

n° 472
NOVEMBRE
2018
4,80 €

silence

**NOUS VIEILLIRONS
ENSEMBLE !**

DÉCOLONISER LA KANAKY

DES FEMMES ET DES VÉLOS



écologie • alternatives • non-violence

Taxe Tobin : 20 ans après, où en est-on ?

L'idée d'une taxe Tobin a été popularisée il y a 20 ans, en 1998, dans un édito du *Monde Diplomatique*. L'enthousiasme créé par cette proposition a alors donné naissance à Attac (*Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne*). En quoi consiste cette idée ?

La taxe Tobin a été en effet l'instrument et l'objectif mis en avant à la création d'Attac en 1998. Concrètement il s'agit de prélever une taxe minime sur le montant des transactions financières internationales. Elle est un instrument de lutte contre la spéculation internationale dont les coûts économiques, politiques

et sociaux sont considérables. À la fin des années 1990, des pays dits émergents comme l'Argentine ont connu de graves crises financières. La taxe Tobin est un instrument économique mais aussi politique fondé sur une vision critique de la finance mondialisée et libéralisée.

Pourquoi, 20 ans après, cette taxation n'a pas pu encore être mise en place ?

Le résultat est aujourd'hui ambivalent. Nous pensons qu'Attac a gagné la bataille des idées mais pas celle de la politique. Quand ce mot d'ordre a été lancé, les académiques, les politiques nous ont ri au nez. Les lobbys financiers et les grandes banques étaient et sont toujours vent debout contre cette taxe, puisqu'ils seront touchés de plein fouet si elle est appliquée. Nous étions ultra minoritaires.

Progressivement, à la suite de la crise de 2008, les instruments pour lutter contre cette finance ont été réinterrogés. Un nombre croissant de personnes s'est mis à défendre l'idée de cette taxe. Sous l'impulsion de la précédente Commission européenne et d'élu-es de

la gauche du parlement, une directive sérieuse a même été proposée à l'UE en 2010. Or la France, à la différence de l'Allemagne, a freiné la négociation. La coalition d'ONG n'a pas lâché l'affaire et, à la fin du mandat de François Hollande, la directive était prête à aboutir. Malheureusement, est arrivé Emmanuel Macron, ancien banquier, avec un programme contre la taxe Tobin. La directive est aujourd'hui au point mort à cause, principalement, de la France. Tout de même, cet épisode montre bien qu'avec une volonté politique il est désormais possible, techniquement et juridiquement de créer une taxe proche de la taxe Tobin.

Quelles sont les leçons qui ont été tirées par Attac et comment se redéploie son action pour la justice économique et financière mondiale ?

L'opinion est très majoritairement pour la taxe Tobin. Avec la crise des finances publiques, les gouvernements sont à la recherche de ressources et pourraient abonder dans ce sens. Néanmoins pour Attac, la taxe Tobin n'a pas pour objectif de récupérer des fonds mais de lutter contre la spéculation et donc, à terme, d'éradiquer ce gain financier. D'autres ONG militent plutôt pour reverser ces taxes aux pays victimes.

Ces dernières années Attac s'est plutôt concentrée sur la lutte contre l'évasion fiscale. Mais nous sommes prêtes, à la première occasion à relancer la taxe

Tobin. Attac se tourne aujourd'hui vers de nouvelles formes d'action pour se faire entendre, comme la désobéissance citoyenne. L'organisation a élargi son action en intégrant pleinement la question écologique et la lutte contre les traités de libre-échange. Attac a aussi pour ambition de travailler avec les autres organisations vers une action collective. Nous ne créerons des rapports de force favorables que si nous sommes nombreuses à nous battre ensemble pour des objectifs communs.

■ **Pour en savoir plus :** Attac, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris, tél. : 01 56 06 43 60, <https://france.attac.org>

LE VENEZUELA MULTIPIÉ

LES SAUAIRES PAR 34

LE PROBLÈME, C'EST QUE LE COÛT DE LA VIE A ÉTÉ MULTIPIÉ PAR 34 000



UN BON MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE SELON EMMANUEL MACRON

MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE



MACRON AN 2, C'EST PARTI !

BON... QU'EST-CE QU'IL RESTE ENCORE DEBOUT ?



DES VACHES ATTEINTES DE LA MAUVAISE MALADIE DU CHARBON





■ DOSSIER NOUS VIEILLIRONS ENSEMBLE !

05 Vieillir en habitat collectif

Comment concilier les besoins de sécurité et d'autonomie à l'âge de la retraite puis dans la vieillesse ? Il existe tout un panel de réponses qui passent généralement par une dimension collective dans l'habitat.

08 Il n'y a pas d'âge pour l'habitat participatif !

"Mieux vieillir que dans d'autres situations d'habitat (dans son domicile traditionnel, en institution), tel est le défi relevé par l'habitat participatif", note la chercheuse Anne Labit. Mais quelles en sont les conditions ?

10 À Chamarel, vieillir ensemble, c'est politique !

C'est une utopie devenue réalité : un immeuble entièrement conçu et autogéré par ses habitantes, des personnes retraitées, à Vaulx-en-Velin, près de Lyon. Un projet militant.

14 Quelques recommandations pour éviter l'échec

Deux médiatrices engagées dans le suivi de groupes de cohabitantes témoignent de leur expérience et pointent du doigt quelques écueils à éviter pour ce type de projet.

■ CHRONIQUES

16 Bonnes nouvelles de la terre :
Route solaire : le grand gaspillage

20 Chroniques terriennes : Vendredi noir...

22 Nucléaire, ça boum ! : Pour le retrait des armes nucléaires américaines prépositionnées en Europe

25 Un lieu à soi : La Maison des femmes de Paris : refuge et expérience potagère

26 L'écologie c'est la santé : Le plastique, c'est fantastique ?

■ BRÈVES

16 Alternatives • 18 Agriculture • 18 Transports

19 Nucléaire • 19 Climat • 20 Environnement

22 Paix et Non-violence • 23 Société • 24 Libertés

25 Femmes, hommes, etc. • 26 Santé • 27 Annonces

27 Agenda • 42 Courrier • 42 Livres

■ ARTICLES

29 Les secrets des entreprises seront bien gardés

Le Parlement a voté définitivement, le 21 juin 2018, une loi sur le "secret des affaires". Visant à protéger les entreprises contre le pillage industriel et la concurrence déloyale, elle va en réalité bien au-delà et menace gravement la liberté d'informer.

30 Décoloniser la Kanaky – Nouvelle Calédonie

Autour du référendum d'autodétermination en Kanaky – Nouvelle Calédonie du 4 novembre 2018, la plupart des médias et politiques martèlent que l'affaire est pliée : il est temps de passer à autre chose. Ces discours, qui enterrent bien vite l'indépendance, éludent la question de l'émancipation des colonisés.

32 Pôle emploi : précarité 2.0

En juin 2018, le collectif Écran total, qui s'oppose à la gestion et l'informatisation de la vie, a occupé un Pôle emploi à Villeurbanne dans le Rhône pour dénoncer la dématérialisation de la recherche d'emploi.

34 Des routes aux centrales, les dangers du bitume

La bitumisation s'est développée depuis les années 1950 sans que soient pris en compte ses effets sur la santé humaine tant du côté des professionnels des routes que des riverains des usines de fabrication.

36 La roue libre : des femmes et des vélos

En France, les "vélo-écoles" se sont multipliées, pour atteindre pratiquement une centaine aujourd'hui, notamment dans les grandes agglomérations. Mais qui donc se forme au vélo à l'âge adulte ?

38 L'école libre des Collines bleues

Les profs en profond malaise au sein de ce qu'est devenue l'école publique sont légion. Clarie et Florent ne faisaient pas exception, mais, démarche plus rare, ont suivi leurs convictions jusqu'au bout : la création d'une école libre.

40 La mobilité urbaine servie sur un plateau vert

Les antiques "skateboards", sous couvert d'ambition écologique, sont-ils condamnés à disparaître au profit de leur descendance motorisée ?

41 Un engrais vert : le trèfle incarnat

Un lecteur nous emmène faire un petit détour agronomique par l'Irlande... mais parlez-vous l'engrais ?

48 Les banques salissent la planète : nettoions-les !

La Société Générale est la banque n°1 des énergies sales en France, par son soutien aux énergies fossiles. Le 8 septembre 2018, des actions ont été organisées dans des agences de la Société Générale dans toute la France, à l'initiative de Amis de la terre et de Action Non violente COP 21.

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 3 octobre 2018.

Editeur : Association Silence - N° de commission paritaire : 0920 D 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - Date de parution : 4^e trimestre 2018 - Tirage : 4900 ex. - Administrateurs : Pascal Antonanzas, Éric Cazin, Francis Levasseur - Directrice de publication : Gaëlle Ronsin - Comité de rédaction : Martha Gilson, Guillaume Gambin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - Pilotes de rubriques : Christian Araud, Cécile Baudet, Michel Bernard, Rebecca Bilon, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Gwenael Delanoë, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Selek, Xavier Sérédine, Francis Vergier - Maquette : Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - Dessins : Lasserpe - Correctrices : Bernadette Bidaud, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault,

Clotilde Rouchouse - Photographes : 350.org, Steve Baker, Celia Bonnin, La Clémenterie, Les Collines bleues, Marizilda Cruppe, Jean-Luc Hauser, Yves Herman, Hugo Jarnard, Bruno Parasote, Sylvar, Ville de Victoriaville - Et pour ce n° : Victor Bardet, Laurent Castaignède, Olivier Daniélo, Collectif Écran total, Danièle Gare, Stéphane Kerckhove, Rachel Leenhardt, Marthe Marandola, Laurence Marty, Fred Paget, Michèle Rivasi, USTKE, François Veillerette - Couverture : Anne Derenne - Internet : Damien Bouveret, Maud, Xavier Sérédine - Développement supports informatiques : Christophe Geiser (e-smile.org) - Archives : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

Prochain dossier

La montagne :
du calme !



Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · Dépositaires, stands et gestion : Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h · Rédaction : Guillaume Gambin et Martha Gilson : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
Code BIC : CCOPFRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

Vivre ensemble, une bonne idée à tout âge

Silence consacrait son dossier de décembre 2017 (n° 462) *Saux Nouveaux visages de l'habitat participatif*. Celui-ci nous semblait à la croisée des chemins entre tentatives de récupération par le marché, idées neuves pour sortir le logement du secteur marchand et nombreux nouveaux projets bien décidés à éviter les écueils et réaliser leurs utopies.

Or, l'une des formes émergentes de l'habitat collectif consiste à fonder des logements qui se revendiquent comme multigénérationnels ou qui réunissent des personnes âgées.

Ces personnes partagent les mêmes motivations que quiconque se lance dans l'aventure du vivre-ensemble mais peuvent aussi poursuivre quelques buts plus spécifiques, du fait de leur âge.

Parmi ces motivations, on peut citer la réduction des ressources lors du passage à la retraite, le souci d'anticiper des pertes d'autonomie ou un isolement qui suit parfois la disparition des proches, le besoin accru d'entraide, notamment pour éviter l'Ehpad, mais aussi le désir de profiter de son temps libre pour vivre en meilleure adéquation avec ses valeurs, de nouer d'autres amitiés, de rester ou devenir plus solidaire, etc.

Le logement reste un sérieux problème pour des millions de personnes, les régimes de retraite ne cessent d'être revus à la baisse et notre société n'est pas préparée au doublement, d'ici 2040, du nombre des personnes âgées et dépendantes. Autant de raisons pour, à tout âge, remettre la main sur la question de son logement afin de vieillir mieux, en pariant sur la confiance et le partage. Ce dossier montre quelques pistes.

Danièle Garet



Quelques Babayagas sur le chantier de leur future maison collective, à Montreuil, en 2012.

Emma, 22 ans
étudiante en lettres

« En échange d'un peu de mon temps avec Alice, je bénéficie d'un logement confortable et économique »

C'est pas ma grand-mère, c'est ma coloc...

Réunir sous le même toit des jeunes en quête d'un logement et des seniors à la recherche d'une compagnie ou d'un complément de revenu.

Une idée simple, de bon sens, une approche citoyenne et généreuse.

Parrainé par Frédéric Lenoir
Philosophe, écrivain, scénariste, historien des religions

La solidarité, ça paye...
<http://beynesentransition.fr>

La colocation intergénérationnelle s'est développée ces dernières années en France.



Repas partagé à la Maison des babayagas, à Montreuil, octobre 2017.

Bruno Parascote



▲ L'habitat participatif et intergénérationnel : l'Éco-Logis de Strasbourg Neudorf est un habitat associatif réunissant dix familles autour de valeurs écologistes. Une colocation qui permet un équilibre entre vie privée, convivialité et entraide, particulièrement adaptée aux seniors.

Vieillir en habitat collectif

Comment concilier les besoins de sécurité et d'autonomie à l'âge de la retraite puis dans la vieillesse ? Il existe tout un panel de réponses qui passent généralement par une dimension collective dans l'habitat.

BEAUCOUP DE PERSONNES RETRAITÉES ou âgées se trouvent, à un moment ou à un autre, confrontées à une double exigence en apparence contradictoire : le désir de rester autonomes le plus longtemps possible dans leur manière d'habiter et dans leur mode de vie au quotidien, doublé d'un besoin de sécurité qui surgit en prévision d'une perte d'autonomie ou face à celle-ci.

SÉCURITÉ OU AUTONOMIE : FAUT-IL CHOISIR ?

"Rester chez soi, dans son domicile traditionnel, offre certes la garantie d'une autonomie maximum, mais est réputé ne plus permettre la sécurité de la personne lorsque apparaissent des fragilités importantes. Trop souvent, le maintien à domicile est associé à une grande solitude, estime la chercheuse Anne Labit (1). L'institution, médicalisée ou non, quant à elle, si elle garantit la sécurité des personnes, est souvent accusée de ne pas favoriser la prise en charge active et autonome de ses propres besoins, voire d'attenter à la liberté individuelle (assistance pour les moindres gestes, horaires contraints, non respect des espaces privés, etc.)" (2).

Sécurité ou autonomie, faut-il sacrifier l'un au profit de l'autre ? C'est précisément face à cette équation délicate que d'autres formes d'habitat ont émergé. Leur point commun : intégrer, à un degré ou à un autre, une dimension collective ou semi-collective.

UNE BOUSSOLE POUR RÉFLÉCHIR AUX ALTERNATIVES

La chercheuse Anne Labit propose dans une étude réalisée en 2017 (1) une typologie des différentes formes d'habitat alternatif dans la vieillesse.

Elle distingue l'habitat accompagné, porté et géré par des professionnel·les (même si les personnes âgées y sont parfois associées) de l'habitat autogéré, initié et porté par les personnes âgées elles-mêmes.

Elle définit, d'autre part, l'habitat partagé (colocation) et l'habitat groupé (logements indépendants et espaces communs). Cette typologie se traduit dans le schéma qui apparaît page suivante.

Attardons-nous un moment sur chacun de ces pôles.

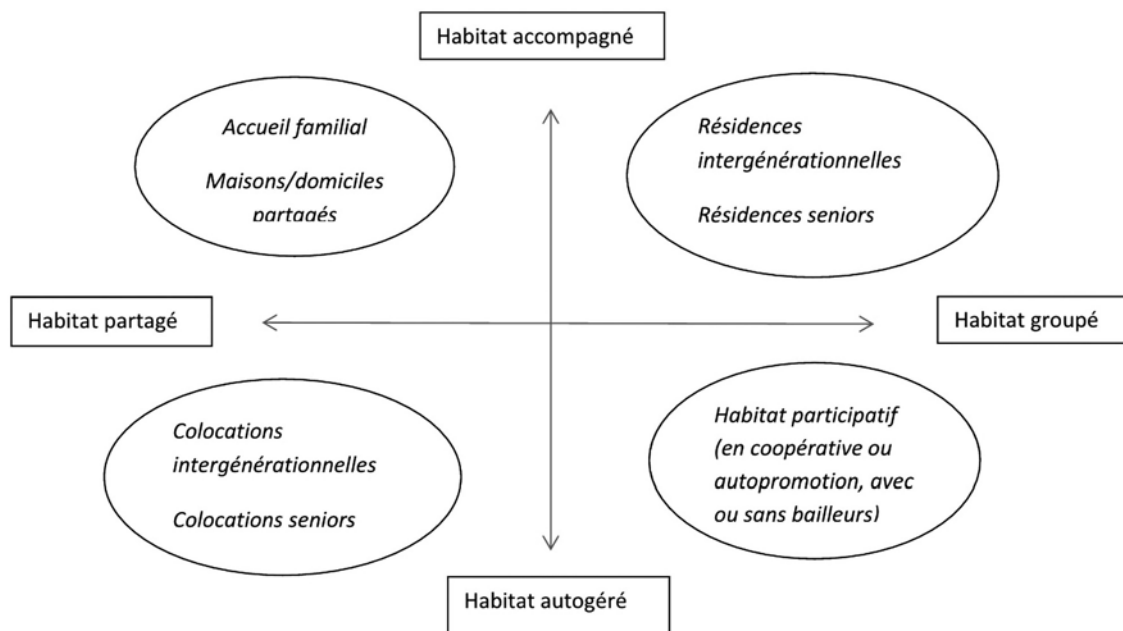
UNE CHAMBRE À SOI

L'habitat partagé accompagné recouvre différentes réalités, notamment l'accueil familial. Il s'agit de l'accueil par des particuliers à domicile, moyennant rémunération, de personnes âgées n'appartenant pas à leur famille. Fin 2013, 6 700 personnes âgées étaient accueillies de cette manière en France, de façon permanente pour la plupart (3).

(1) L'habitat participatif : une solution pour bien vieillir ?, note de synthèse réalisée pour la Fondation de France, janvier 2017, disponible sur halage.info.

(2) Il existe des expériences positives au sein d'Ehpad pour améliorer le bien-être, notamment en ouvrant vers l'extérieur, en faisant rentrer par exemple une cantine scolaire, une crèche, un jardin partagé, un bureau de poste de village. Voir "J'ai décidé de faire entrer la vie au maximum dans les maisons de retraite" sur onpassealacte.fr.

(3) Le coût de sa prise en charge varie entre 1 000 et 1 800 euros par mois. La personne accueillie peut bénéficier d'aides de l'État pouvant faire tomber la facture à 800 euros. L'association des accueillants familiaux est la *Famidac*, Bouteillac, 07110 Rocles, www.famidac.fr



▲ Ce schéma réalisé par la chercheuse Anne Labit permet de mieux se repérer dans les projets d'habitat collectif destinés ou réalisés par des personnes âgées.

Loger avec sa propre famille, dans la maison des enfants ou des parents, est aussi une forme d'habitat partagé répandue.

Les *Maisons partagées* ont été lancées par l'association *Âges sans frontières*. Ce sont des sortes de colocations pour personnes âgées autonomes, qui partagent un espace collectif tout en possédant un espace privé (chambre et salle de bains), soutenues dans leur vie quotidienne du lundi au vendredi de 9 h à 16 h par une gouvernante. Dans le Tarn, deux maisons jumelles de quatre personnes sont situées en bordure d'un village. Les habitant·es participent au ménage, aux courses. Un potager et un poulailler sont gérés par les résident·es volontaires. Outre le soutien quotidien, la gouvernante propose un programme d'animations et de sorties adapté aux attentes des résident·es (4).

COLOCATAIRES DE TOUS LES ÂGES, UNISSEZ-VOUS !

Certaines personnes choisissent des formes d'habitat partagé accompagné, mais gardent plus d'initiative et d'autonomie de gestion. C'est le cas des colocations de personnes âgées nées dans le cadre du réseau *Cocon3S*, lancé après la canicule de 2003 par la psychosociologue Christiane Baumelle. Son but est d'encourager les personnes âgées à se regrouper dans une maison ou un appartement, en bénéficiant d'un accompagnement de l'association pour monter le projet. Les locataires sont liés par un bail solidaire.

D'autres optent pour l'habitat partagé sous une forme véritablement autogérée. Il en va ainsi des colocations entre "seniors" en dehors de tout cadre institutionnel ou associatif.

La colocation permet une convivialité au quotidien, une entraide, une forme de sécurité

ainsi que des économies d'argent et d'énergie par rapport à la gestion d'un logement individuel. Cependant, il n'est pas toujours facile d'aller habiter chez quelqu'un d'autre. Mais ce choix est souvent guidé avant tout par une contrainte économique.

Autre formule : la colocation intergénérationnelle. Elle permet à une personne âgée seule de proposer une chambre à un·e étudiant·e de manière gratuite, en échange d'un engagement à être présent·e chaque soir, en semaine. Ce type d'habitat est souvent initié et encadré par des réseaux associatifs ou institutionnels. C'est le cas du *CoSI*, dans toute la France, et de réseaux plus locaux comme *Vivre avec*, à Bordeaux, ou *Un foyer, deux âges*, en Alsace (5). Généralement, l'association effectue le travail de "recrutement" des candidat·es des deux côtés puis leur propose de réaliser des binômes en fonction de leurs attentes respectives. Un suivi humain est organisé durant toute la durée de l'expérience. Cette présence chaque soir de la semaine permet à des personnes âgées autonomes de rester dans leur logement plus longtemps en étant davantage en sécurité.

FOYERS LOGEMENT ET RÉSIDENCES SERVICE

Du côté de l'habitat groupé accompagné, chaque personne ou chaque couple vit dans un logement indépendant, au sein d'un lieu proposant également des espaces communs. Il existe toute une gamme de formules développées par les institutions.

Notamment les foyers logements, souvent gérés par les Centres communaux d'action sociale (CCAS), accessibles selon des critères sociaux. Ils permettent à des personnes dans le dénuement de vivre leur vieillesse dans un cadre sécurisé, en limitant l'isolement. Chaque personne dispose

(4) Début 2018, le coût affiché était de 1 060 euros par mois.

(5) *CoSI*, Réseau de cohabitation solidaire intergénérationnelle, 155 Rue de Belleville, 75019 Paris, reseau-cosi.org. *Vivre avec*, LABB Nansouty, 279 cours de la Somme, 33800 Bordeaux, www.logement-solidaire.org. *Un foyer 2 âges*, Maison des aînés Kléber, 9 place Kléber, 67000 Strasbourg, 1foyer2ages.free.fr.



▲ La ville de Faches-Thumesnil, 17 000 habitantes, dans le Nord, compte 3 béguinages comme celui-ci. La ville de Liévin, 31 000 habitantes, dans le Nord-Pas-de-Calais, compte à elle seule pas moins de 7 béguinages de 8 à 21 logements individuels chacun.

d'un studio (loué) où elle peut cuisiner. Des repas communs sont possibles chaque jour. Une équipe d'accueil y est présente au quotidien (6). Le choix des aides professionnelles pour le ménage ou les soins de santé sont du ressort de chaque résident.e.

En Belgique, certaines de ces résidences sont adossées à des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Cela permet aux personnes qui passeraient de l'une à l'autre de garder leurs repères et leur réseau de relations sociales dans le même quartier.

Les "résidences service", gérées par des acteurs privés ou associatifs, fonctionnent à peu près selon le même principe (7).

DES BÉGUINAGES AUX MULTIPLES VISAGES

Les béguinages sont des habitats groupés créés à l'initiative d'institutions, de sociétés ou d'associations. Certains sont le fruit d'une initiative communale, en particulier dans le Nord de la France. Il s'agit de logements accessibles en location ou en achat, soit dans un immeuble soit sous forme de maisons, avec des espaces communs. Cela s'apparente parfois à un quartier pavillonnaire, mais avec un esprit un peu différent. Les béguinages sont réservés à des personnes âgées autonomes.

D'autres se sont créés à l'initiative d'associations à vocation sociale. C'est le cas du réseau *Béguinages solidaires*, fondé par l'association *Nouvelles solidarités* et la foncière *Habiter Solidaire*. Deux lieux, en cours de création, seront accessibles aux personnes défavorisées. Certains espaces y sont communs aux différentes locataires : jardin potager, cybercafé, chambres d'amis, salle de vie commune. L'écologie est également mise en avant dans la conception de l'habitat. La rencontre des générations se fait à travers des espaces communs,

des potagers et des ateliers de bricolage ouverts aux habitants du quartier.

Des acteurs privés se sont également intéressés au principe du béguinage, à l'image de *Vivre en béguinage*, société dirigée par Thierry Predignac. Celui-ci explique que quatre maisons ont déjà été ouvertes, à Perpignan, Quimper, Mulhouse et Lourdes, et qu'une dizaine d'autres sont "dans les tuyaux". Il estime faire face à "une forte demande". La particularité du projet est d'être d'inspiration chrétienne. Les résident.es louent des appartements au sein d'un bâtiment, parfois un ancien cloître comme à Perpignan (8).

L'HABITAT GROUPÉ AUTOGÉRÉ

Enfin, venons-en à la dernière branche : celle de l'habitat groupé autogéré. En France, la coopérative d'habitat pour personnes âgées *Chamarel* est née en juillet 2017 à Vaulx-en-Velin (voir reportage page 10). Elle fait suite à la création à Montreuil d'un habitat groupé autogéré entre femmes : les *Babayagas*.

Si ces projets d'habitat groupé spécifiques à la vieillesse sont encore peu nombreux, la plupart des habitats participatifs intègrent des personnes âgées. Mieux : "Les personnes âgées, plus exactement les jeunes retraités (60-70 ans) constituent souvent le gros des troupes de l'habitat participatif", estime Anne Labit. Sans compter les habitats groupés anciens (une quinzaine en activité) dont les membres sont devenu vieux et vieilles au fil du temps (9). La suite de notre dossier s'attarde particulièrement sur l'expérience de ces habitats groupés où il ferait bon vieillir ensemble, dans des appartements différents mais sous un même toit et dans un esprit solidaire.

Guillaume Gamblin ■

(6) "Entre domicile et accueil collectif", Lisa Giachino, *L'Âge de faire*, n° 102, p. II. Voir aussi la plaquette "Des formules innovantes de logement pour bien vivre sa retraite", réalisée par l'Assurance retraite, la Mutualité sociale agricole et le Régime social des indépendants.

(7) Voir www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, section "Choisir un hébergement".

(8) Voir le reportage sur le béguinage de Perpignan dans *Silence* n° 441, p. 18.

(9) Voir notamment les reportages de *Silence* n° 403, p.8 ("La Fonderie, 30 ans d'habitation groupée") et *Silence* n° 447, p. 16 ("Habitats groupés à Jouy-le-Moutier").



▲ Fête estivale à l'habitat participatif Amaryllis, à Bonn (Allemagne), en 2012.

Il n'y a pas d'âge pour l'habitat participatif !

"Mieux vieillir que dans d'autres situations d'habitat (dans son domicile traditionnel, en institution), tel est le défi relevé par l'habitat participatif", note la chercheuse Anne Labit. Mais quelles en sont les conditions ?

LES RÉSULTATS D'ÉTUDES QUANTITATIVES réalisées en Allemagne indiquent que "le soutien de voisinage dont bénéficient les seniors en habitat participatif leur procure de meilleures conditions de vie et de santé" et que "ces personnes ont moins souvent recours à une aide professionnelle" que les autres. Une autre étude qualitative menée aux États-Unis "montre sans ambiguïté la qualité du vieillissement au sein de ce type d'habitat (moins d'isolement, accroissement des ressources sociales, sentiment de sécurité), aux conditions que l'habitat soit réservé aux seniors et que le projet de vieillir ensemble soit clairement assumé et porté par les membres du groupe". Une étude réalisée en Suède pointe notamment "l'importance des repas pris en commun, typiques du modèle suédois de cohousing, pour accroître le lien social entre les habitants".

CONFLITS, LENTEUR ET COÛT FINANCIER : DES DÉFIS À RELEVÉ

Cependant, un certain nombre de difficultés et de défis sont soulevés : lenteur et coût financier de la participation des habitant-es à la conception du projet, processus de décision parfois conflictuel, gestion de la dépendance de certain-es. Ou encore conflits de "générations" entre les personnes ayant fondé le projet et celles arrivées plus tard, parfois moins impliquées dans la vie collective. Sans oublier de "définir la place de

l'entourage familial, qui peut être surprotecteur et envahissant" parfois.

C'est pourquoi Anne Labit formule un certain nombre de points de vigilance à prendre en compte.

LA QUESTION DU GRAND VIEILLISSEMENT

La question du grand vieillissement est celle que la plupart des groupes ont du mal à envisager : "Comment envisager les pertes de capacité ? La grande dépendance ? Comment gérer la fin de vie ? Quel type d'entraide mettre en place ?"

Il s'agit d' "entrer dans le projet les yeux ouverts" en distinguant les différents niveaux de besoin (assistance légère, soutenue ou constante) et en s'interrogeant sur les différentes solutions possibles : maintien à domicile avec l'assistance du groupe et/ou des aides extérieures, départ en institution, ou encore création sur place d'une structure dédiée. C'est le cas du projet *Amaryllis* à Bonn (Allemagne) : attendant à deux immeubles de 10 logements chacun a été créé un appartement communautaire médicalisé pour 8 à 10 personnes nécessitant soutien et soins constants.

Une autre dimension du grand âge est l'éventuelle perte de facultés cognitives. Il importe que le groupe reconnaisse d'éventuelles incapacités cognitives dans les modes d'expression et de décision collectives.

L'habitat participatif

On définira sommairement l'habitat participatif comme un espace où chaque personne ou ménage habite chez soi, au sein d'un même bâtiment, avec des espaces partagés et un esprit solidaire, ainsi qu'une forte participation des habitant-es au montage du projet.



▲ Des membres des Coquelicots devant les fondations de leurs maisons. Les Coquelicots, à Soubes (Hérault), est un habitat participatif pour seniors solidaires, avec la construction de 12 petites maisons adaptées au vieillissement. "Ouvert sur le village, ouvert à la vie associative".

MAINTENIR LE LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Pour maintenir un lien avec les personnes plus jeunes, plusieurs options sont possibles : développer les liens de voisinage, offrir des espaces et des activités ouvertes sur l'extérieur (ateliers, expositions, concerts), intégrer un jeune couple salarié à demeure pour le service et l'entretien, cofinancer un ou deux appartements locatifs pour des jeunes, pouvant être affecté dans un second temps à du personnel si le besoin s'en fait sentir.

Au sein même du groupe d'habitantes, on peut discuter d'une éventuelle différence de répartition des tâches entre les différents âges qui sont présents.

QUESTIONS DE GENRE

L'habitat collectif n'échappe pas aux questions de genre. C'est ce qu'ont d'ailleurs bien compris les *Babayagas*, qui ont construit à Montreuil un habitat groupé autogéré spécifiquement réservé aux femmes (1). Mais, au-delà de cet exemple, Anne Labit souligne : "La motivation à vieillir en citoyenneté active et solidarité de proximité semble particulièrement forte chez les femmes, vieillissant plus souvent seules que les hommes, dont les moyens économiques lors de la retraite sont plus faibles et qui ont dû plus souvent que les hommes faire face au vieillissement de leur propres parents. Les femmes âgées vivant seules constituent ainsi une proportion importante des membres des groupes de citoyens qui portent des projets d'habitat participatif."

Questions d'argent

Au niveau du montage économique et juridique, il faut rester vigilant sur plusieurs points. Pour veiller à la mixité du projet alors que de fortes inégalités de revenus et de patrimoine peuvent se présenter entre les personnes, le choix du locatif social peut être une solution. Au niveau économique, pour suppléer l'éventuelle faiblesse des retraites, des partenariats sont envisageables avec des structures impliquées dans le développement de ce type d'habitat sur leur territoire : CCAS, associations, etc.

UN RÉSEAU RESSOURCE POUR CONSTRUIRE LA RÉFLEXION

Sur toutes ces questions et bien d'autres liées au vieillissement en habitat participatif, la référence qui revient souvent est *Hal'âge*. Ce réseau ressource, créé fin 2014, n'a pas vocation à accompagner des projets mais à envisager la question du vieillissement au sein de l'habitat participatif en dépassant le clivage entre expertise universitaire et expertise citoyenne, explique Annie Le Roux, une de ses membres. Il organise des voyages d'études et des séminaires, et réfléchit aux critères qui rendent l'habitat participatif viable pour la vieillesse à certaines conditions. "Il ne s'agit pas de dégager des modèles mais des constantes auxquelles faire attention", précise Annie Le Roux. S'approprier ces questions par la base est important pour faire avancer l'habitat participatif citoyen et solidaire. "Si, face à cette demande d'alternatives, l'initiative citoyenne ne prend pas toute sa place, c'est l'initiative privée et commerciale qui la prendra. L'enjeu est de pouvoir choisir où et comment vivre dans la vieillesse, même pour les retraitées aux revenus modestes, en majorité des femmes."

La plupart des réflexions et des préconisations de cet article sont tirées de l'étude réalisée par Anne Labit en 2017 pour la *Fondation de France* et le réseau *Hal'âge*, "L'habitat participatif : une solution pour bien vieillir ?", disponible sur halage.info.

(1) *La Maison des Babayagas* est un immeuble autogéré, citoyen, écologique, féministe, laïque et solidaire, en gestion mixte avec un office HLM. Sa particularité est d'être habité uniquement par des femmes, de manière volontaire. Des espaces collectifs servent de lieux de vie ouverts sur le quartier et une charte engage chacune à donner dix heures par semaine à la collectivité. Les 21 appartements accueillent des résidentes ayant des petits revenus, pour la plupart septuagénaires à sa création en 2012, ainsi que quatre plus jeunes.

Guillaume Gamblin ■



Guillaume Gombelin

▲ La cuisine collective au rez-de-chaussée.

À Chamarel, vieillir ensemble, c'est politique !

C'est une utopie devenue réalité : un immeuble entièrement conçu et autogéré par ses habitant·es, des personnes retraitées, à Vaulx-en-Velin, près de Lyon. Un projet militant.

EN PLEIN MOIS DE JUILLET, CHAMAREL EST une véritable ruche grouillante de vie. En ce début de matinée, à la fraîche, plusieurs personnes trient des graines et cueillent des plantes, tout en discutant, accompagnées par le chant des oiseaux. Nous sommes au cœur d'une cité HLM. Entre des parkings et un terrain de basket se dresse l'immeuble *Chamarel* et ses quatre étages, entouré d'un jardin assez sauvage.

ESPACES COMMUNS ET JARDIN PARTAGÉ

Commençons par un petit tour du propriétaire. Au rez-de-chaussée, qui mesure 120 m² environ, une grande salle commune est dotée d'une immense table et d'une cuisine équipée, capable d'accueillir banquets, fêtes et spectacles divers. À côté, deux toilettes, dont une adaptée aux fauteuils roulants, et une buanderie collective. Ses trois lave-linge sont issus des anciens logements de résident·es, et le sèche-linge a été acheté collectivement. La pièce voisine est un atelier de bricolage doté d'une très grande variété d'outils. "Ce qui est amené par chacune au moment de l'installation devient commun", m'explique Marcelle.

Le rez-de-chaussée abrite également un vaste bureau, celui de l'association et de la société (1), et une cave. À la différence des autres immeubles, il n'y a ni

couloir ni cloisons entre chaque cave, ce qui permet de gagner une place importante. Un espace est simplement réservé pour chaque habitant·e, sans qu'il y ait de crainte de vol. Le local à vélos est bien rempli. "Il y a une responsable par espace commun", précise Patrick.

Nous sortons pour rejoindre Elios et Michelle, qui trient des graines de mauve. Michelle ne vit pas sur place mais elle est membre de l'association et participe régulièrement aux diverses activités. Plus loin, le compost est adossé au mur du jardin, non loin d'une butte où poussent des courges. C'est Hélène qui est chargée de fleurir les bordures du terrain où poussent ipomées, mûriers, pivoines, roses ou encore tournesols. Pour l'instant, les habitant·es ne pratiquent pas le maraîchage car la parcelle est une terre de chantier assez pauvre. Il faudra plusieurs années pour l'enrichir. Pour cela, aucun pesticide chimique n'est utilisé. Le local d'outillage est lui aussi riche d'un matériel qui a été mutualisé quand chacun·e a quitté son ancien logement.

DES ESPACES ADAPTÉS, DES BESOINS ANTICIPÉS

Continuons la visite dans les étages. La maison compte 14 appartements T2 et deux T3, à raison de quatre appartements par étage. Deux étages comportent une chambre d'ami·es alors que dans les deux

(1) L'association a été créée au démarrage du projet pour le porter et le faire connaître. Elle a pour vocation de promouvoir ce type d'habitat et poursuit aujourd'hui ses activités d'information. Ses adhérent·es ne sont pas seulement les habitant·es de l'immeuble. La société *Chamarel*, quant à elle, est gestionnaire du projet. Regroupant uniquement les habitant·es, c'est elle qui devient propriétaire de l'immeuble à mesure du remboursement de l'emprunt.



Guillaume Comblin

▲ Elios et Michelle trient des graines de mauve, en juillet 2018.

autres, celle-ci est remplacée par les T3. Il est prévu que ces T3 puissent être transformés en T2 avec dégagement d'une chambre indépendante, en particulier si des besoins d'accompagnement extérieur renforcé se font sentir. Chaque appartement T2 est composé d'un salon-cuisine orienté vers le sud avec une baie vitrée et une cuisine intégrée, d'une chambre et d'une salle de bains. Tout a été pensé pour anticiper une éventuelle perte d'autonomie. Les fauteuils roulants peuvent passer partout, les portes coulissantes permettent de gagner de la place, les dessous d'évier sont retirables.

Les appartements sont reliés entre eux par une large coursive orientée vers le nord, desservie par des escaliers et un ascenseur. Une partie de la coursive est commune à l'étage, aménagée à leur guise par les résident-es. L'autre, commune à l'immeuble, héberge un pan de la bibliothèque collective avec une thématique par étage.

Si la perte d'autonomie est anticipée, les habitant-es veillent néanmoins à ne pas la précipiter par des aménagements inutiles. Par exemple, aucune barre de douche n'a été installée pour le moment, mais des renforts ont été prévus dans les murs pour l'adaptabilité. "Quand il y a une barre, on se met à l'utiliser", estime Jacinta.

LES HABITANT-ES SONT LES MAÎTRES D'OUVRAGE

Une partie des habitant-es actuel-les porte le projet depuis son démarrage, en 2009. Cette année-là, en lien avec *Habicoop*, une poignée de personnes atteignant l'âge de la retraite ont lancé le projet de construction d'un immeuble collectif et créé l'association *Chamarel*. Le projet a mis huit ans à aboutir, jusqu'aux premiers emménagements en juillet 2017. Ces années ont permis au

groupe de se renouveler, de mieux se connaître et... de beaucoup travailler !

"Le groupe préexistait à la conception architecturale du projet et l'a orienté", a expliqué Jean lors d'une visite du chantier un an et demi plus tôt. L'immeuble est le fruit d'une véritable co-conception des futur-es habitant-es, qui sont les maîtres d'ouvrage, avec les différents professionnel-les qui interviennent, des architectes aux charpentier-es en passant par le bureau d'acoustique. "Il en ressort des choix plus pertinents et plus performants à tous les niveaux." Jean insiste sur l'importance d'un groupe homogène en termes de besoins, de volonté de confort ou encore de luminosité (car on sort moins à terme avec l'âge).

Le groupe s'est réuni deux fois par mois devant les différent-es intervenant-es avant l'obtention du permis de construire. "On s'est formés avec *Oikos* pendant six jours sur l'isolation, se souvient Patrick. Ça nous a permis d'avoir l'air moins cons face aux architectes !"

De fait, *Chamarel* est un lieu où l'on apprend tous les jours. "Chaque jour, je fais plein de découvertes au niveau du jardinage", poursuit ce dernier. "On apprend tout le temps des choses des autres, c'est assez fantastique, je n'en reviens pas", renchérit Marcelle.

UN BÂTIMENT ÉCOLOGIQUE

Le bâtiment est conçu en isolation paille recouverte d'un enduit en terre de 5 cm et de laine de bois au sud, sur une armature de béton, avec une ossature bois extérieure. Le choix de la paille est significatif : celle-ci coûte dix fois moins cher que d'autres matériaux, elle est plus performante et bien sûr écologique. Il a suffi de 38 cm d'épaisseur au lieu d'un mètre de laine de verre pour le même confort thermique. La paille a l'avantage de "ne pas être soumise aux industriels", ajoute Jean.



Guillaume Gombin

▲ Un compost au pied d'un parking.

La chaudière, de très petite taille, équivaut à celle de deux villas individuelles : les besoins en eau chaude sont satisfaits à 70 % par les panneaux solaires sur le toit. Des concessions ont dû aussi être faites : ainsi, des terrasses ou des balcons constitueraient des ponts thermiques et n'ont en conséquence pas été installés.

Conséquences de ces choix architecturaux : "C'est bien climatisé", constate Jacinta, arrivée dans les lieux en mars 2018. "Cet été il n'a pas fait plus de 25° chez moi malgré la canicule, et les murs en terre procurent une impression de bien-être particulière". Le double-vitrage et l'isolation entre les étages font qu'on n'entend pas les voisin-es, "pas même les concerts qui se déroulent dans la salle commune juste au-dessous de mon appartement" !

"J'AI L'IMPRESSION DE COMMENCER UNE NOUVELLE VIE"

Pourquoi se réunir sous un même toit pour aborder les rivages de la vieillesse ? "Vivre ainsi me permet de rester plus éveillée et ouverte à ce qui se passe à l'extérieur, sans me replier sur mes problèmes et mes ennuis de santé, explique Jacinta. Isolée, on cesse de communiquer et le vieillissement est plus rapide. Ici, l'autogestion collective du projet fait que l'on continue à avoir des défis, à devoir rester éveillées et actives. À l'inverse d'une institution où l'on décide tout pour toi."

"Je me posais beaucoup de questions sur le vieillissement, témoigne quant à elle Marcelle, qui est dans le projet depuis 2014. Vivre ensemble permet de lutter contre la solitude. Je trouve aussi une cohérence entre ce que je pensais et cette forme de vie. Depuis que j'ai rencontré la coopérative, j'ai l'impression de commencer une nouvelle vie. J'ai de nouveau un futur."

"Mon souhait est de rester jeune jusqu'au bout de ma vie, confie Patrick. C'est la bonne formule. Avant, j'étais propriétaire. Habiter ici est aussi un engagement politique pour la non-spéculation." Plusieurs

membres du projet ont accompagné dans le vieillissement leurs propres parents, qui n'avaient pas préparé ni anticipé ce qui allait se passer, et ont cherché à ne pas reproduire cette expérience.

Le projet a une indéniable dimension politique. "Un projet comme celui-là part de la base, pas d'en haut, c'est important", estime Jacinta. "La non-spéculation, on la met en pratique. Le montrer apporte plus que bien des discours", poursuit Patrick, qui apprécie de "changer les choses là où on est et tout de suite".

VIE PRIVÉE ET VIE COLLECTIVE

Comment s'articulent ensemble vie privée et vie collective ? "Je me sens chez moi partout, dans la salle commune, le jardin, etc.", explique Marcelle.

"Nous avons une réunion hebdomadaire des habitantes et beaucoup de questions reviennent à celle du 'chez moi-chez les autres'", estime Patrick. Une fois par mois, l'association organise un repas ouvert aux autres membres, sans compter les repas qui s'improvisent dans chaque cour-sive. À côté de cela, les responsabilités sont réparties entre tou-ttes en fonction du temps de chacun-e, de son énergie et de ce qu'il ou elle aime faire. Les habitant-es reçoivent beaucoup de médias, de groupes et de personnes intéressées. Populariser cette forme juridique de la coopération d'habitantes est une de leur vocations.

UNE VIE DE QUARTIER

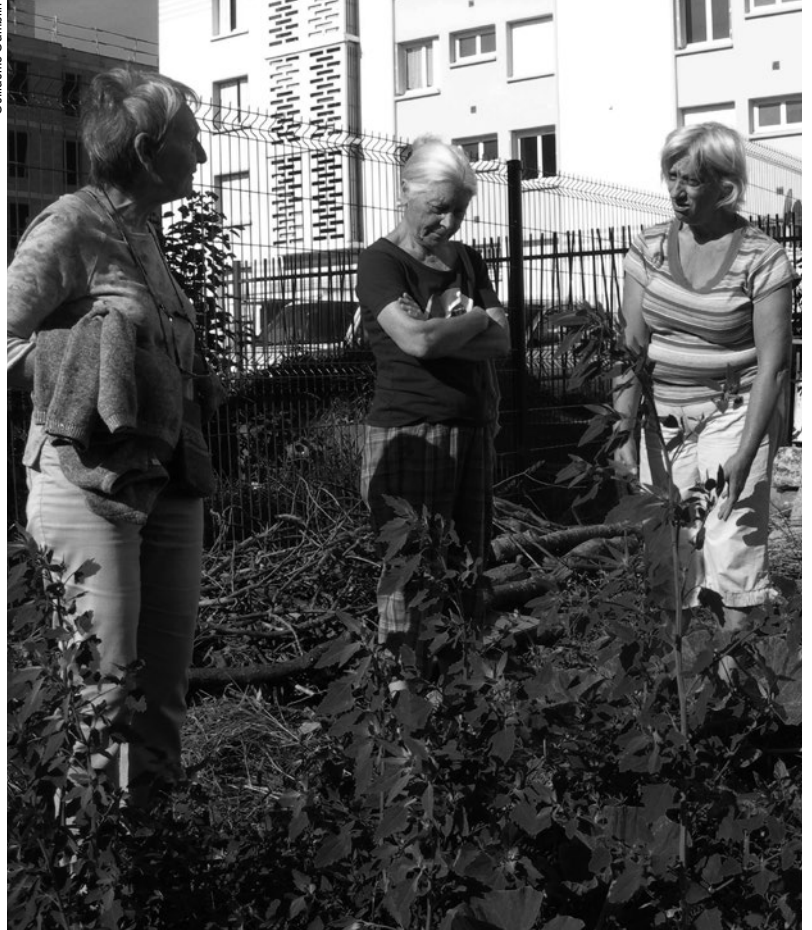
Le choix de s'installer à Vaulx-en-Velin, quartier populaire de la banlieue lyonnaise, a été déterminé notamment par le prix du terrain, l'accueil de la commune à l'égard du projet, et la proximité géographique avec les lieux de vie du groupe d'origine. Les membres du projet ont beaucoup travaillé dès le départ avec les divers acteurs locaux : établissements scolaires,

Guillaume Gamblin



▲ Une couche de tuiles recouvre verticalement une partie des façades, donnant un aspect original à l'ensemble.

Guillaume Gamblin



▲ Marcelle, Jacinta et Michèle discutent des techniques agronomiques.

associations, école d'architecture. Des élèves sont venu-es visiter le chantier et découvrir les murs en paille. À cette occasion, une classe d'école primaire a travaillé toute une année sur les maisons du monde et réalisé un livre qui revisite le conte des trois petits cochons. Le groupe est intervenu au lycée Doisneau et les élèves ont eu droit à une épreuve du bac sur Chamarel !

Les relations avec les autres habitant-es du quartier se construisent petit à petit. *"Il faut du temps."* Les habitant-es de l'immeuble ont encore assez peu de contacts avec les personnes des immeubles alentour, malgré la co-organisation de la fête de quartier ainsi que plusieurs réunions d'information. *"Il est assez facile de parler avec les jeunes, c'est plus dur avec les adultes"*, constate Patrick, qui est allé plusieurs fois discuter avec les jeunes autour de la baraque à frites du quartier. Quelquefois, des discussions se créent autour du jardin. *"Une voisine nous a proposé de nous donner du terreau, par exemple."* Certaines initiatives interpellent : *"Il y a deux jours, nous sommes allés collectivement nettoyer les abords de l'immeuble qui étaient jonchés de canettes et de détritrus. Nous l'avons fait devant les jeunes, sans les accuser mais en leur expliquant que nos invités trouvaient ça moche et qu'on voulait les recevoir bien. Un voisin est venu nous aider."* Le but du projet est d'être ouvert au quartier et aux liens intergénérationnels. Chaque mois, Chamarel organise dans sa salle commune un concert ou

une pièce de théâtre. Une ou deux personnes du quartier viennent à chaque fois y assister.

"RESTER DEBOUT ET LIBRES"

Les habitant-es de cette maison où il fait bon vivre et vieillir ont actuellement entre 62 et 76 ans. Pour y vivre, il est nécessaire d'être retraité-e, du fait d'un financement de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat). La plupart ont tourné leurs pas vers Chamarel en lien avec une trajectoire d'engagement dans la société. *"Se battre contre quelque chose, rester debout et libre"*, résume Jacinta.

Pour Marcelle, vivre ici apporte une cohérence avec son histoire : *"J'ai toujours résisté un peu, à mon niveau."*

Jacinta est portugaise. Elle a résisté à la dictature et connu la prison. Elle estime qu'il est bon de se battre "contre" mais qu'il est important aussi de se changer soi-même, *"ne pas collaborer avec ce que l'on combat"* et, pour cela, de vivre autrement.

Pour Patrick, 1968 a été *"un dé clic"*. Il a participé à des groupes politiques divers puis s'est dit que *"quitte à y passer de l'énergie, autant changer quelque chose tout de suite. Pour moi, c'est un engagement plus politique que celui que j'avais dans des partis auparavant, insiste-t-il. Vivre ici contribue à changer le monde de demain, à préparer autre chose"*.

Guillaume Gamblin ■

■ Chamarel "Les Barges",
10 rue du 19-mars-1962,
69120 Vaulx-en-Velin,
contact.chamarel@gmail.com,
cooperativechamarel.wordpress.com



▲ Marthe Marandola et Geneviève Lefebvre

Quelques recommandations pour éviter l'échec

Deux médiatrices engagées dans le suivi de groupes de cohabitantes témoignent de leur expérience et pointent du doigt quelques écueils à éviter pour ce type de projet.

EN TANT QUE MÉDIATRICES, NOUS SUIVONS des groupes de cohabitantes. Nous avons développé cette activité parce que nous possédons des outils facilitateurs de projet et de dynamique de groupe, et aussi par goût pour la création collective et l'action citoyenne.

Nous avons édité un livre : *Cohabiter pour vivre mieux*. Nous y avons consigné des expériences, des récits, donnons des informations pour que les groupes apprennent à se gérer au mieux du point de vue matériel et psychologique. Depuis cette parution, nous avons reçu de très nombreux mails de personnes en recherche de partenaires pour se lancer dans cette grande aventure.

DES ÉNERGIES PLUS NOMBREUSES, DES ÉCUEILS SPÉCIFIQUES

La majorité des demandes émane de personnes à la retraite ou proches de celle-ci, en couple ou pas. Attirées par l'idée de vivre dans un environnement humain et social de qualité, elles nous expriment leurs valeurs de solidarité, d'amitié, d'écologie. Mais aussi leurs craintes, leurs inquiétudes. Celles-ci sont tout à fait légitimes. En effet, faire un projet de nouvel habitat représente déjà, en soi, un effort important de temps, d'argent et de mobilisation d'énergie. Or, construire

un projet à plusieurs foyers, avec X personnes, offre des aspects positifs indéniables mais ajoute également des difficultés qu'il convient de ne pas minorer afin d'éviter les échecs douloureux. Le positif, c'est l'énergie mise en commun, la créativité, la multiplication des possibilités, des ouvertures, des talents, la joie d'œuvrer et construire ensemble. Quels sont les écueils pouvant venir abîmer voire briser le rêve ?

ATTENTION À L'EXCÈS DE CONFIANCE

L'excès de confiance. Or, l'enthousiasme est fondamental. Nous avons besoin "d'y croire". Il n'est pas question de devenir des "tueurs de rêves", des propagateurs de peurs. À quel moment risque-t-on de basculer dans un excès de confiance rendant aveugle aux problèmes à venir ?

Voyons quelques exemples pratiques, à l'aide de phrases entendues.

"Faisons confiance, on se lance sans avoir le budget nécessaire mais il va bien se passer quelque chose, si on y croit, il n'arrivera que du positif." Certes, mais la sagesse voudrait qu'on ajoute à cette sentence : "Cherchons quand même une solution de rechange, au cas où..." Prévoir le pire n'est pas un manque de confiance mais une marque de maturité. La Fontaine nous l'a dit : "Aide-toi, le ciel t'aidera."



▲ À Herne, en Allemagne, des membres de Hal'âge visitent un habitat dédié à des personnes de plus de 50 ans et ayant des petits revenus.

"À quoi bon faire un contrat entre nous ? On verra au fur et à mesure." Aujourd'hui, tout va bien dans le groupe, on s'apprécie, on s'entend bien, c'est du solide. Mais demain ? Si l'un des couples se sépare ? Si quelqu'un, pour une raison grave et personnelle, change d'avis ? Notre expérience de la médiation nous l'enseigne : quand un problème surgit dans son acuité, les amitiés n'y survivent pas toujours... La solution ? Clarifier les échanges, expliciter les contrats, savoir quelles sont les conséquences financières et juridiques de nos choix. Se faire confiance dans la lucidité.

ANTICIPER LES LIMITATIONS LIÉES À L'ÂGE

"On est tous en bonne santé, on a une bonne hygiène de vie, il n'y pas de raison que cela cesse." Ce n'est pas être pessimiste que d'envisager l'apparition, à partir d'un certain âge, de soucis de santé venant contrarier notre vie. Autant s'en parler. Se dire comment on peut compter sur l'autre et surtout, jusqu'à quelle limite, permet d'évacuer cette angoisse. Ainsi, dans un groupe où une dame assez âgée prévoyait pour elle un habitat sommaire avec poêle à bois, les autres membres ont pu lui exprimer leur inquiétude pour le jour où elle perdrait de l'autonomie dans cet habitat nécessitant des efforts physiques. Ce langage de clarté permet de construire des solutions.

Méfions-nous aussi de la surestimation de nos capacités, matérielles et physiques. Un chantier peut épuiser et provoquer des disputes, surtout s'il traîne en longueur. Avoir suivi un stage de construction ne donne pas le savoir-faire pour diriger un chantier ; posséder quelques bribes de

droit ne permet pas d'écrire des statuts juridiques ou des contrats ; vouloir à la fois construire, créer, développer, s'investir localement, jardiner, etc., c'est simplement parfois trop d'étapes en même temps. Ainsi, il est recommandé de s'évaluer lucidement, selon notre âge et nos occupations professionnelles et familiales.

RESTER MODESTE ET SOIGNER LA COMMUNICATION

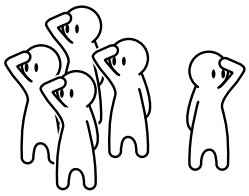
Méfions-nous encore des comparaisons. On lit, on rencontre, on nous parle d'autres groupes qui font tout "super bien". Mais nos échanges confidentiels montrent parfois une réalité plus nuancée... Comme dit la sagesse, "tu trouveras toujours plus grand et plus petit que toi". Un idéal trop ambitieux décourage. Abstenons-nous de l'orgueil, un modeste projet bien ficelé, correspondant grosso modo ce que chacun-e attend, est une réussite dont il faut se réjouir. Apprenons à être souples et à laisser de côté les regrets et la perfection.

Enfin, il est nécessaire de réfléchir à nos façons de communiquer. Le découragement vient de réunions interminables, d'une incapacité à prendre des décisions, de remises en cause incessantes, de prises de pouvoir, d'incompréhensions et de malentendus. La "médiation de projet" peut s'avérer utile dès le départ. Quelques réunions positionnées aux étapes aident à y voir clair, à parler d'argent, à travailler ensemble avec les différences, à lever les malentendus.

Marthe Marandola ■



■ Marthe Marandola, Geneviève Lefebvre, *Cohabiter pour vivre mieux*, Jean-Claude Lattès, 2009, www.aegalite.fr



BONNES NOUVELLES DE LA TERRE

Olivier Daniélo

Route solaire : le grand gaspillage

Les expériences de routes solaires développées par Colas, filiale routière de la multinationale Bouygues, se révèlent extrêmement coûteuses.

L'hélioroute normande, inaugurée par Ségolène Royal le 22 décembre 2016, a produit deux fois moins d'électricité que prévu durant l'année 2017. Elle a coûté 5 millions d'euros.

L'hélioroute parisienne, installée à Boulogne, "manque de... soleil", a titré le journal *Le Parisien* le 26 juillet 2018. Elle devait chauffer la piscine. Les expert-es auraient découvert que les camions, voitures, motos, vélos et piétons qui passent sur la route font davantage d'ombre que prévu. Sans parler des salissures, qui font obstacle au passage de la lumière. Vincent Boulanger, spécialiste du solaire basé en Allemagne, a résumé ainsi la performance de ce projet : "Impressionnant ! 100 m² de Wattway produit 7 kWh/jour, soit 2 500 kWh/an, soit 5 fois moins que 100 m² photovoltaïques sur un toit !".

Le projet d'hélioroute en Ardèche a de son côté suscité la publication d'un communiqué cinglant de la part d'EELV-Ardèche.

"L'électricité produite en photovoltaïque coûte aujourd'hui moins cher que l'électricité nucléaire. Mais si on voulait prouver que les énergies renouvelables coûtent trop cher, on ne s'y prendrait pas autrement qu'avec une telle route photovoltaïque (...). La route est l'un des pires endroits pour l'installation de cellules photovoltaïques (...). Le coût à l'installation est énorme et il ira à l'entreprise Colas, filiale de Bouygues. C'est une très bonne manière de subventionner les grands groupes, sans retour pour les populations".

Et en Vendée ? L'hélioroute installée juste devant le collège Saint-Exupéry, à Bellevigny, était morte au bout de 18 mois d'agonie physique. Une durée de vie aussi courte est vraiment rédhibitoire pour le taux de retour énergétique du système : il est fort

probable que davantage d'énergie ait été consommée pour construire cette route solaire scolaire qu'elle n'a délivré d'énergie électrique durant les 18 mois en question.



Des routes solaires pédagogiques ?

En Picardie, Colas a installé durant l'été 2018 une route solaire au cœur même du collège Édouard-Lucas, à Amiens. Un investissement de 122 000 euros TTC (soit 5 083 € le mètre carré), assuré à 100 % par de l'argent public, pour une production estimée de 1 800 kWh par an. Même si ces 24 mètres carrés d'hélioroute de 10^e génération s'avéraient capables de produire pendant 20 ans sans aucune dégradation de rendement, seulement 36 000 kWh seraient délivrés. Ce qui ferait un coût de 3,4 euros par kWh. Le coût du solaire standard est à présent de 0,052 €/kWh en France, ce qui est 65 fois moins élevé.

"La route solaire est un cas d'école, observe Olivier Appert, délégué général de l'Académie des technologies et ex-président du comité français du Conseil mondial de l'énergie. Rares sont les acteurs du secteur de l'énergie qui ont osé émettre publiquement un avis critique sur ce concept, qui est économiquement et énergétiquement absurde. Pour les établissements scolaires, un projet véritablement pédagogique serait d'inciter les élèves à avoir un comportement économe, ensuite d'isoler les bâtiments en privilégiant les approches rationnelles coût/bénéfice".

En partenariat avec : www.reporterre.net



» Ardèche

La Clémenterie : une ferme autogérée

C'est une ferme paysanne qui se revendique libertaire et féministe. La Clémenterie s'étale sur 88 hectares d'une montagne parfois bien escarpée. La ferme, regroupée en association, est gérée par un petit groupe d'habitant-es et de non-habitant-es avec une direction collégiale. En résonance avec le projet paysan, le lieu revendique une position anti-capitaliste "contre les frontières des États, des pensées et des classes, des genres et même des sexes...". Au delà des discours, la ferme tisse des liens de solidarité et de convivialité au sein du lieu et avec des personnes des villages alentours, en promouvant des jardins vivriers

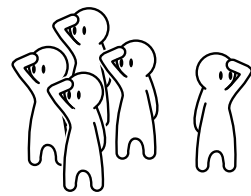


partagés, des échanges de savoir et savoir-faire, des outils, des fêtes. Elle participe à la mise en place d'une économie commune solidaire et de productions agricoles et artisanales générant des revenus mis en commun grâce à un réseau d'entraide paysanne et l'organisation et gestion d'un groupement d'achat. Cet engagement s'inscrit aussi dans une approche féministe. À La Clémenterie, la lutte pour l'émancipation des femmes passe par leur accès aux moyens de subsistance : jardin vivrier, contrats de travail, services gratuits, entraide et accompagnement, prise en charge des enfants pendant les activités et les réunions, etc. La Clémenterie est un lieu ouvert toute l'année. Il est néanmoins demandé d'y rester au moins trois semaines d'affilée pour comprendre l'histoire collective du lieu et prendre le temps de la rencontre.

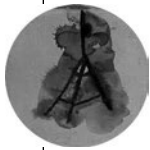
♦ Tél. : 04 75 37 26 33, Hameau La Clémenterie, 07380 La Souche, laclémenterie@mailoo.org, <http://la-clementerie.revolublog.com>



La Clémenterie



Médias



♦ **"Saupoudrés"**, Léa Promaja, reportage diffusé dans l'émission *Labo* du 1^{er} juillet 2018 sur la RTS (Radio Télévision Suisse), www.rts.ch. En zone de guerre, il n'est pas rare que des territoires soient "saupoudrés" de substances toxiques. En 2017, l'armée étasunienne a admis, après de nombreux dénis, avoir bombardé des camions-citernes à l'uranium appauvri en Syrie sous Obama en 2015. "Saupoudrés" est un documentaire qui revient sur cette question, mais au Kosovo et ses alentours, avec presque 20 ans de recul.



♦ **Z, revue itinérante d'enquête et de critique sociale**, n°12, "Guyane, trésors et conquêtes", 2018, 234 p., 15 €. Revue annuelle d'une grande qualité, Z a pour habitude de s'installer quelques semaines sur un territoire pour décrypter une thématique. Choqué-es par les bribes d'informations qui nous arrivent du projet Montagne d'Or, c'est en Guyane qu'ils et elles ont posé en avril 2018 leurs valises, et ont enquêté. Ce numéro retrace entre autres leurs tentatives de compréhension de la force encore prégnante du colonialisme, du poids et des conséquences de la station spatiale Kourou, et bien sûr des luttes contre le renouveau minier français.



♦ **Les autres voix de la planète !** Depuis le 4 octobre 2018, Jocelyn Peyret anime une courte rubrique sur les médias indépendants, tous les jeudis à 7h50 sur Radio MNE à Mulhouse, 107.5 FM (<http://radiomne.com>). Et le premier de la série était... *Silence !* Petits médias aux grandes idées, n'hésitez pas à contacter l'émission pour vous faire connaître. joc@no-log.org



♦ **4 saisons, "L'autonomie au jardin : c'est possible !"**, septembre-octobre 2018, 100 p., 6,60 €. La revue bi-trimestrielle de *Terre vivante* change de formule ! 100 pages et des articles très largement illustrés par photos et dessins permettent une entrée stimulante dans l'écologie pratique. Ce magazine est avant tout le livre de chevet de l'apprenti-e jardinièr-e et écologiste qui sommeille en vous.



♦ **"Patronat, syndicats ou salariés : qui servent les experts ?"**, *Agone*, n°62, 2018. Revue de 200 pages très riche et argumentée, qui interroge la place du savoir technique dans le monde du travail actuel et sa libéralisation. À l'aide de quels arguments, par quels processus le patronat justifie-t-il licenciements et délocalisations ? Les syndicats peuvent-ils s'appuyer sur les mêmes outils d'expertise que ceux du patronat ? Les différents textes insistent sur l'importance de sauvegarder des formes autonomes d'expertise créées par et pour les travailleu-ses et les militant-es.

» Bretagne

Mobilisation pour les écoles Diwan

Il y a actuellement 46 écoles, six collèges et un lycée, en Bretagne, qui accueillent quelques milliers d'élèves dans un environnement bilingue breton-français. Les enseignant-es sont normalement payé-es par l'État... mais sont en nombre très insuffisant d'où, jusqu'à maintenant, le recours à près de 150 emplois aidés. Or le gouvernement actuel n'a pas renouvelé ces contrats mettant en péril ce réseau d'enseignement. Le 26 mai 2018, entre 2 000 et 3 000 personnes ont manifesté dans les rues de Rennes pour demander à l'État d'ouvrir des postes d'enseignement.

♦ *Diwan Breizh*, ZA Sant-Ernél, BP 147, 29411 Landerne cedex, tél : 02 98 21 33 69, <http://www.diwan.bzh>



L'ambulance partisane : le soin en milieu hostile

L'ambulance partisane est née sur le plateau limousin, mais on a pu la croiser sur la ZAD de Notre-dame-des-Landes ou vers Briançon ou Vintimille en soutien aux migrant-es. En 2014, l'Association de Soins Intercommunale (ASI) a été créée afin d'apporter des soins et premiers secours partout où leur accès est rendu difficile. Elle s'est procuré une ambulance pour appuyer ses interventions en France et ailleurs. Elle permet l'accès rapide aux premiers secours et sert de support à des formations. Une dizaine de personnes formées médicalement développent un accès libre à des pratiques de soins autonomes, gratuites et de qualité, et assurent des formations et une transmission lors de rencontres. Selon l'association, la vitesse à laquelle se répandent les déserts médicaux, l'accroissement de l'armement policier et la gravité des blessures qu'il entraîne, ainsi que la gestion de plus en plus décomplexée et violente des personnes aux frontières rendent son action toujours nécessaire.

L'ambulance permet de renforcer la qualité des soins sur les luttes politiques sans discriminations de statut social. Le projet, qui fonctionne uniquement grâce à du bénévolat et des dons, alterne entre soins quotidiens et réponses à des situations d'urgence. Impliquée dans la lutte contre le nucléaire à Bure ou de passage dans le Limousin, vous la croiserez peut-être !

♦ *Contact : medecine@riseup.net*



» Belgique

Une belle manière d'arroser la solidarité

Fabriquer et vendre ses bières au profit d'une cause qui nous tient à cœur ? C'est sans surprise en Belgique que plusieurs collectifs se sont emparés de cette idée. À Haren, en opposition à la construction d'une prison au Keelbeck, quartier sud de Bruxelles aux sols encore relativement peu pollués, des militant-es ont commencé à cultiver les terres. Afin de financer les actions en justice, la *Brasserie de la Lesse* a été sollicitée pour confectionner deux bières spéciales, la *Zadineke* et la *Keelbier*, distribuées dans les réseaux alternatifs, et faciles à vendre avec les paniers

alimentaires ! Autre technique du côté des 100 pap. La 100 pap, bière vendue afin d'aider des personnes sans-papiers à se loger, est née du rachat de 5 000 bouteilles de bière invendues. Le stock étant déjà écoulé, c'est aujourd'hui la brasserie 3F qui a lancé un nouveau brassin. Grâce aux recettes, c'est un bâtiment qui va pouvoir être loué par le collectif. Une idée à fermenter... (Source : *Imagine*, n° 128, juillet-août 2018).

♦ *Contact : <http://www.respire-asbl.be> et <http://100pap.be>, shop@100pap.be*



Transports

» Dunkerque

Aller à l'école en rosalie !



Des bâches transparentes sont installées sur les côtés pour protéger les enfants du vent et de la pluie. Une alternative à la voiture individuelle qui semble beaucoup plaire aux 19 élèves concerné-es par ce ramassage scolaire écolo. Deux animateurs sont payés respectivement par la maison de quartier et par la *Fondation solidaire du Dunkerquois*.

Depuis la rentrée 2018, deux rosalias parcourent les rues de Dunkerque, avançant en partie grâce à l'énergie des enfants. Mais elles ne sont pas destinées au tourisme balnéaire. Accompagné-es par un animateur, les élèves de l'École de la mer, à Malo-les-Bains, effectuent les trajets aller-retour de leur domicile à l'école en pédalant ensemble dans ces *Rosalie Bus* gratuits, aidé-es d'une assistance électrique.



Deux trains de nuit sauvés

Les deux dernières lignes de train de nuit en France, Paris-Briançon et Paris-Rodez/Latour de Carol (dans les Pyrénées-Orientales), vont être maintenues grâce à la mobilisation du collectif *Oui au train de nuit*. Les rames devraient être rénovées pour 30 millions d'euros, a annoncé le 22 septembre la ministre chargée des Transports Elisabeth Borne. "*La convention actuelle entre l'État et la SNCF doit s'arrêter en 2020 : je vous annonce qu'elle sera reconduite au-delà, ce qui veut dire que nos trains de nuit continueront*", a-t-elle indiqué, à sa descente du train de nuit en gare de l'Argentière-Les-Ecrins (Hautes-Alpes).

» Suisse

Le vélo dans la constitution

Le 23 septembre 2018, la Votation Vélo a été acceptée par 73,6 % de la population et par la totalité des cantons suisses. Les voies cyclables seront mentionnées dans la Constitution et mises sur un pied d'égalité avec les chemins et sentiers de randonnée pédestre. Cet article donne aux autorités fédérales plus de pouvoir pour développer un réseau de pistes cyclables dans le pays. La bonne nouvelle a été contrebalancée par un autre référendum qui, lui, a été rejeté : l'interdiction définitive des OGM.



Agriculture

Le Treuil, un futur "lieu des possibles"



Le Treuil est un projet de la *Maison paysanne de la Loire* qui réunira à Chambœuf dans les bâtiments d'une ancienne ferme des acteurs et actrices varié-es de l'agriculture paysanne dans le département : *Confédération Paysanne*,

Addear, Comité d'action juridique, Accueil Paysan, Solidarité Paysans. L'association *Les amis du Treuil* s'est constituée pour soutenir le projet et y associer d'autres structures de l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de faire du lieu un centre de ressources et de savoir-faire sur l'agriculture paysanne, un lieu de formation, d'accueil de courts séjours et chantiers, un espace culturel ouvert. Pour le moment le projet est en phase d'acquisition du bâtiment (via une SCI) et de travaux. Il est possible de s'impliquer dans *Les amis du Treuil*, de soutenir le projet financièrement d'ici novembre 2018, ou encore de participer aux chantiers qui seront organisés.

♦ *Contacts : SCI du Treuil, Le Treuil, 42330 Chambœuf. Blandine Drevet-Odovard, brebiopilat@orange.fr ; Les amis du Treuil, Jean-Pierre Mousset, jpmous@berarmous.fr*

Condamnation de 6 militant·es de la Confédération paysanne au procès des 1 000 vaches

Le 13 septembre 2018 se terminait à Amiens le procès de la ferme-usine des 1 000 vaches. Cinq militants et une militante de la *Confédération paysanne* poursuivi-es au civil pour leur action syndicale de démontage ont été condamnés à verser 120 000 € de dédommagements au propriétaire de la ferme-usine. Ils et elles avaient pourtant été reconnus par la cour d'Appel comme participant à "une action collective de lanceurs d'alerte". Ces six militant·es avaient été pris au hasard parmi l'ensemble des personnes présentes en 2013 et 2014, lors d'actions qui avaient endommagé le chantier de la ferme implantée à Drucat, près d'Abbeville (Somme), à quelques semaines de sa mise en service.

L'Europe et le principe du "pollueur-payé"

Le journaliste d'investigation Mark Lee Hunter a étudié à la demande de *Greenpeace* la liste des bénéficiaires des subventions européennes de la Politique agricole commune (PAC) et celle des exploitations agricoles les plus polluantes en termes d'émissions d'ammoniac (la seule pollution qui soit suivie à l'échelle des exploitations). Première constatation de son étude publiée le 24 avril 2018 : une minorité des élevages industriels font l'objet d'un suivi de ces émissions toxiques. Second constat : de nombreuses exploitations touchent de fortes aides de l'Europe tout en étant classées comme très polluantes. Ainsi, 20 exploitations fortement émettrices d'ammoniac ont touché en 2015 plus de 115 000 euros d'aides européennes, se plaçant dans les 3% des fermes les plus subventionnées. De nombreux efforts sont à faire pour inverser la logique et aller vers le principe du "pollueur-payeur" : améliorer le suivi des pollutions à l'ammoniac, les étendre à d'autres sources de pollution, et modifier en profondeur la logique actuelle de la PAC qui veut que ce soit essentiellement sur la base du nombre d'hectares de terres cultivables que sont calculées les subventions qui sont versées aux exploitations. Une incitation à développer des projets de grandes amplexes, loin d'un modèle d'agriculture paysanne où "trois petites fermes valent mieux qu'une grande".

♦ *Greenpeace France, 13 rue d'Enghien, 75010 Paris, tél. : 01 80 96 96 96, www.greenpeace.fr*



AVEC FRANÇOIS DE RUGY, IL N'Y AURA PAS DE VAGUE



France : c'est mal parti !

Dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat entré en vigueur en novembre 2016, la France s'est engagée à être neutre en gaz à effet de serre d'ici 2050. Cette évolution doit se faire grâce à l'encadrement prévu dans la *Stratégie nationale bas carbone (SNBC)*. Ce document, inscrit dans la loi, doit expliquer comment nous arriverons à supprimer 450 millions de tonnes équivalent CO₂ (estimation des émissions de 2016). Le gouvernement qui doit adopter la SNBC avant la fin de l'année a déjà annoncé des objectifs : augmenter le captage du carbone dans les sols par de meilleures pratiques agricoles (notamment les cultures sans labour, la reforestation, etc.), par le développement de technique de stockage (dont pratiquement aucune ne fonctionne correctement actuellement), enfin par la diminution des émissions (bâtiment à énergie positive, transports doux, etc.).

Ces effets d'annonce sont cependant contredits sur le terrain : si la France a baissé dans un premier temps ses émissions carbone jusqu'en 2014, c'était principalement dû à la délocalisation d'une partie de l'industrie. Depuis, les émissions sont reparties à la hausse au rythme d'environ 2 % par an, soit sensiblement le taux de croissance économique. Cela signifie que l'on n'a pas réussi à consommer plus en polluant moins.

Pour rattraper le retard pris, le gouvernement prévoit donc une accélération de la décroissance des émissions... mais sans expliquer comment cela serait possible. Mais pas de problème : la SNBC est indicative et non contraignante. Nous pourrions continuer à tout miser sur la croissance sans trop regarder ce qui se passe sur le climat.

Mobilisation historique face à l'urgence climatique

Plus de 20 000 personnes à Paris, de 10 000 à Lyon, de 8 000 à Toulouse, de 3 000 à Strasbourg, et des milliers également à Bordeaux, Lille, Marseille, Rouen, Caen, Le Havre, Rennes, Nantes et dans 130 communes en France. Plus de 130 000 personnes au total ont manifesté dans toute la France lors de la plus importante mobilisation climatique à ce jour, le 8 septembre 2018.

900 manifestations ont également eu lieu à Berlin, Bruxelles, Londres, Sydney, San Francisco, au Vietnam, en Indonésie, au Kirghizstan et dans plusieurs dizaines de pays, en écho à la campagne internationale pour la sortie des fossiles, lancée par l'ONG *350.org*.

À New-York, plus de 100 000 personnes sont descendues dans les rues.

En France, le contexte était favorable après la démission de Nicolas Hulot, mais l'énergie et la créativité des citoyen·nes ont joué aussi. Pour de nombreuses personnes, il s'agissait de leur première manifestation sur l'enjeu climatique.

À Lyon, le "siège" symbolique de l'hôtel de ville et la mobilisation ont poussé la Métropole à voter un vœu demandant aux fonds publics de désinvestir des énergies fossiles.

Au-delà de cette journée mémorable, l'enjeu est la transformation de cette prise de conscience en une mobilisation politique de grande ampleur.

Parmi les réseaux engagés pour le climat, *Réseau action climat*, *Mundo M*, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, tél. : 01 48 58 83 92, <https://reseauactionclimat.org>.

Alternatiba, <https://alternatiba.eu>, *350.org*, <https://350.org.fr>, <https://france.zerofossile.org>

Un site internet né suite à la marche du 8 septembre : <https://ilestencoretemps.fr>

Au niveau international : *350.org*, <https://350.org> et *Rise for the climate*, <https://fr.riseforclimate.org>



Marche pour le climat à Lyon...



...à Ituaingo en Colombie.

Nucléaire



» Allemagne

Le démantèlement des centrales : un marché lucratif

Les centrales nucléaires allemandes auront toutes cessé de fonctionner en 2022. Les centrales sont donc petit à petit démantelées, processus long, coûteux et dangereux. À Lubmin par exemple, dans le nord-est de l'Allemagne, une centrale est en train d'être démantelée depuis maintenant 23 ans ; la décontamination de chaque pièce de la centrale prend près de deux jours. Et cette centrale représente plus de 1,8 millions de tonnes de déchets... Une partie des déchets radioactifs doit par ailleurs être enfouis. À l'heure actuelle, l'Allemagne n'a pas trouvé de lieu de stockage sûr.

Depuis la décision allemande de 2011 d'accélérer la sortie du nucléaire, seize réacteurs sont partiellement démantelés ou sur le point de l'être en Allemagne. L'entreprise EWN, qui a abandonné en 2017 son nom *EnergieNord* pour se rebaptiser *Société de démantèlement*

d'installations nucléaires, supervise une partie de ces démantèlements. Cette activité se révèle recherchée et lucrative. Pour le démantèlement de la centrale de Lubmin – commencé en 1995 – l'État a déboursé 6,6 milliards d'euros. Les quatre grands exploitants du nucléaire allemand (*RWE*, *EON*, *EnBW*, *Vattenfall*) ont été obligés de provisionner 38 milliards d'euros, mais rien n'a encore été vraiment déposé en banque. Par ailleurs, si l'une de ses entreprises fait faillite, c'est l'État qui épongera les dettes. De même, le précédent gouvernement a décidé de prendre à sa charge l'un des aspects les plus onéreux du démantèlement : le stockage des déchets et la recherche d'un site d'enfouissement final pour les déchets hautement radioactifs... L'État finance le démantèlement des centrales au profit des industriels. (Source : Médiapart, "*L'Allemagne confrontée au chantier titanesque du démantèlement de ses centrales nucléaires*", Thomas Schnee, 25 avril 2018)



» CHRONIQUE

CHRONIQUES TERRIENNES

Stéphen Kerckhove



Vendredi noir...

Dans un bel élan schizophrénique, notre société de consommation, après s'être émue de la démission de Nicolas Hulot et inquiétée des effets du dérèglement climatique et de l'effondrement des écosystèmes, a célébré début octobre 2018, le "Black Friday". Cette nouvelle fête de la surconsommation illustre le fossé grandissant entre ce que nous devrions entreprendre pour éviter le chaos climatique et une réalité faite de stimuli commerciaux, normalisant le surrégime et banalisant l'excès.

Promo sur la planète, solde sur le climat... tout doit disparaître !

Ce "Black Friday" est donc tout à la fois le jour des occasions à ne pas manquer et le jour de la frustration généralisée. Le fossé entre le monde mirifique venté par la publicité, la capacité financière des consommateurs et les contraintes écologiques s'agrandit jour après jour. Profiter jusqu'à la lie, renoncer à toute satiété, sur-vivre au sens littéral du terme, voilà ce à quoi nous invitent les petits soldats du consumérisme. Compulsivement, les consommateurs, véritable "illimité-es", sont donc sommés de renoncer à toute morale pour embrasser le monde marchand et son obésité matérialiste.

L'écœurement est, sans nul doute, au bout de ce tunnel. Mais le système consumériste a acquis une sorte d'immunité grâce

au renouvellement permanent qui induit lui-même une sorte d'amnésie. En accélérant le rythme, les consommateurs renoncent à s'inscrire dans une durée quelconque. Chacun-e peut dès lors, avec la même "sincérité", se prosterner devant la dernière prothèse qui aura tôt fait de devenir irremplaçable et regretter les effets de ladite prothèse sur les grands équilibres écologiques.

Des marches pour le climat à une mobilisation politique

La pression publicitaire entretient également cette illusion d'un monde sans fin, et ce avant de découvrir... la fin du monde.

En septembre, plus de 150 000 personnes ont marché pour le climat. Ces marches ont rassemblé des jeunes et des personnes âgées, des militant-es chevronné-es et des citoyen-nés inquiet-es. Cette diversité est tout à la fois une richesse et une menace. Par leur diversité, ces manifestant-es ont porté un message, une sincérité qui peut nous rendre optimiste. À rebours, le caractère spontané de ces marches les rend fragiles car personne ne peut croire que le système "destructiviste" s'écroulera à la suite d'une simple manifestation, fut-elle créative, chaleureuse et conviviale.

L'heure est à la politisation, au sens noble du terme. La peur, la crainte, l'espoir qui se sont exprimés durant ces marches pour le climat doit connaître une suite. L'une des suites possibles pourrait être de boycotter et d'appeler au boycott des opérations du type "Black Friday". L'histoire jugera sévèrement ces grands messes à la gloire du consumérisme finissant. Ce "Black Friday" est avant tout un vendredi noir pour la planète. Profitons de ce moment d'irrationalité collective et de dévotions dégoulinantes pour désacraliser ces fêtes païennes organisées à la gloire de ces nouveaux dieux que sont *Apple* et consort. À l'heure des crises écologiques, les manifestant-es de la marche pour le climat doivent barrer la route des manipulateur-ices et contester, pas à pas, la place prise par les publicitaires et autres marchands du temple.

Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

» Alsace

Expulsion de la ZAD du Moulin

Le 10 septembre 2018, soit deux jours après le succès des marches pour le climat du 8 septembre qui ont réuni plus de 100 000 manifestant-es dans toute la France, le gouvernement a mobilisé 515



gendarmes pour évacuer la "zone à défendre" de Kolbsheim. Les habitant-es s'opposent au chantier du Grand contournement ouest de Strasbourg (GCO), un projet de Vinci de 24 km d'autoroute qui détruirait 350 hectares d'espaces naturels, de forêts et de terres agricoles. Malgré une expulsion très violente, la mobilisation continue, soutenue par une partie de la population.

Victor (matelot) lance un sonar, baptisé "fish", afin de cartographier les fonds marins et de déterminer les endroits plus propices à la présence du récif.



Guyane : le récif qui va bloquer Total ?

L'équipage du bateau *Esperanza* de *Greenpeace* a mis à jour la présence de récifs prolongeant le Récif de l'Amazone au large de la Guyane. Un formidable écosystème à préserver... mis en danger par des projets d'exploitation pétrolière sous-marine par *Total*. L'organisation écologiste a lancé une campagne pour que la compagnie pétrolière abandonne ses projets de forage au large du Récif de l'Amazone.

♦ Informations : <https://fr.amazonreefs.org>



» Notre-Dame-des-Landes

Toujours une zone à défendre

Début octobre 2018, 15 projets agricoles menés par des habitant-es arrivé-es dans le cadre du mouvement anti-aéroport ont signé de premières conventions précaires avec l'État, se partageant 170 hectares de terres. 370 hectares sont occupés par les agricult-rices historiques résistant au projet d'aéroport. Il y a aussi 230 hectares d'espaces boisés en friche.

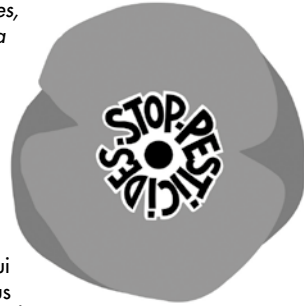
Mais le problème vient, entre autres, des 514 hectares de parcelles appartenant à des exploitant-es ayant cédé les parcelles qu'ils et elles exploitaient sur le terrain du projet d'aéroport et ayant touché des contreparties importantes pour cela, exploitant souvent de grandes surfaces en dehors de la Zad. Regroupé-es sous le nom de l'Amelaza, ces exploitant-es demandent à agrandir leurs fermes

au détriment des personnes ayant travaillé la terre sur leurs terrains durant la lutte. Les zadistes dénoncent la volonté des membres de l'Amelaza d'accaparer cet espace qu'ils n'ont pas défendu en vue d'y réaliser des cultures polluantes. "Les parcelles sauvées sur la zad ne doivent pas servir à l'agrandissement de leurs propres exploitations mais bien être réservées à de nouvelles installations", estime le site zad.nadir.org.



Nous voulons des coquelicots

Le mercredi 12 septembre 2018, un "groupe de bénévoles sans argent" a lancé un appel à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides. "L'heure n'est plus à compter les oiseaux, les abeilles, les papillons morts et les humains malades. Le constat a été fait tant de fois, au travers de centaines d'études scientifiques rigoureuses, que discuter encore n'a plus de sens. Il faut se lever", rappelle Reporterre qui soutient l'initiative. Cet appel porté par Fabrice Nicolino dépasse aujourd'hui largement la pétition. C'est un mouvement qui propose à toutes et tous de se retrouver et d'agir localement pour la fin des pesticides. Le site internet propose des autocollants ou des textes reprenant l'appel, mais aussi des temps de rencontres un peu partout en France.



♦ <https://nousvoulonsdescoquelicots.org>

Le diesel en perte de vitesse

Les véhicules diesel, très polluants, sont de plus en plus bannis des centres-villes européens. Les communes allemandes ont depuis février 2018 la possibilité d'interdire les véhicules diesel. La mairesse de Rome, Virginia Raggi a annoncé début mars 2018 vouloir interdire le centre de la capitale italienne à toutes les voitures diesels dès 2024. La France compte elle interdire d'ici à 2040 la vente de voitures à moteur essence ou diesel. La ville de Paris s'est engagée à interdire les voitures diesel immatriculées avant 2005 à partir de 2019, puis celles d'avant 2011 en 2022. Les lobbys du diesel ont réagi en tentant de le faire passer pour moins émetteur de CO2 et donc moins mauvais pour le climat (pas mauvais pour la santé étant intenable...) que l'essence. *Sucy environnement et transition*, association qui agit localement pour une vie plus respectueuse des humains et de la nature a riposté avec un flyer d'information qui rappelle que le diesel pollue plus que l'essence. Le diesel émet en effet 5 à 6 fois plus de NOx (Oxydes d'azote, sorte de précurseur de gaz à effet de serre) que l'essence, il a une composition de particules plus toxiques et il participe à la destruction des abeilles.

♦ Contact : www.set94.org, set94.org@gmail.com

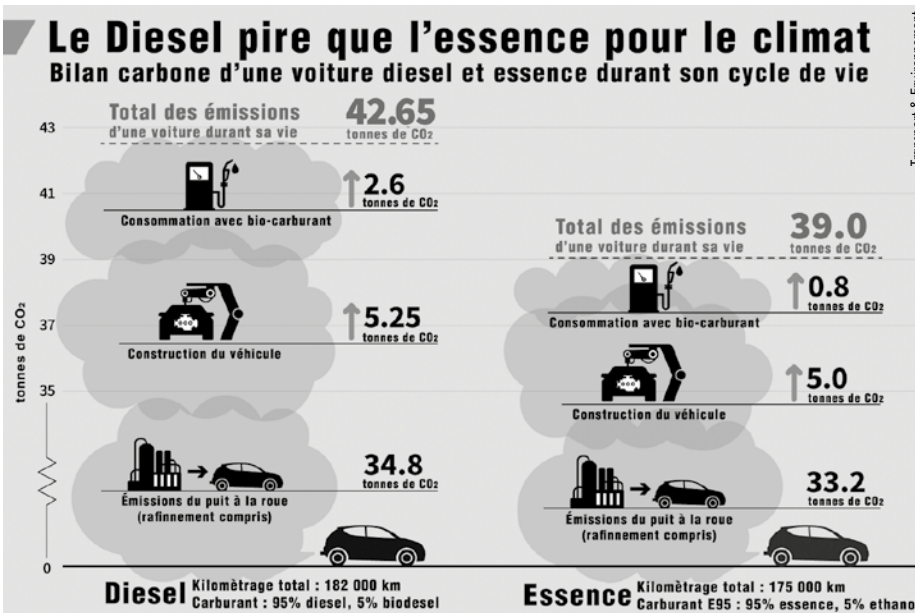
» Pesticides

Voisinage dangereux : le guide de survie

Ah le printemps ! Ses fleurs et ses... épandages de pesticides. Comme chaque année, des milliers de riverain-es de parcelles agricoles traitées avec des pesticides entre mars et octobre environ s'inquiètent et se posent des questions sur les conséquences de ces pratiques agro-industrielles pour leur santé. Du côté des associations comme *Génération Futures*, on constate l'absence de mesures locales et nationales efficaces permettant de protéger réellement les enfants et également les femmes en âge de procréer des dangers des pesticides, aussi bien à l'école qu'à leur domicile. Et on regrette que rien ne soit fait pour faire évoluer le cadre légal à ce sujet, alors que des propositions précises en ce sens sont effectuées auprès des autorités locales (dans le bordelais notamment) et nationales.

En 2018, devant ce constat, *Génération Futures* publie un guide "Riverains de parcelles agricoles exposées aux pesticides" qui aide à s'informer sur les risques, connaître ses droits et agir pour la protection de sa santé et de celle de ses proches. Un petit guide extrêmement bien fait qui devrait aider en attendant que de véritables mesures de protection des populations et de prévention soient mises en place.

♦ *Génération Futures*, 179 rue Lafayette, 75010 Paris, www.generations-futures.fr





Paix et Non-violence

» CHRONIQUE

NUCLÉAIRE ÇA BOUM !

Michèle Rivasi

Pour le retrait des armes nucléaires américaines prépositionnées en Europe

Face à Trump et Poutine, qui ne cessent d'attaquer l'ordre international et d'entretenir des logiques de guerre, l'Union européenne se doit d'assurer sa défense par ses propres moyens et de peser de tout son poids diplomatique pour arrêter cette nouvelle course aux armements.

Les enjeux de la dissuasion nucléaire sont particulièrement décisifs pour notre défense commune et ne peuvent faire l'économie d'un large débat public. L'UE doit présenter un front commun en faveur d'une dénucléarisation progressive et durable du continent européen, en jouant des rapports de force.

Dans un bras de fer entre la Maison-Blanche et Berlin, les États-Unis menacent en effet de retirer le système de partage des armes nucléaires (*nuclear sharing*), installé sur le sol européen pendant la Guerre Froide. (1)

Vers une bombe atomique européenne...

En conséquence, nous avons assisté à la levée du tabou de l'Eurobombe, dont l'idée avait été conçue en Allemagne de l'Ouest dans les années 1950. Certaines voix vont même jusqu'à plaider pour l'adoption d'armes de dissuasion nucléaire par l'Allemagne. En effet, le réchauffement des

relations entre les États-Unis et la Russie pourrait inciter des pays comme l'Allemagne — ou la Pologne — à développer leur propre système de dissuasion nucléaire. Pour d'autres, le couple franco-allemand ferait un bon candidat pour prendre cette lourde et coûteuse responsabilité, assumée aujourd'hui par les États-Unis. Cette option, qui permettrait à la France de moderniser son arsenal nucléaire sans en supporter le coût exorbitant, pourrait séduire le président Macron et la chancelière Merkel, soucieux de s'asseoir leurs ambitions européennes.

... Ou vers la dénucléarisation ?

Ces scénarios ne doivent pas nous empêcher de remettre en question l'efficacité stratégique de la dissuasion nucléaire, dont les dispositifs ont contribué à la militarisation permanente de nombreux territoires européens, comme aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne et en Italie, où sont encore stationnées 150 têtes nucléaires américaines.

Alors même qu'il est question d'imposer de nouvelles armes nucléaires sur le continent, il n'est pas raisonnable que ce type de décisions soit pris exclusivement par les détenteurs de ces armes et non pas

par ceux qui paient pour les entretenir, les loger et les conditionner.

Le débat sur le remplacement du parapluie nucléaire américain par une coopération franco-allemande, voire européenne, doit donc être perçu comme une fenêtre d'opportunité historique pour obtenir des États-Unis et de la Russie le retrait des stocks d'armes nucléaires prépositionnées en Europe. Cette stratégie de dénucléarisation préventive avait été esquissée au début de la Guerre Froide, dans le plan Rapacki, pour éviter la nucléarisation de l'Europe Centrale.

Ce débat est un test de crédibilité supplémentaire pour l'autonomie stratégique de l'Union européenne, à condition d'être inscrit dans l'horizon d'un monde sans armes nucléaires, souhaité par le *Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires*, dont l'adoption en juillet 2017 n'a pas encore permis d'infléchir la position de nombreux pays européens, comme la France et l'Allemagne.

(1) Le partage nucléaire désigne le fait qu'environ 150 bombes nucléaires étasuniennes sont positionnées dans certains pays tels que la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie et la Turquie, dans le cadre du "bouclier atomique" de l'OTAN. En cas de guerre, ces pays peuvent utiliser ces bombes atomiques avec leurs propres avions, en lien avec l'US Air Force présente sur place (NDLR).

» Désertions dans l'armée

Engagez-vous, rengagez-vous qu'ils disaient !



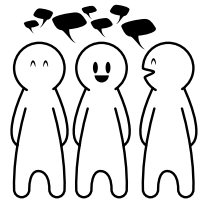
Les désertions représentent 74 % des infractions commises par des militaires, selon les chiffres publiés par le journal *Le Monde* le 17 avril 2018. Et oui, on peut désertier par temps de paix : sur les dix dernières années, en moyenne 1 810 soldats, presque toutes issues de l'armée de terre, ont déserté chaque année. La désertion est possible de

3 ans de prison, mais cette condamnation peut monter jusqu'à 10 ans en période d'état d'urgence. Dans les faits, les condamnations oscillent entre un et six mois de prison avec sursis en moyenne. Ces désertions s'expliqueraient par la déception des personnes vis-à-vis du métier de militaire. Les campagnes de publicité aguicheuses et virilistes sont en effet bien loin de la réalité quotidienne des personnes recrutées qui dénoncent l'ennui de la caserne, les humiliations, l'humour raciste parfois.

Polynésie française : vers l'indépendance ?

Alors que le référendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie prévu le 4 novembre 2018 approche, l'idée d'une souveraineté politique fait son chemin en Polynésie. En 2013, la Polynésie française a été réinscrite par l'ONU sur la liste des territoires à décoloniser, après avoir été retirée de cette liste en 1963. Moetai Brotherson, seul député du parti indépendantiste à l'Assemblée nationale, plaide pour un processus d'autodétermination et défend l'idée d'un État associé. (*Politis*, n°1504, du 24 au 30 mai 2018)





Uri Avnery, une vie au service du pacifisme

Militant pacifiste israélien, mais aussi journaliste et homme politique, Uri Avnery s'est fait connaître en 1982 en devenant l'un des premiers Israéliens à rencontrer Yasser Arafat. Il est mort le 20 août 2018 à Tel-Aviv après une vie au cœur du conflit israélo-palestinien. Engagé dans l'armée israélienne après la fondation d'Israël, il est blessé au cours de la guerre israélo-arabe. Cette brève expérience militaire le convainc qu' "il y a un peuple palestinien et [que] la paix doit être forgée avant tout avec eux. Pour y parvenir, un État-nation palestinien doit être établi". Il fonde en 1950 *Haolam Ghaze*, revue critique des institutions israéliennes et milite pour la coexistence avec la population arabe tout au long de sa carrière. En 1994, il fonde une ONG pacifiste *Gush Shalom* (ce qui signifie "bloc de la paix") qui plaide pour le droit au retour de la population palestinienne et de leurs descendant-es sur les terres dont elle a été chassée ou qu'elle a fui à la création d'Israël en 1948.



DR

» Australie

Faire cesser les fusillades de masse, on sait faire !

Suite à la tuerie de Parkland en Floride qui a fait 17 victimes dans un lycée le 14 février 2018, un sursaut de débat public a eu lieu aux États-Unis. Donald Trump n'a pas trouvé mieux que de proposer d'armer certains enseignant-es dans chaque établissement scolaire.

Pourtant un contre-exemple existe à quelques milliers de kilomètres de là. L'Australie est restée sous le choc d'un meurtre de masse en Tasmanie qui a fait 35 victimes en 1996. Suite à cela, le chef du gouvernement conservateur a décidé de réformer la législation en sens inverse de la trajectoire étasunienne. Un accord national sur les armes à feu, adopté en 1996 par l'ensemble des États australiens et toujours en vigueur, encadre

strictement la détention d'armes à feu. Interdiction d'armes automatiques et semi-automatiques, processus long et complexe pour le permis de port d'arme, figurent parmi les mesures adoptées. Parallèlement le gouvernement mettait en place un programme de rachat d'armes à feu financé par une hausse d'impôts (1 million d'armes achetées ou détruites). Le résultat est là : alors qu'en 1996, l'Australie avait connu 13 fusillades en 18 ans faisant 112 victimes en tout, depuis 22 ans plus aucune fusillade de masse n'a eu lieu sur le territoire. Le risque de mourir par arme à feu a été réduit de moitié, il est 23 fois inférieur à celui des États-Unis. (Isabelle Dellerba, *Le Monde*, 23 février 2018).

"Ne financez pas la bombe"

Le 7 mars 2018, l'ONG néerlandaise *Pax* a publié son rapport annuel sur le financement des armes nucléaires, "Ne financez pas la bombe". Entre janvier 2014 et octobre 2017, 329 institutions financières de 24 pays ont investi 525 milliards de dollars dans les vingt premières entreprises participant à la production d'armes nucléaires. Le top dix des investisseurs se trouvent aux États-Unis mais la France

n'est pas en reste. Sur les deux premières marches du podium, la *BNP Paribas* et le *Crédit Agricole* se situent parmi les plus gros financeurs européens. Ils sont talonnés de près par la *Société générale*, suivie d'*Axa*. Au total dans l'Hexagone, 14 institutions financières sont impliquées pour un montant total de 29,8 milliards de dollars.

La bonne nouvelle est l'augmentation des institutions se désengageant de ces investissements, trente depuis le traité d'interdiction des armes nucléaires signé en septembre à l'ONU.

LA BOMBE ATOMIQUE C'EST AUSSI UNE HISTOIRE DE FRIC



©Koussandré - Koussandré - tumblr.com

La publicité, un entonnoir à multinationales

0,0002 % des entreprises françaises concentrent 80 % de la publicité, selon le collectif antipublicitaire lyonnais *Plein la vue*. Les petits commerces se trouvent donc dans une situation de vulnérabilité extrême face à ces géants. La libre concurrence si chère aux tenants du marché n'est en réalité qu'une fiction.

♦ *Plein la vue*, <http://pleinlavue.org>

Berlin sans pub ?

Après Grenoble, Berlin ? Une initiative citoyenne, *Berlin Werbefrei* (Berlin sans pub), a remis le vendredi 13 juillet à la municipalité 40 000 signatures pour une ville sans pub. La pétition demande l'adoption d'une loi locale pour interdire l'affichage publicitaire commercial dans les espaces publics et dans les bâtiments publics de la ville.

La pub nuit aussi aux petits commerces

Le collectif *Plein la vue* milite depuis novembre 2017 pour la limitation de la publicité dans l'espace public de la métropole lyonnaise. Fin août 2018, il publie les résultats d'une enquête auprès de 200 commerces de proximité de l'agglomération. Ils sont édifiants. Le recours aux panneaux publicitaires est l'apanage quasi exclusif des grandes enseignes des centres et zones commerciales en périphérie. Ils font partie d'un modèle commercial basé sur le gigantisme et le tout voiture. Ce modèle, loin de contribuer à "l'attractivité" des villes, dévitalise les centres-villes et dégrade les quartiers périphériques. Ainsi les petits commerces sont, eux-aussi, des victimes de la publicité dans l'espace public. Ils sont 68 % à souhaiter la diminution du nombre et de la taille des panneaux. Eux-mêmes n'y recourent jamais (96 % d'entre eux dans ce cas). Visant une clientèle de voisinage, ils n'en ont pas besoin pour être visibles ("seuls 9 % pensent que cela leur fait gagner des clients"). L'enquête souligne aussi l'inégalité entre les "beaux quartiers" relativement préservés, notamment par le code du patrimoine, et des quartiers dépréciés où la présence publicitaire est envahissante et s'ajoute à d'autres nuisances (trafic automobile intense par exemple).

Le collectif *Plein la vue* porte la voix de la société civile dans les discussions en cours sur l'élaboration du nouveau Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) de la métropole.

♦ www.pleinlavue.org



Libertés

"On est les champions !"... de l'enfermement des personnes sans-papiers



La Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués) vient de publier son rapport sur la situation des "centres de rétentions administratives" (CRA), des prisons pour sans-papiers. En 2017, 47 000 personnes y auraient été enfermées en France, dont plus de 300 enfants. "La France est de loin le pays de l'Union européenne qui enferme le plus de personnes étrangères au seul motif qu'elles ne peuvent pas présenter le bon papier au bon moment lors d'un contrôle de police". La Cimade alerte : "Le projet de loi actuellement en cours de discussion prévoit, entre autres mesures répressives, de doubler la durée légale de l'enfermement pour passer de 45 à 90 jours, alors que comme chaque année, en 2017, la durée moyenne de l'enfermement est de 12,8 jours et que 80 % des expulsions sont effectives dans les 25 premiers jours. Cette nouvelle durée de rétention apparaît ainsi disproportionnée et inefficace, elle ne ferait qu'augmenter les souffrances et les traumatismes". La Cimade pointe des "violations des droits de plus en plus fréquentes", alors que les témoignages de violences physiques et morales traumatisantes se font entendre depuis l'intérieur des CRA. (Source : "Centre et locaux de rétention administrative", rapport 2017, disponible sur le site www.lacimade.org)

Les COP se suivent, le climat se réchauffe...

... et la répression s'accroît. Le prochain sommet climat (COP 24) doit se dérouler à Katowice (Pologne) début décembre 2018, et il ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Une loi promulguée fin janvier par le président polonais Andrzej Duda interdit tout rassemblement spontané entre le 26 novembre et le 16 décembre 2018. Les manifestations avaient déjà été interdites lors de la COP 21 en 2015 par crainte des attentats. La nouveauté du texte polonais, c'est qu'il autorise la police locale à collecter les données personnelles des participant·es à la COP et à en faire un usage incontrôlé. À

l'initiative du forum *Asie-Pacifique des femmes pour le droit et le développement* (APWLD), plus de 80 associations du monde entier dénoncent la contradiction entre le droit de réunion et le droit de manifestation, protégés par la convention européenne des droits de l'homme et par la loi polonaise. Elles demandent à l'ONU et à la Commission européenne de faire pression sur Varsovie pour qu'elle abroge sa loi. Ce climat liberticide est symptomatique d'une dérive autoritaire en Pologne comme dans le reste de l'Europe, qui laisse bien peu de place aux voies écologistes, alors que l'urgence de la mobilisation n'a jamais été aussi grande. (Source : *journal de l'environnement*, 26 mars 2018)



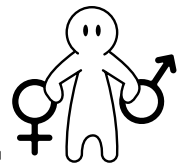
» Applications mobiles

S'enrichir sur le harcèlement et la violence

L'application *Life360* permet de suivre la personne qui vous a accepté dans son réseau à chaque moment sur une carte. L'application vise en priorité un public familial vantant le fait de pouvoir suivre ses enfants à distance et de garantir une "meilleure sécurité". Outre qu'on ne voit pas tellement en quoi pouvoir pister des personnes à tout moment rend leur vie plus sûre, cette surveillance parfaitement légale sert le harcèlement et les violences familiales. Selon une étude réalisée auprès de 700 femmes victimes de violence domestique, réalisée en 2015 par *Women's Aid*, une association britannique, le tiers d'entre elles a été suivi à la trace par des logiciels espions de ce genre. Selon une étude américaine des universités de New York, Cornell, Hunter College et Technion au printemps 2018, au moins 280 applications de ce type sont aujourd'hui sur le marché. Les dérives sont particulièrement fréquentes au sein du cercle familial où il est facile d'avoir accès aux téléphones pour installer ces logiciels, que l'on consente à cette installation ou qu'elle soit faite à l'insu des personnes propriétaires des téléphones. Les logiciels espions permettent non seulement de suivre quelqu'un à distance, mais aussi d'avoir accès à ses SMS et à la liste de ses appels. Ces applications sont proposées par *Google* aux utilisatrices qui cherchent par exemple à "suivre ma petite amie qui me trompe". Le téléchargement de l'application est rentable pour le géant des services technologiques comme pour les entreprises qui créent ces applications. Faire son beurre sur le harcèlement et l'appel à la violence... L'application *Hellospy* ne s'en cache pas, et propose sur son site internet aux employeurs de suivre leurs salarié·es et aux hommes de suivre leur compagne potentiellement en train de les tromper. Cette dernière option d'utilisation est accompagnée d'une photo d'un homme battant sa femme... (Source : *Lemonde.fr*, mardi 3 juillet, Éric Albert)

La solidarité en Roya mise à l'honneur

Le *Collectif Roya citoyenne* faisait l'objet de toutes les attentions en cette rentrée 2018, et c'est tant mieux. Le journal *Politis* a décidé de reverser à l'association 5 € pour chaque nouvel abonnement à l'hebdomadaire, en rappelant que, depuis 2015, des centaines de citoyen·es se sont mobilisé·es le long de la frontière pour venir en aide à des personnes migrantes pourchassées par les forces de l'ordre. Cette solidarité a été sévèrement réprimée par la justice française. Ce qui n'empêche pas la solidarité de prospérer, comme le montre le film *Libre* de Michel Toesca, sorti en septembre 2018 et qui retrace le combat de Cédric Herrou, agriculteur de la Roya, pour aider les personnes migrantes. Un message salubre à l'heure où la question migratoire devient le fer de lance de politiques xénophobes et liberticides.



La Maison des femmes de Paris : refuge et expérience potagère

"Maison des femmes" est une expression ancienne que l'on retrouve dans les mouvements féministes de différents pays (Italie, Royaume-Uni, Allemagne et France, entre autres). L'idée qu'elle recouvre est celle d'un espace pour et par les femmes où elles se donnent la possibilité de se retrouver et d'échanger, de guérir et de s'organiser. Parce que pour les femmes, le compte n'y est pas : ce sont elles qui sont les plus précarisées (elles touchent 80 % des petits revenus), ce sont elles qui prennent le plus en charge les enfants (elles représentent 80 % des familles monoparentales), et ce sont elles qui subissent le plus de violences (130 féminicides en 2017, 75 000 viols par an). Une *Maison des femmes*, c'est le choix d'un espace d'expression et d'engagement en mixité choisie pour (re)trouver les forces, les solidarités et les puissances d'arpenter toutes les sphères de la société.

De multiples activités, de multiples sensibilités

Depuis les années 1970, des *Maisons des femmes* fleurissent dans différentes villes françaises : on en trouve aujourd'hui une à Grenoble, Bordeaux, Nantes, Lille, Montreuil, Saint-Denis, et Paris (et cette liste est non-exhaustive !). Celle de Paris a été fondée en 1981. Il s'agissait, selon leur rapport d'activité de 2017, "de donner un nouvel élan au mouvement de lutte des femmes, dans une démarche unitaire et pluraliste, d'ouvrir un espace d'accueil, de rencontres, d'information entre femmes [...] et entre les nombreux groupes ou collectifs constituant le mouvement des femmes."

Aujourd'hui, on y trouve des permanences d'information et de conseils juridiques, des groupes de parole, une chorale, des ateliers de réflexion sur différents thèmes (violences contre les femmes, racisme, discriminations, etc.), un centre de documentation, une cuisine et des espaces collectifs, mais aussi les bureaux



La parcelle de la Maison des Femmes dans le jardin de La Baleine Verte, 2016.

de nombreuses associations (telles que *Femmes migrantes debout*, *Femmes sourdes citoyennes et solidaires*, *Les lesbiennes dépassent les frontières*, entre autres). Implantée dans le 12^e arrondissement, elle est un lieu d'accueil ouvert toute la journée qui propose de nombreuses activités ou, plus simplement, un espace où se faire un café, se reposer, prendre une douche.

Un jardin à soi

Depuis 2016, il est aussi possible de venir jardiner ou profiter du soleil dans le paisible jardin partagé "La Baleine Verte" situé à quelques mètres seulement du bâtiment. Quelques femmes ont en effet pris l'initiative de s'occuper d'un petit coin du jardin. Depuis, les jours de beau temps, les repas partagés hebdomadaires sont pris sur la grande terrasse de bois de la Baleine, et on y mange en partie ce qui y a poussé ! Un havre où rencontrer de nouvelles voisines et, peut-être, panser ses plaies en prenant soin des plantes au milieu des oiseaux.

► Merci à Siham Chitaoui.

Chaque mois, retrouvez dans cette chronique un lieu habité dans un esprit féministe.

» Roumanie

Giuvlipen : être comédienne, rom et féministe

Qu'est-ce qu'être une femme rrom en Roumanie ? C'est subir une double discrimination, en tant que femme et en tant que rrom. La troupe de théâtre *Giuvlipen* a décidé de ne nier aucune de ses identités et d'allier l'activisme rrom et le féminisme pour tout faire avancer ensemble.

En 2014, les actrices Mihaela Drăgan et Zita Moldovan prennent le contre-pied des clichés sur les femmes rroms et montent la première compagnie de théâtre rrom et féministe. Le mot "féminisme" n'existant pas en romani, elles l'inventent à partir du mot femme et en font le nom de leur compagnie : *Giuvlipen*. Leurs pièces abordent des sujets de société engagés, comme la sexualité et le racisme. La compagnie connaît un certain succès et part en tournée dans plusieurs pays fin 2017. Cette reconnaissance

n'est pas unanime et une partie de la communauté rrom rejette le projet, au nom de la tradition. La seule institution culturelle rrom de Roumanie, le *Centre national culturel rom Ramano Kher*, ne souhaite pas les soutenir. Pourtant, c'est bien la place des femmes rroms que la compagnie défend, en travaillant avec l'association *E-Romnja*, qui intervient dans les communautés isolées notamment. La compagnie utilise par ailleurs des techniques du théâtre de l'opprimé pour sensibiliser aux questions du mariage



précoce et des violences conjugales. À travers leur art, *Giuvlipen* visibilise et donne une voix aux féministes rrom.

♦ <http://giuvlipen.com>, giuvlipen@gmail.com



Le plastique, c'est fantastique ?

Le plastique est depuis de nombreuses années présent partout dans notre vie : dans nos voitures, dans nos maisons, dans les emballages de nos aliments, jusque dans l'ordinateur que j'utilise pour écrire ce texte. Depuis les années cinquante, la production mondiale de plastique a explosé. Elle est ainsi passée de 2 millions de tonnes par an en 1950 à plus de 400 millions de tonnes en 2017, soit 200 fois plus ! La production de plastique cumulée s'élève à plus de 8 milliards de tonnes depuis 1950... soit l'équivalent de plus de 800 000 tours Eiffel !

Les océans pollués

Les déchets de plastiques dans les océans forment aujourd'hui ce qu'on appelle le "septième continent", en réalité en plusieurs endroits de la planète. La zone la plus connue est sans doute dans le nord-est de l'océan Pacifique où, d'après des scientifiques, 1 800 milliards de morceaux de plastique sont accumulés sur une surface grande comme trois fois la France. Si ces zones contiennent des objets identifiables, comme des bouteilles, il s'agit surtout d'une "soupe" de plastique formée de particules de microplastique de quelques millimètres de taille.

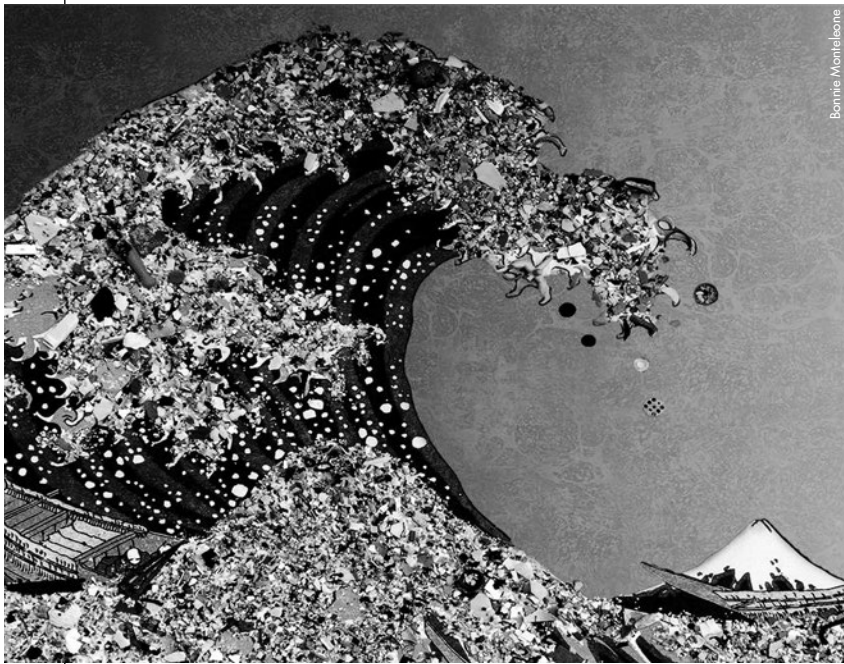
Des organisations de consommateurs et consommatrices belges, italiennes, espagnoles, autrichiennes et danoises ont voulu savoir si on retrouvait ces microplastiques, de taille inférieure à 5 millimètres, dans du sel, des mollusques et des crustacés.

Le résultat est, vous vous en doutez, consternant. Ce sont en effet 71 % des mollusques, 66 % du sel et des crustacés qui sont contaminés par ces microplastiques. La contamination semble généralisée car l'étude ne fait pas ressortir de différence significative entre les différents modes de production ou zones.

Notre santé attaquée

On sait que les plastiques contiennent souvent des substances inquiétantes pour notre santé, comme le maintenant célèbre bisphénol A ou des phtalates, entrant dans la composition de certains plastiques. Des scientifiques notent aussi de fortes concentrations de polluants tels que les biphényles polychlorés (BPC) ou les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) qui peuvent quant à eux s'accumuler dans les microplastiques.

Beaucoup de ces substances étant des perturbateurs endocriniens connus, on peut donc s'inquiéter des conséquences à long terme de cette exposition alimentaire... qui vient s'ajouter à d'autres expositions alimentaires, comme les résidus de pesticides, dont *Génération Futures* vient de montrer que les 2/3 des résidus étaient soupçonnés d'être eux aussi des perturbateurs endocriniens.



Bonnie Monteone

Beaucoup de plastique étant employé pour fabriquer des emballages ou des objets jetables, il se retrouve ainsi rapidement transformé en déchet, dont seule une petite partie sera recyclée (environ 30 % en Europe), le reste étant incinéré, enfoui ou... abandonné dans la nature. On estime ainsi le total des déchets plastiques accumulés à plus de 6 milliards de tonnes, un chiffre qui devrait doubler d'ici 2050 !

Génération Futures - www.generations-futures.fr

Le plastique banni des cantines à l'horizon 2025

Dans son numéro d'octobre 2018, bouclé le 29 août, la revue *Silence* posait 3 questions à Magali Della Sudda autour du combat de l'association *Cantines sans plastique*. Le vendredi 14 septembre, l'Assemblée nationale a voté pour l'interdiction des plastiques à la cantine. Selon l'amendement n°923 à la loi n°1175 sur l'Équilibre dans le secteur agricole et alimentaire, porté par Mme Rossi : "Au plus tard le 1^{er} janvier 2025, il est mis fin à l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique, dans les services de restauration collective des établissements scolaires et universitaires ainsi que des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans. Dans les collectivités territoriales de moins de 2 000 habitants, les dispositions du présent alinéa sont applicables au plus tard le 1^{er} janvier 2028." Ce vote engage la restauration collective dans une direction plus saine et durable.

Une campagne pour mesurer les pesticides dans l'air démarre en France

Une première campagne de mesure des résidus de pesticides dans l'air a été lancée le 25 juin 2018 par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). D'une durée d'un an, son objectif est de mieux connaître l'exposition de la population et d'ouvrir la voie à une possible législation. Car si la présence de pesticides est contrôlée dans les aliments ou dans l'eau, elle n'est pas réglementée dans l'air. Le glyphosate et le chlordécone font partie des 90 substances qui seront recherchées. (Source : *Le Monde*, 25 juin 2018)

Annonces

» Agriculture

■ **Côte-d'Or.** Mets à disposition d'un porteur de projet en maraîchage biodynamique en bio, sous forme de commodat, un terrain de 1ha 20a actuellement en prairie, situé en Auxois et ayant depuis 4 ans reçu les préparations de biodynamie 500P et 501. *S'adresser au 03 80 64 36 18.*

» Rencontre

■ **Loire-Atlantique.** Homme de 39 ans, militant associatif autour de la décroissance, la lutte contre les inégalités, la création d'alternatives, etc., recherche colocation avec une ou deux personnes partageant mes valeurs à Nantes ou dans un rayon de 30 km (à proximité de transports en commun n'ayant pas de voiture). Au plaisir de vous rencontrer, *Emmanuel*, tél. : 06 11 78 27 27 ou *emmanuel.savouret44@net-c.com*

» Habiter

■ **Indre-et-Loire.** 3 appartements disponibles dans un projet d'habitat groupé à La Riche. Montage juridique : SCIA + Association. Montage financier : emprunt individuel pour les appartements, financement collectif pour les parties communes. Immeuble de 8 logements, écologique, structure bois et isolant, laine de bois. Permis de construire déposé le 10 septembre 2018. Livraison prévue début 2020. Le groupe est actuellement constitué de 5 foyers intergénérationnels. Familles bienvenues ! Appartements disponibles : T3, T4 et T5 (respectivement environ 200k, 250k et 300k euros). Parties communes : jardin, salle commune, chambre d'amis, buanderie, atelier de bricolage, cellier. Parking et local vélo. *Nous contacter : Romain Yvinec*, *romain.yvinec@mailoo.org*, tél. : 07 68 86 42 79.

» S'investir

■ **Gironde.** Le *Samovar*, salon de tisanes et de lectures autogéré est une association collégiale, sans hiérarchie, sans salariat et sans subventions, un lieu ouvert à tout-es, animé par celles et ceux qui veulent le faire vivre à Bordeaux. Après avoir été une SCOP pendant 5 ans, *Le Samovar* est devenu une association autogérée en 2010. Des bénévoles du lieu souhaitent passer la main. Nous envisageons donc de rendre les clés du local (qui est loué), sauf si on voit apparaître de valeureux volontaires, ou des énergies renouvelées. Il est possible d'imaginer pas mal de choses : reprendre le lieu en gardant le projet, plus ou moins à l'identique, ou alors mettre en place un nouveau projet, individuel ou collectif, dans ce lieu très particulier et à atmosphère assez unique. Une série de rencontres est organisée en ce moment. *Contactez-nous ! Salon de tisanes et de lecture associatif, 18 rue Camille Sauvageau, 33800 Bordeaux, lesamovar@ouvaton.org, www.lesamovar.ouvaton.org, tél. : 05 56 74 47 91.*

» Investir

■ **Ille-et-Vilaine.** L'incendie à l'écolieu de *La Guette* à Paimpont en mai 2018 n'a pas signé son arrêt de mort. Des aides financières ont été envoyées de toute la France, et aujourd'hui le projet se développe. Le lieu est animé par une équipe de 3 permanent-es et géré par une collégiale de 10 personnes. Une SCCL *La Guette* est lancée pour que le terrain et ce qu'il y a dessus deviennent une propriété collective. La souscription est de 120 € pour une part sociale. Cette SCCL sera officiellement déclarée en janvier 2019 mais les souscriptions peuvent déjà être envoyées à la *SCC Hémisphère Coopération qui chapote le projet : Émile Beucher, 23 rue de la sablière, 49600 Beaupréau.*

■ **Dordogne (24450).** À vendre, petite boulangerie bio. Formation possible. 20 000 euros. *Tél. : 06.95.62.96.38*

» Immobilier

■ **Loir-et-Cher.** Vends ou échange terrain dans le 41, constructible et viabilisé, petit mais dans charmante cité. *Tél. : 06 56 85 31 85.*

» Silence

■ **Saône-et-Loire.** Donne collection de *Silence* depuis 2005. À retirer gratuitement à 71300 *Mary*. *Jean-Pierre, 03 85 79 92 17, lepoub71@yahoo.fr*

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20€ pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Pour passer une annonce dans le numéro de décembre 2018, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 30 octobre. Pour passer une annonce dans le numéro de janvier 2019, au plus tard le 27 novembre, etc. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

Échange d'encart contre stand

11^e édition **paysanne** et des variétés anciennes
"Plantes sauvages et utiles"

DE 9H A 18H
LE THOR SALLE DES FÊTES
17,18 NOVEMBRE 2018
MARCHÉ, EXPOSITIONS, CONFÉRENCES
ANIMATIONS POUR ENFANTS

VENDREDI 16 NOVEMBRE 20H (SALLE DES FÊTES)
DIFFUSION DU FILM : « L'INTELLIGENCE DES ARBRES »
ANIMÉ PAR IVAN SCOTTI, CHERCHEUR EN BIOLOGIE
PRIX D'ENTRÉE : 4 EUROS POUR LES ADULTES
d3p84@orange.fr - www.d3p84.net - www.fruitsoubliés.org

agri-bio



ARIÈGE : FORMATION À LA SYLVICULTURE DOUCE
12-23 novembre

À Montjoie-en-Couserans, le module 1 de la formation créée par le Réseau pour des Alternatives Forestières (RAF) "Produire et valoriser ses bois grâce à une sylviculture douce" aura lieu du 12 au 16 novembre et le module 2 "De l'arbre à la poutre" se déroulera du 19 au 23 novembre. *asso@ecorce.org. RAF, Pôle des services, 30, avenue de Zelzate, 07200 Aubenas, tél. 09 72 47 75 31, alternativesforestieres.org*

BOUCHES-DU-RHÔNE : L'AGROÉCOLOGIE POURRA-T-ELLE NOURRIR LE MONDE ?
16 novembre

À Cabriès. Semences paysannes, cultures associées, valorisation de la main-d'œuvre, suppression des pesticides... Ces pratiques se révèlent non seulement très performantes à l'échelle mondiale, mais permettraient en outre de réconcilier enfin l'agriculture avec l'environnement, la société et les territoires. Conférence de Jacques Caplat, ingénieur agronome, auteur de *L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité*. À 19h à la bibliothèque, 2010 rue des Écoles, 13480 Cabriès, tél. : 04 42 28 13 81. Organisé par Opera Mundi, *www.opera-mundi.org*

LOIRE : RENCONTRES DE L'AGRICULTURE SOCIALE ET THÉRAPEUTIQUE
29 novembre

À Lay. 8^e rencontres de l'agriculture sociale et thérapeutique en Auvergne-Rhône-Alpes. Comment construire un parcours de personnes fragilisées dans le monde agricole afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle ? Bilan d'expériences ici et ailleurs en Europe. *Organisé par le réseau ASTRA à La grange à liens, Dortoray, 42470 Lay (entre Tarare et Roanne). Inscriptions avant le 20 novembre : France Roinat, 209 chemin du Ruisseau, 38330 Saint-Ismier. Informations : ASTRA, www.reseau-astra.org*

décroissance, transition



NICE : ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE
29 octobre-2 novembre

Les Assises de la Transition Écologique et Citoyenne Alpes-Maritimes Alpes du Sud, c'est un événement d'une ampleur inédite avec 140 conférences : 40 sur l'état des lieux et 100 sur les "transitions en réussite". Une rencontre pour faire le point sur l'évolution du territoire sud-alpin, se mettre en relation, se donner les outils de changer les choses dans

différents domaines : alimentation, culture, démocratie, économie et consommation, éducation, environnement, énergie, habitat, solidarités, transports et urbanisation. Le 29 octobre, 20h : *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, par Pablo Servigne. Le 31 octobre, 20h : *Changement climatique : état des lieux*, par Valérie Masson-Delmotte. *Organisé par Synergie transition 06. Au campus Saint-Jean-d'Angély. Infos : https://at06.eu*

LOIRRAINE : FESTIVAL DE FILMS MA PLANÈTE
16-18 novembre

À Metz. 1^{er} Festival International du film de la Transition Écologique, organisé par l'Institut Européen d'Écologie, en association avec Écrans des Mondes. Lors de cette compétition internationale seront projetés au cinéma *Le Klub* de Metz, des films récents de tous genres et tous formats, dont une catégorie *Youtubers*, dédiés à la transition écologique et aux relations entre les sociétés humaines et la nature. Ils seront suivis de débats offrant à un large public la possibilité de s'informer et de réfléchir sur l'avenir environnemental. *Plus d'infos et programme : http://festivalmaplanete.fr. Cinéma Le Klub, 5 Rue Fabert, 57000 Metz.*

Agenda

énergies



MEUSE - BURE : OCCUPATION CONTRE LA POUCELLE NUCLÉAIRE

Les opposants à *Cigéo*, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires en Meuse, occupent depuis deux ans le bois Lejuc sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu ! *www.vmc.camp, sauvonslaforet@riseup.net, tél. : 03 29 45 41 77.*

environnement



ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenières pour empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place. *Contact : www.zadroybon.noblogs.org, www.chambarans.unblog.fr*

HAUTE-VIENNE : RENCONTRES ALTERNATIVES FORESTIÈRES
9-10 novembre

Au Vigen. Le Réseau pour les alternatives forestières (RAF) invite citoyen-nes et professionnel-les de la forêt et du bois à se retrouver pour prendre le temps de développer ou renforcer les initiatives innovantes favorisant une gestion respectueuse de la forêt. Plénières, ateliers thématiques, visites. Ces rencontres concernent en particulier les personnes des départements Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Vienne, Dordogne, Lot, Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime. Au château de Ligoure, 87110 Le Vigen. *Réseau pour les alternatives forestières, pôle des services, 30 avenue de Zelzate, 07200 Aubenas, tél. : 09 72 47 75 31, http://alternativesforestieres.org*

Agenda

PLANÈTE PLASTIQUE

Le Théâtre du bruit joue la pièce de théâtre *Planète plastique*, dont *Silence* est partenaire. Une fable aux accents comiques, poétiques et politiques pour petits et grands sur la civilisation du plastique, le 7^e continent de déchets et la société du gaspillage.

- Le 16 novembre à 19h à Cugnaux (Haute-Garonne) au Théâtre des grands enfants.
- Le 21 novembre à 18h à la MJC de Vaulx-en-Velin (Rhône).

Théâtre du bruit, 39 rue Georges Courteline, 69100 Villeurbanne, <http://theatredubruit.wixsite.com/campagne>

SAÔNE-ET-LOIRE : JOURNÉE SUR LES ALTERNATIVES FORESTIÈRES

10 novembre

À Donzy-le-National. La Scop *D'Arbrazed* et des agriculteurs de l'Amap *La Semence* proposent une journée de réflexion et de construction sur les alternatives forestières. Visite d'un chantier de conversion d'un ancien taillis en futaie jardinée, temps d'échanges et de réflexion. À 9h30 à Poirier, La-Vineuse-sur-Frégnande, 71250 Donzy-le-National.

Informations et inscriptions : contact@darbrazed.com.

CÔTE-D'OR : PROCÈS DE FAUCHEURS ET FAUCHEUSES VOLONTAIRES

15-16 novembre

Au tribunal de grande instance de Dijon. Des *Faucheurs et Faucheuses Volontaires* seront jugés pour avoir neutralisé des parcelles d'essai de colza génétiquement modifié de *Dijon-Céréales* en Côte-d'Or. Cette action est illégale, mais légitime quant à son but : l'interdiction totale, ici et ailleurs, de ces plantes génétiquement modifiées, brevetées, et des pesticides qui vont avec. Elle s'appuie sur la désobéissance civile qui désigne une violation publique, non violente et conséquente d'une loi, dans le but de contribuer à changer la loi, la règle ou l'ordre social. N'hésitez pas à aller les soutenir.

Contact : faucheursvolontaires@gmail.com

CÔTES-D'ARMOR : RENCONTRES NATIONALES ARBRES ET HAIES CHAMPÊTRES

21-23 novembre

À Lannion. Thème : "Ressources en eau, ressources bocagères". Forum d'échange professionnel et temps de réflexion collective traçant les perspectives nationales pour l'avenir du bocage et des systèmes agroforestiers. À l'initiative de l'Afac-agroforesterie.

Informations et programme : Afac-Agroforesteries, 6 place de Verdun 61800 Chenu, www.rencontres-arbres-haies-champetres.fr

GRENOBLE : COMMENT AIDER LES OISEAUX L'HIVER ?

22 novembre

Comment aider et nourrir les oiseaux au jardin pour les aider à passer l'hiver ? À l'heure où la perte de biodiversité s'accélère et où ils sont notamment menacés par l'emploi des pesticides et insecticides chimiques, favoriser leur venue dans les jardins est d'une importance fondamentale. La question du nourrissage est primordiale en hiver, où les longues périodes très froides ou enneigées peuvent leur être fatales. Avec Gilles Leblais, ornithologue. Organisé par la *Ligue pour la protection des oiseaux de l'Isère* (LPO). À 18h30 à l'auditorium du musée de Grenoble, 1 rue Dolomieu.

LPO, Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère, Place Bir Hakeim, 38000 Grenoble, tél. : 04 76 51 78 03, <https://isere.lpo.fr>

Si vous désirez diffuser *Silence* lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Olivier, le mardi et le jeudi de préférence)

Femmes, hommes, etc.

FRANCE : NOUS TOUTES !

24 novembre

Grande déferlante féministe contre les violences sexistes et sexuelles. Marches de rue dans de nombreux endroits, la veille de la journée internationale de lutte contre les violences de genre. De nombreuses tendances du féminisme se réunissent, par-delà les divergences, pour une action unifiée de grande ampleur.

Informations : nous.toutes.org

fêtes, foires, salons

VAUCLUSE : FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

16-18 novembre

Au Thor. La 11^e Fête de la biodiversité paysanne et des variétés anciennes aura cette année comme thème et fil conducteur : "les plantes sauvages et utiles". Elle est organisée par deux associations : *D3P (Défense et Promotion du Patrimoine Paysan)* et *Fruits Oubliés PACA*. Le vendredi 16 novembre à 20 heures, un film-documentaire : *L'intelligence des arbres* suivi d'un moment d'échanges animé par Ivan Scotti, directeur de recherches à l'INRA. Tout le long du week-end, des conférences, des ateliers et des animations pour les enfants... La *LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)* sera présente tout au long de la fête et vous proposera plusieurs ateliers et animations.

Association D3P, 278 hameau de Touzon, 84250 Le Thor, tél. : 04 90 38 17 16, <http://d3p84.net>

GARD : LES JOURNÉES DE L'ARBRE, DE LA PLANTE ET DU FRUIT

24-25 novembre

À Saint-Jean-du-Gard. 32^e Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit, autour des mûriers et piments-poivrons. Vendredi 23 novembre 2018 : soirée cinéma avec l'association *Cinéco*, salle Stevenson à partir de 18h. Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018 : espace Paulhan de 9h30 à 19h. Tout un programme d'animations sur la diversité végétale, la sauvegarde des variétés anciennes et locales, la transformation, les programmes inter-méditerranéens, les techniques culturelles, la libre circulation des semences et la gastronomie : des expositions spécifiques, des conférences, des démonstrations et ateliers didactiques...

Association Les Dimanches Verts, 4 avenue de la résistance, 30270 Saint-Jean-du-Gard, tél. : 04 66 85 32 18, dimanches.verts@wanadoo.fr, www.dimanchesverts.org

films, spectacle, culture

GRENOBLE : THÉÂTRE : 20 mSv

6-14 novembre

Le nouveau spectacle de Bruno Meyssat. Il s'agit d'un théâtre documenté autour de la question du nucléaire : et si la France était victime d'un accident nucléaire ? Spectacle

conçu suite à des voyages à Fukushima. Au Japon, en 2015, au plus près de la centrale endommagée, Bruno Meyssat découvre la zone contaminée, placée sous surveillance. De retour dans l'Hexagone, il s'interroge. La France est le pays à la densité nucléaire la plus importante au monde. Pourquoi ne sommes-nous pas davantage informés à ce sujet ? 20 mSv (Seuil maximal recommandé par travailleur-se et par an) est le résultat d'une traversée collective de ce sujet instruit par une documentation variée (entretiens, lectures et séjours). Représentation à 19h30 ou 20h30.

MC2, 4 rue Paul Claudel, 38000 Grenoble, tél. : 04 76 00 79 00, billetterie@mc2grenoble.fr, <https://www.mc2grenoble.fr>

paix

GENÈVE : LA NON-VIOLENCE, UNE STRATÉGIE POUR LA PAIX

8 novembre

Rencontre avec Rajagopal, fondateur de *Ekta Parishad*, mouvement gandhien de lutte pour les droits des Sans terre en Inde, autour de la marche mondiale *Jai Jagat* organisée en 2020. Organisée par *Jai Jagat Genève*, SOL et la Ville de Genève. À 16h15 au Palais des Nations, salle 8. Dans le cadre de *Geneva Peace Week*.

Inscriptions et renseignements : www.genevapeaceweek.ch

société, politique

LYON : SEMAINE DÉCABLÉE

5-11 novembre

Cette "sorte de festival débranché" propose de se décâbler pour interroger notre rapport aux technologies et prendre le temps de se rencontrer et de débattre, hors de la course folle du "tout numérique", dans le 7^e arrondissement de Lyon. Lundi 5 : conférence sur l'impact des écrans et débat sur l'école numérique, à l'Amicale. Mardi 6 : témoignage sur l'électro-hypersensibilité et conférence-débat sur la santé et les ondes électromagnétiques à *La Gryffe*. Mercredi 7 : soirée lecture, poésie, slam, jam aux *Clameurs*. Jeudi 8 : projection de *Moutons 2.0* et discussion sur l'agriculture connectée à l'Atelier des Canulars. Vendredi 9 : théâtre participatif *Permis de planter* à la *Boulangerie du Prado*. Samedi 10 : village associatif, conférences, débats, ateliers, bricolage, réparation, cantine, place Mazagan. Organisé par l'association Les Décablés, 25 rue Jaboulay, 69007 Lyon, lesdecables@riseup.net.

PARIS : SALON DES LANGEURS D'ALERTE

16-18 novembre

À La maison des métallos, 94 rue Jean Pierre Timbaud, Paris 11^e. Informations sur www.deslivresetalerte.fr

LYON : MURRAY BOOKCHIN ET L'ÉCOLOGIE SOCIALE

17 novembre

À 15h. Rencontre avec Pinar Selek et Mimmo Pucciarelli autour de l'écologie sociale à l'occasion de la sortie du livre *Écologie ou*

catastrophe. La vie de Murray Bookchin, de Janet Biehl, aux éditions *L'Amourier*. Organisé par le Collectif *lyonnais de solidarité avec Pinar Selek et Silence*.

À la librairie Terre des livres, 86 rue de Marseille, Lyon 7^e.

PARIS : CITOYENS DU MONDE

17-19 novembre

Les associations *Pangée 200* et *Citoyens du monde* organisent un événement pour commémorer l'interruption de l'assemblée générale de l'ONU par Garry Davis le 19 novembre 1948, qui a donné naissance au mouvement des *Citoyens du monde* dans de nombreux pays. Sont prévues une commémoration sur le Parvis des droits de l'Homme au Palais de Chaillot ; une journée "parlement mondial" ; une table-ronde, des projections, concerts et expositions.

Pangée Paris, 66, bd. Vincent Auriol, 75013 Paris, pangeeparis@gmail.com

SAVOIE : RÉINVENTONS NOTRE PLANÈTE

24-25 novembre

Aux Marches. "Réinventons notre planète. Géopolitique d'un monde déréglé". Conférence de Hervé Kempf, Pablo Servigne et Jean-Michel Valantin dans le cadre du festival *Livres en Marches*. À 15h45 au chapiteau Granier. Le 25 novembre, conférence "Réinventons notre planète. De la conscience à l'action", avec Isabelle Delannoy, Pablo Servigne, Julien Vidal. À 9h45 au chapiteau Savoyarde.

Livres en Marches, Salle Montgrabelle, ZAE de Plan Cumin, Les Marches, www.livresenmarches.com

NICE : EUROPE, OUVRE-TOI !

Jusqu'au 30 novembre

Exposition. Ce documentaire photographique suit au plus près le quotidien des réfugiés bloqués à Vintimille depuis plus de 2 ans.

À la librairie La Briqueterie, 4 rue Jules Gilly, 06000 Nice.

silence

LYON : CINÉ-CLUB

31 octobre

Projection du film *Et si on vivait tous ensemble ?* de Stéphane Robelin et débat. À 20h à l'Aquarium café, 10 rue Dumont, Lyon 4^e.

Réservation conseillée : cineclubsilence69@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99 (Monique Douillet) ou 09 81 96 94 29, aquarium.association@gmail.com

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

Jeudi 15 et vendredi 16 novembre

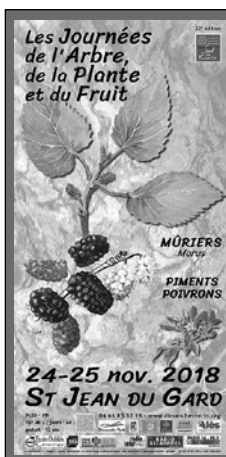
Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi matin à partir de 9h30.

vélo

PARIS : VÉLORUTION

3 novembre

Départ place de la Bastille à 14h. www.velorution.org/paris



Mûrier (Morus) / Piments - Poivrons

COLLECTIONS VARIÉTALES, EXPOSITIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, DÉMONSTRATIONS, PROJECTIONS, DÉGUSTATIONS

Sur les thèmes de la diversité variétale, la sauvegarde des variétés anciennes et locales, les techniques culturelles, la multiplication, la libre circulation des semences et des plants, la transformation et la gastronomie.

PLUS DE 170 EXPOSANTS Pépiniéristes spécialisés, producteurs, transformateurs, artisans, artistes, pôle associatif sur l'environnement et l'agriculture paysanne, librairie spécialisée, pôle restauration, animations enfants

sam. 24 - dim. 25 nov. 9h30-19h - Espace Paulhan

PAF : 4€ / PASS 2 jours : 6€ / Réduit : 3€ / gratuit - de 12 ans

association Dimanches Verts 04 66 85 32 18
dimanches.verts@wanadoo.fr / www.dimanchesverts.org



▲ Le procès d'Antoine Deltour, le lanceur de l'affaire des LuxLeaks a débuté le 27 mars 2018, au moment où l'Assemblée nationale commençait à examiner le texte sur le secret d'affaires. "Hasard du calendrier ou coïncidence ironique ?" s'interroge le magazine Reporterre.

Les secrets des entreprises seront bien gardés

Le Parlement a voté définitivement, le 21 juin 2018, une loi sur le "secret des affaires". Visant à protéger les entreprises contre le pillage industriel et la concurrence déloyale, elle va en réalité bien au-delà et menace gravement la liberté d'informer.

DANS LA TÂCHE CONSISTANT À TRANSPOSER en droit français une directive européenne de juin 2016, *La République en Marche* a fait du zèle. Le texte européen se cantonnait au contexte commercial et industriel. La loi française sur le "secret d'affaires" en donne une définition si vague que toute information interne à l'entreprise est susceptible d'en faire partie. Des scandales comme ceux du *Médiateur*, du *RoundUp* ou encore de l'évasion fiscale (*Apple*, *UBS*) mais aussi de simples informations sur des difficultés financières (cas *Conforama/Magazine Challenges*), pourraient ne plus être rendues publiques. On est loin du seul secret de fabrication industrielle... lequel n'est par ailleurs guère sympathique (refusant le partage des savoirs au nom de la compétitivité) et peut aussi intéresser le public, comme dans le cas de la fabrication d'OGM par exemple.

"UNE ARME DE DISSUASION MASSIVE"

Les promotrices de la loi mettent en avant les dérogations introduites dans le texte. Mais celles-ci n'empêchent pas les poursuites envers des ONG, journalistes, universitaires, lanceurs et lanceuses d'alerte, salarié-es. Or le seul risque de procédures judiciaires longues et coûteuses constitue, selon les organisations

impliquées contre la loi, "une arme de dissuasion massive". C'est précisément l'effet recherché par les "poursuites-baillons", d'autant plus souvent utilisées par les multinationales qu'elles sont peu réprimées.

LA LIBERTÉ D'INFORMATION SUBORDONNÉE AUX INTÉRÊTS PRIVÉS

Ainsi le rôle de lanceur d'alerte, déjà peu favorisée par la loi Sapin 2 de novembre 2016, devient encore plus difficile. Le journalisme d'investigation, la recherche scientifique indépendante et le syndicalisme aussi. Les personnes divulguant une information jugée secrète par une entreprise seront très mal protégées. C'est sur elles que reposera désormais la lourde charge de faire la preuve de leur intention d'agir dans l'intérêt général. Là encore, le flou de la définition ouvre la porte aux interprétations et à l'incertitude juridique (1).

Pendant deux ans, la résistance à la loi a fortement mobilisé (2). Les organisations impliquées proposaient de limiter le texte aux pratiques de concurrence déloyale. Il n'est pas anodin que cette recommandation de bon sens et dans l'esprit de la directive européenne, n'ait pas été suivie par le Parlement...

Danièle Garet ■

Le 3 octobre 2018, Olivier Petitjean publie sur le site *Bastamag* un article intitulé "Le 'secret des affaires' est invoqué pour la première fois, au profit d'un labo pharmaceutique". L'article explique que la première invocation officielle du "secret des affaires" émane d'une agence publique, l'*Agence du médicament*, qui refuse de rendre publique l'autorisation de mise sur le marché de la nouvelle formule du *Levothyrox* fabriqué par le laboratoire Merck. Le *Levothyrox* est au cœur d'un scandale sanitaire et accusé de provoquer de nombreux effets secondaires.

(1) Les personnes devront aussi justifier de leur qualité, et donc leur légitimité pour agir, et ne seront protégées que si elles révèlent des pratiques illégales. Dans le cas de pratiques d'évasion fiscale, hautement nocives mais légales, aucune protection ne jouera.

(2) Une pétition, portée par une cinquantaine d'ONG, a recueilli 560 000 signatures.



Fred Paget

▲ Rassemblement de soutien à la lutte du peuple Kanak pour l'indépendance, le 26 avril 2014 à Nouméa.

Décoloniser la Kanaky - Nouvelle Calédonie

Autour du référendum d'autodétermination en Kanaky - Nouvelle Calédonie du 4 novembre 2018, la plupart des médias et politiques calédoniens comme métropolitains martèlent que l'affaire est pliée : la Nouvelle Calédonie restera française, trêve de la "repentance coloniale à outrance" (1), il est temps de passer à autre chose. Ces discours qui enterrent bien vite l'indépendance éludent au passage de la question de l'émancipation des colonisé·es.

CE SONT TOUJOURS LES MÊMES ARGUMENTS qui reviennent : les Kanak ne sont pas majoritaires, le territoire ne serait pas viable économiquement, sans la France les communautés calédoniennes ne seraient pas capables de cohabiter... Certes, les Kanak ne représentent pas une majorité absolue, mais ils sont sans conteste la communauté majoritaire de Nouvelle Calédonie. Il existe en effet une forte corrélation entre l'identité Kanak et le vote indépendantiste, de même qu'entre l'identité blanche et le vote pro-français. Mais les sensibilités individuelles et les rapports de force politiques ne se résument pas à des données ethniques et démographiques.

Les grandes tendances politiques arrivent divisées au référendum. La droite coloniale a connu plusieurs épisodes de friction depuis le printemps, le groupe *Les Républicains* ayant claqué la porte du G10 (2), refusant que soit ne serait-ce qu'évoquée l'hypothèse de l'indépendance. *Calédonie Ensemble*, formation centriste pro-coloniale à la tête du gouvernement local, s'est pliée à l'exercice mais semble déjà jouer le coup d'après. Côté indépendantiste, le *Parti Travailleiste* et l'*Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploité·es (USTKE)* appelle à une non-participation au scrutin, jugeant que l'exclusion d'une partie des Kanak et l'inscription

de nombre·ses métropolitain·es sur les listes électorales lui ôtent toute crédibilité. Le *Front de Libération National Kanak et Socialiste (FLNKS)* appelle quant à lui à aller au bout du processus en votant oui.

TOUT NE SE JOUE PAS LE 4 NOVEMBRE 2018

La classe politique calédonienne est aujourd'hui accaparée par la question institutionnelle : pour l'indépendance ou pour le maintien de la tutelle. Si la forme est négociable, le fond (l'émancipation kanak) ne l'est pas. L'indépendance est un moyen de dépasser le clivage institutionnel, et de recomposer le débat politique en termes de projets de société et d'avenir économique, social et culturel de l'île. Si le camp loyaliste veut lui aussi dépasser ce clivage, il faudra qu'il propose une autre forme de décolonisation matérielle et des esprits. Car même s'il n'obtient pas une majorité des suffrages lors de la consultation, le mouvement indépendantiste restera une force politique incontournable, avec laquelle il faudra composer, c'est-à-dire tenir compte des volontés d'émancipation du peuple kanak. Par ailleurs, si la population calédonienne se prononçait aujourd'hui contre l'indépendance, deux nouvelles

(1) Dixit Sonia Backès, présidente des *Républicains calédoniens*, en mars 2018.

(2) Groupe de travail multipartite sur l'avenir de la Nouvelle Calédonie créé à l'initiative du Premier ministre français Édouard Philippe pour travailler sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle Calédonie.



▲ Manifestation pour l'inscription automatique des Kanak sur les listes électorales pour le référendum, le 3 mai 2018.

consultations sur l'accèsion à la pleine souveraineté pourraient avoir lieu (en 2020 et 2022) en vertu des accords de Matignon et de Nouméa.

S'IL SUFFISAIT DE VOTER POUR ÊTRE LIBRES

En 30 ans d'analyse des relations franco-africaines, l'association *Survie*(3) a amplement démontré que l'indépendance politique ne signifie pas forcément la fin de la tutelle. La Françafrique, ce système de domination économique, politique et militaire que les dirigeants français s'évertuent à perpétuer pour leur propre profit et celui des élites locales, est né avec les indépendances ouest-africaines.

Que faut-il choisir ? La soumission ou la rupture avec la France ? Il y a évidemment matière à tracer une troisième voie. C'est en cela que l'attitude de la France après le référendum sera déterminante. Elle pourrait choisir le torpillage (comme en Haïti ou en Guinée), le pillage tout court comme dans ses anciennes colonies d'Afrique, ou le réel partenariat, dont la Kanaky pourrait être le premier exemple.

DÉCOLONISER, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

L'indépendance de Kanaky est la mieux préparée de l'Histoire. Depuis 30 ans, un processus de décolonisation est en marche. Une génération de cadres administratifs, politiques et économiques a été formée. De nombreuses compétences économiques, sociales, juridiques et politiques ont été transférées avec succès aux collectivités locales et sont largement financées par les impôts locaux. A minima, cela démontre la capacité du pays à se gérer et prendre en charge progressivement de nouvelles compétences institutionnelles. Le transfert de souveraineté juridique et politique de la France à Kanaky peut mener à l'émancipation, à condition qu'il s'accompagne de la remise en cause des rapports de domination qui régissent le territoire.

Il s'agirait de mettre fin à toutes les formes de discrimination qui touchent en premier lieu la population kanak, de droit mais aussi de fait, et à la ségrégation spatiale et sociale toujours extrêmement forte : dans l'accès à l'emploi, aux services administratifs, au transport, à l'éducation, aux soins, à la justice...

L'économie calédonienne est aujourd'hui encore une économie de rente, tournée vers les besoins de la métropole plus que vers ceux de sa population : mono-activité autour du nickel avec ce que cela suppose de dépendance, mainmise de quelques grandes familles coloniales sur l'import-export et la propriété foncière, biens de consommations courantes importés et extrêmement chers, exploitation de la main d'œuvre principalement kanak...

Le plus grand défi est sans doute celui de l'égalité culturelle, après deux siècles d'aliénation, de racisme, de destruction des systèmes sociaux et de croyance, d'imposition du mode de vie occidental comme seule manière légitime et productive d'exister. Sortir de la relation coloniale supposerait de mettre les langues kanak et française sur un pied d'égalité, notamment à l'école et dans l'administration. Cela supposerait de cesser de considérer la coutume, les lieux sacrés, les tribus, les danses et les chants comme du folklore et de leur faire une place égale dans l'organisation sociale et politique de l'île. Dès lors, se pose la question de la compatibilité des cultures kanak avec le capitalisme mondialisé qu'imposent aujourd'hui la France et ses descendants. Comment des sociétés fondées sur une relation sacrée à leur environnement et dans lesquelles la propriété privée n'existe pas lui survivront-elles ?

Rachel Leenhardt ■

(3) *Survie* est une association créée en 1984 qui lutte contre le néocolonialisme français en Afrique. www.survie.org



▲ Des militants d'AC ! Gironde occupent le Pôle emploi de Bègles en février 2016 pour dénoncer l'inscription obligatoire par internet.

Pôle emploi : précarité 2.0

En juin 2018, le collectif *Écran total*, qui s'oppose à la gestion et l'informatisation de la vie, a occupé un Pôle emploi à Villeurbanne dans le Rhône pour dénoncer la dématérialisation de la recherche d'emploi. Voici le texte distribué à cette occasion.

TRAVAILLER ? POUR FABRIQUER QUOI ? Utile à qui ? Nuisible à qui ? Pourquoi les procédures administratives pèsent-elles tant sur nos épaules ? Que devient la vie quand tout s'informatise ? Ces questions sont quasi absentes du débat public et il nous a semblé qu'une agence Pôle emploi serait un bon endroit pour venir les discuter. La tendance actuelle y est au remplacement des humains par des logiciels et des algorithmes.

RATIONALISER, DÉQUALIFIER, PRÉCARISER

La "dématérialisation" sert à rationaliser le travail et à faire des économies. Concrètement, il s'agit de se passer de 4 000 conseillers pour confier la mission d'indemnisation à des algorithmes alimentés par des entreprises de sous-traitance privées. Parmi elles, *Tessi* embauche du personnel mal formé et précaire. Pour les chômeurs, les situations de trop-perçus – à rembourser –, de dossiers bloqués, de droits rognés ou de radiations abusives explosent. De l'autre côté du guichet, les dossiers d'indemnisation mal traités engendrent une hausse des cadences pour les salariés de Pôle emploi qui doivent reprendre le travail mal fait par *Tessi* ou par l'algorithme *Madu*. Logiciel d'analyse des dossiers, cet algorithme n'est d'ailleurs pas là pour répondre aux

questions ou aux besoins : il est programmé pour traiter des cas "standard". Au lieu de simplifier la procédure, il la complique. Ce labyrinthe numérique finit par décourager bon nombre de chômeurs qui renoncent alors à leurs droits.

DÉSHUMANISER, ISOLER, CONTRÔLER...

Les plages d'ouverture des agences ont été réduites drastiquement au profit d'échanges numériques. Devenu suffisamment inaccessible, le système n'a plus à se justifier ni à se confronter aux radiations. En éloignant les chômeurs du guichet, les contacts et les risques de solidarités sont limités. On pointe alors la responsabilité individuelle des allocataires quant à la "gestion" (heureuse ou malheureuse) de leurs "projets de vie". Pris dans les rouages d'une machinerie électronique qui les culpabilise et les assimile à des fraudeurs, ils ont souvent le sentiment d'être déclassés, méprisés et impuissants. Dorénavant, c'est la machine qui effectue des contrôles efficaces et systématiques. Les salariés qui voudraient résister à des politiques qu'ils ne cautionnent pas sont alors dans l'impossibilité d'exercer leur libre arbitre. Celles et ceux qui tenaient encore à leur mission d'aide et de conseil se retrouvent cantonnés à une gestion comptable et désincarnée d'humains devenus des numéros de dossiers.

Depuis 2013, le réseau *Écran total* fédère les résistances au "tout numérique". Il réunit des personnes de toute la France travaillant dans l'élevage, l'éducation, le travail social, la médecine, la boulangerie, le maraîchage, la menuiserie ou les métiers du livre... Mais aussi des gens au chômage, au RSA ou sans activité. En comparant des situations personnelles, le collectif pointe la même logique à l'œuvre : l'informatique et la gestion détruisent les métiers et dégradent les relations sociales.

■ Contact Lyon et sa région :

Écran total,
111 rue André Bollier,
69007 Lyon.

■ Secrétariat national :

Écran total,
1 Maneyraux,
23200 La Rochette.



▲ Action du Collectif Écran Total au Pôle emploi de Villeurbanne en juin 2018.



▲ Le film de Ken Loach *Moi Daniel Blake*, palme d'or au Festival de Cannes en 2016, dénonce la dématérialisation des démarches auprès des agences pour l'emploi et des services sociaux.

INFORMATISER, GÉRER, MARCHANDISER

Derrière les innombrables acronymes tels que le CPA (Compte personnel d'activité) ou la DSN (Déclaration sociale nominative) se matérialise le marché de la gestion des populations. Ces immenses fichiers sont destinés à réorganiser et gérer la protection sociale et les données qui s'y rapportent : chômage, maladie, mutuelles, logements sociaux, etc. On assiste, sous forme informatisée, au retour du livret ouvrier, instrument par lequel chacun gère son capital de droits. Cela remet en cause un principe fondateur de la sécurité sociale, ouvre la voie à une conception individuelle des droits et, logiquement, au marché des assurances et mutuelles privées. Des multinationales comme *Facebook* ou *IBM* anticipent leur rôle dans ce qui s'apparente, au-delà du déjà sinistre "marché de l'emploi", à la création d'un marché du chômage et des chômeurs qui promet d'être lucratif.

Nous exprimons ici notre solidarité avec les chômeurs qui pâtissent en premier lieu de cette gestion informatisée, mais également avec les salariés de Pôle emploi et de Tessi qui subissent ces logiques et veulent les refuser. [...]

Fermons nos ordinateurs, reprenons la parole!

Collectif Écran total ■

Caisse d'allocations familiales : une injonction au tout numérique

Assistante de service social d'une caisse d'allocations familiales en Rhône-Alpes depuis 2000, Marie a progressivement vu arriver la "dématérialisation" dans le secteur social. Le portail "caf.fr" est devenu l'outil incontournable pour toute démarche pour les allocataires. Observant, consternée, l'adhésion massive à ce phénomène malgré les nombreux écueils qu'il engendre, elle nous livre ici son témoignage. [...]

D'une part, une certaine partie des allocataires ne possède pas l'équipement requis (smartphone, ordinateur, abonnement internet) dont le coût financier n'est pas négligeable. Ils n'ont également pas toujours les codes de compréhension du fonctionnement de ces outils, ni la maîtrise du vocabulaire spécifique pour le remplissage des données qui, par ailleurs, nécessite souvent une très bonne connaissance des éléments de législation et de logique de l'administration. Il n'est d'ailleurs pas rare que des personnes ayant droit au RSA ou à l'AAH se retrouvent en rupture de droit car leur accompagnant social n'a pas su les aider à effectuer correctement la démarche en ligne. [...]

Ce qui interroge, c'est que ces problématiques sont connues, et que l'on sait qu'elles touchent plus particulièrement les personnes les plus précaires, donc celles qui sont les plus dépendantes des prestations sociales et familiales. Cela signifie que nous allons de plus en plus dans un système qui exclut des personnes qui sont, souvent, déjà en processus d'exclusion. On leur demande d'être autonomes sur un outil dont on sait qu'elles sont en difficulté pour l'être. [...]

Il est étonnant qu'aucune remise en question majeure ne se fasse entendre sur cette inéluctable injonction au "tout numérique".

Propos recueillis par Laetitia Jouband, texte initialement paru dans la revue décroissante lyonnaise Les Lucioles, n°1, mai-juin 2018





▲ À Notre-Dame-des-Landes.

Des routes aux centrales, les dangers du bitume

La bitumisation s'est développée depuis les années 1950 sans que soient pris en compte des effets possibles de celle-ci sur la santé humaine tant du côté des professionnels des routes que des riverains des usines de fabrication.

LE GOUDRON N'EST PRESQUE PLUS UTILISÉ pour la construction de routes et autres infrastructures. Il a été remplacé largement par le bitume, produit en général par la distillation de certains pétroles bruts. Environ 90 % du bitume produit dans le monde, essentiellement comme déchet de la production de carburant lors du raffinage du pétrole, est utilisé pour la construction routière et le BTP (trottoirs, parkings, terrasses, installations portuaires, aéroports, etc.). (1)

SUR LES ROUTES, DES TRAVAILLEU·SES EXPOSÉ·ES

Comme l'ensemble des dérivés pétroliers, le bitume contient des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dont certains sont cancérigènes. Composés très liposolubles générés par la combustion des matières fossiles, ils sont adsorbés par les poumons, l'intestin et la peau.

Lors de leur mise en oeuvre, les bitumes sont chauffés et dégagent des fumées nocives pour la santé, explique l'*Institut national de recherche et de sécurité* (INRS). Et plus la température de pose est élevée, plus les fumées sont toxiques. En France, le bitume est généralement posé "à chaud", c'est-à-dire à une température allant de 160° à plus de 200° C.

De plus, si les ouvriers et les ouvrières épandent le bitume en plein soleil, l'exposition conjointe à ces

fumées et aux UV des rayons du soleil peut être à l'origine de brûlures photovoltaïques. Les HAP peuvent être par la suite à l'origine d'une cancérisation des zones brûlées, selon le *Centre interservices de médecine du travail en entreprise* (Cisme). L'Union européenne a inscrit le bitume sur la liste européenne des maladies du travail comme possible facteur déclencheur de cancers broncho-pulmonaires et cancers de la peau. (2)

En France, l'industrie des travaux routiers emploie 75 000 salarié·es dont environ 4 200 sont directement concerné·es par une exposition aux fumées de bitumes. Or, il y a un manque de communication auprès des salarié·es des travaux routiers, première·s concerné·es, sur les dangers liés à l'exposition des produits du bitume. (3)

En mai 2010, le tribunal des affaires de sécurité sociale de Bourg-en-Bresse a condamné *Eurovia*, filiale de Vinci, pour faute inexcusable après le décès d'un de ses salariés en 2009, victime d'un cancer de la peau. L'argument du cumul de l'exposition aux UV et aux vapeurs du bitume était retenu. Même chose le 13 novembre 2012, lorsque la cour d'appel de Lyon a rendu un jugement reconnaissant un lien de cause à effet entre un cancer et une exposition au bitume.

Des techniques sont testées afin de diminuer l'impact toxique de la pose du bitume, notamment des liants permettant de diminuer la température de fabrication et d'application, ce qui a pour effet de libérer moins de vapeurs nocives.

(1) Le bitume est parfois mêlé à des granulats pour réaliser des routes et des pistes d'aéroport en asphalte.

(2) L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg et le Portugal reconnaissent tous le cancer de la peau suite à l'utilisation du bitume comme une maladie professionnelle.

(3) L'*Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles* (INRS) a mis en ligne sur son site une fiche d'aide au repérage de produits cancérigènes dans la pose de revêtements routiers. *IRNS, www.inrs.fr*



▲ Travaux de bitumisation à Victoriaville, au Québec.

AUTOUR DES USINES, DES RIVERAIN·ES SE REBELLENT

Les centrales d'enrobés sont nombreuses en France. Des milliers de personnes sont exposées quotidiennement aux fumées toxiques liées à la fabrication du bitume.

En Corse, dans l'Yonne ou dans la Manche, plusieurs collectifs qui s'opposent à l'installation ou aux nuisances de telles centrales se sont regroupés dans la *Fédération Nationale d'Information et de Défense sur la Pollution par les Centrales d'Enrobés Routiers* (Fédération bitume santé).

On retrouve un certain nombre d'éléments récurrents : proximité d'écoles et d'habitations, fumées toxiques, irritations oculaires et respiratoires aiguës, passage de nombreux camions, odeurs gênantes, proximité parfois de zones naturelles protégées.

C'est le cas dans la Loire où une centrale d'enrobage de bitume à chaud et un centre de concassage sont en projet dans la zone artisanale de Champbayard à Boën. Des riverain·es ont créé l'association *Cesse Goudron* pour lutter contre son implantation. Cette centrale située à proximité d'habitations, d'un hôpital et d'un lycée est accusée de générer, si elle entre en fonctionnement, des impacts sur la santé (fumées toxiques du four de fabrication du goudron), pour la sécurité (circulation de poids lourds), pour l'environnement (odeurs, risques de pollution des nappes phréatiques). Le comité réalise des actions d'information de la population et propose une pétition. (4)

Même chose à Fréjus dans le Var, où la découverte "par hasard" d'une enquête publique pour la construction d'une centrale d'enrobés a donné naissance à un collectif d'opposition. Malgré une

mobilisation, il n'a pas pu empêcher l'ouverture de celle-ci, qui fonctionne de manière sporadique depuis décembre 2017. (5) "Il y a pourtant une centrale existante à Saint-Raphaël, qui ne fonctionne qu'à 30%, et qui est éloignée des habitations", plaide une membre du collectif. Celle-ci dénonce le bruit, l'asthme, les odeurs (masquées par des parfums à la rose !). Le collectif s'accroche, travaille avec Air Paca et envoie des rapports au député et au maire.

William Grandordy, porte-parole de la *Fédération bitume santé*, cite quelques victoires, parmi lesquelles l'arrêt de la centrale de Cres, dans l'Hérault. Selon lui, il est stratégique de travailler sur le volet "santé" pour avoir une chance de faire barrage à ce type de projets. Il place un espoir dans le fait que les réseaux Atmo, qui sont les sentinelles de l'air, s'équipent depuis quelques mois de matériel d'analyse de qualité de l'air pouvant mesurer les particules très fines. Cela signifie que "la chasse aux HAP devient possible". (6)

C'EST TOUTE UNE CIVILISATION QU'IL FAUT REMETTRE EN CAUSE

Derrière ces nuisances liées à la fabrication et à la pose du bitume, se pose la question du bien fondé des projets pour lesquels il est fabriqué. Son utilisation est principalement liée au réseau routier. (7) Pour éviter de seulement déplacer le problème dans d'autres zones qui seront elles aussi dégradées par sa production ou sa dépose, lutter à la source contre la production du bitume revient à remettre en cause une société de la mobilité routière et aérienne croissante, et la civilisation du bitume. Un vaste programme.

Guillaume Gamblin ■

Le site de la *Fédération Nationale d'Information et de Défense sur la Pollution par les Centrales d'Enrobés Routiers* (Fédération bitume santé) regroupe de nombreuses informations sur les nuisances de celui-ci : www.bitumesante.org

(4) *Cesse goudron*, Comité Environnement Santé Sécurité Education, 23 bis rue Aldo Moro, 42130 Sainte-Agathe-La-Bouteresse, www.cesse-goudron.org

(5) Collectif pour la qualité de la vie à Fréjus, www.qualitedevie-frejus.fr

(6) *Atmo France*, Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air, www.atmo-france.org/fr

(7) Le premier consommateur mondial est l'Amérique du nord, puis l'Europe, avec une forte croissance en Chine. En Europe, c'est la France qui est la reine du bitume.



▲ Ludivine, encadrante de la formation vélo à la Maison du vélo de Toulouse, garde toujours un œil sur les nouvelles cyclistes !

La roue libre : des femmes et des vélos

En France, les "vélo-écoles" se sont multipliées, pour atteindre pratiquement une centaine aujourd'hui, notamment dans les grandes agglomérations. Mais qui donc se forme au vélo à l'âge adulte ?

FORMATIONS OUVERTES À TOUTES ET tous, 95 % du public en France qui apprend à faire du vélo à l'âge adulte sont des femmes ! C'est ce qui a poussé Marion Valadier et Sarah Denard, jeunes réalisatrices, à mettre ces apprenties au cœur de leur projet documentaire, *La roue libre*.

CRÉER DES ESPACES DE FORMATION

Très peu de personnes osent déclarer ne pas savoir faire de vélo. En France, il est courant de présupposer qu'une personne adulte sait faire du vélo, bien que cet apprentissage ne se fasse pas à l'école, mais très majoritairement dans la sphère familiale ou amicale. Or, force est de constater que l'éducation genrée ayant la peau dure, c'est souvent les filles qui n'ont pas été formées...

Pour pallier ce manque de formation ou parfois d'assurance, la *Maison du vélo* à Toulouse, comme d'autres, propose des sessions de formation. La formation de deux semaines qu'ont suivie Marion et Sarah en 2017 est gratuite, prise en charge par le département et vise des populations précaires, pas uniquement des femmes. C'est pourtant un groupe composé très majoritairement de femmes qui s'est retrouvé place de l'Europe pour son premier cours (2 hommes pour 10 femmes, ce qui d'après les formatrices est un bon pourcentage, les groupes étant parfois en non-mixité

féminine de fait). Si la majorité provient d'une classe sociale pauvre, cela concerne aussi les autres couches sociales et on retrouve des femmes de tout âge, précisent les réalisatrices.

PÉDALER POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Ce qui se joue dans cet apprentissage dépasse le simple cadre du vélo. Dans ces groupes, les femmes apprennent à vaincre certaines de leurs peurs et à les dépasser. Le vélo est souvent vécu comme un marche-pied permettant d'accéder à davantage d'autonomie ; c'est un vecteur de liberté. Marion insiste, "*apprendre à faire du vélo, c'est un vrai combat. Les premiers jours sont vraiment durs.*" Les réalisatrices voient dans le vélo une métaphore : prendre son envol, pour l'autonomie de déplacement, dans l'espace public, pour le dépassement de soi aussi.

LES MILLE ET UNE RAISONS D'ENFOURCHER SA BÉCANE

S'inscrire à une formation pour adulte pour apprendre à faire du vélo n'a rien d'anodin. C'est parfois une assistante sociale qui a conseillé cet apprentissage avant celui de la conduite automobile. Mais les raisons d'apprendre à faire du vélo adulte sont très diverses.



▲ Les réalisatrices et la productrice : Marion, Catherine et Sarah.



▲ Apprendre à faire du vélo, c'est aussi apprendre à le réparer.

Les structures pour se former

Elles sont trop nombreuses pour être toutes répertoriées ici, mais voici un échantillon... Sur le site internet www.villes-cyclables.org, vous pouvez retrouver la liste des vélo-écoles membres de la FUB.

■ Brest

Brest à Pied et à Vélo, 19 rue Bruat, 29200 Brest, tél. : 09 81 62 70 20, <http://www.bapav.org>

■ Colmar

Cyclistes Associés pour le droit de rouler en sécurité (CADRes), tél. : 03 89 23 83 10, contact@cadrescolmar.fr, <http://www.cadrescolmar.org>

■ Lille

Association droit au vélo (ADAV), 23 rue Gosselet, Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES), 59000 Lille, tél. : 03 20 86 17 25, julien.vitse@droitauvelo.org, <https://droitauvelo.org>

■ Montreuil

Vélo École de Montreuil, 18 rue Paul-Doumer, 93100 Montreuil, tél. : 06 36 73 45 83, vvv93100@gmail.com, www.veloecoledemontreuil.com

■ Nantes

Place au Vélo, 1 rue d'Auvours, 44000 Nantes, tél. : 02 40 20 04 00, nantes@fub.fr, <https://placeauvelo-nantes.fr>

■ Nice

Le Cyclo trope, tél. : 06 50 36 41 83, contact@lecyclotrope.net, www.lecyclotrope.net

■ Toulouse

Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos, 31000 Toulouse, tél. : 05 34 40 64 72, contact@maisonduvelotoulouse.com, <https://www.maisonduvelotoulouse.com>

■ Tours

Collectif Cycliste 37, 16 impasse Robert-Nadaud, 37000 Tours, tél. : 02 47 50 16 34, info@cc37.org, www.cc37.org

■ Rouen

AVélo, 43 boulevard Gambetta (RdC du parking Rouen Park du CHU), tél. : 02 77 76 07 29, avelo@numericable.fr

Marion Valadier et Sarah Denard mettent leur caméra au service de leur engagement féministe. Seules ou en duo, elles filment des expériences et des enjeux de femmes, avec justesse.

Contact

Fil Rouge est un collectif de réalisation de films documentaires situé à Toulouse.

Association Fil Rouge
43 avenue de la Gloire
31500 Toulouse
Sarah Denard, réalisatrice :
06 85 69 42 69
association.filrouge31@gmail.com
<https://associationfilrouge.jimdo.com/>

Retrouvez la campagne de soutien du film sur Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/fil-rouge/collectes/la-roue-libre>

Pour aller plus loin :

– **Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)**, 12 rue des Bouchers, 67000 Strasbourg, www.fub.fr, n.dubois@fub.fr

– **Journal dérailleur l'heure vélo**, n° 76, septembre 2014, "dossier vélo-école", <https://droitauvelo.org>

Certaines ont besoin d'un moyen de déplacement pour leur recherche d'emploi. Sans le permis, des emplois qui nécessitent une présence très tôt ou tard, en dehors des horaires des transports en commun, demeurent inaccessibles.

Il y a aussi la honte de ne pas savoir faire. Certaines femmes ont du mal à s'affirmer comme des femmes libres alors qu'elles ne savent pas faire du vélo. D'autres apprennent pour partager l'activité avec leurs enfants, "elles se forment en cachette pour leur faire la surprise!" s'amuse Marion, qui ajoute : "Il ne faut pas négliger des raisons plus

concrètes : marre de se déplacer en bus, envie d'une activité sportive, saine et plaisante."

Les réalisatrices ont rencontré des participantes en recherche d'autonomie dans leur mobilité et dans leur rapport à la ville. Leur film, en cours de production, cherche à rendre compte du parcours de certaines de ces élèves, et donne à voir des femmes qui gagnent en liberté.

Martha Gilson ■



Les Collines bleues

▲ Un environnement spacieux ouvert sur l'extérieur.

L'école libre des Collines bleues

Les profs en profond malaise au sein de ce qu'est devenue l'école publique sont légion. Clarie et Florent, qui enseignaient le français dans le secondaire, ne faisaient pas exception, mais, démarche plus rare, ont suivi leurs convictions jusqu'au bout : la création d'une école libre.

CETTE ÉCOLE PRIVÉE LAÏQUE "HORS contrat" (1), *Les Collines bleues*, a ouvert ses portes à la rentrée 2017, dans la Loire, vers Roanne. Hébergée au sein d'un habitat partagé, elle compte 13 élèves, de 3 à 7 ans. Clarie et Florent y consacrent tout leur temps, en partie à titre bénévole et en partie à leurs frais. Qu'est-ce qui les a motivés ?

SORTIR NOS ENFANTS DU SYSTÈME ÉTATIQUE

Tout part du diagnostic d'une Éducation nationale soumise notamment à l'importation de méthodes de *management* issues du privé et à l'envahissement désastreux par l'informatique (voir encadré). Les élèves passent à l'école un temps considérable, pourtant les savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul) sont "dans l'ensemble mal maîtrisés". Beaucoup d'élèves vivent leur scolarité dans le stress d'une évaluation permanente, face à des enseignant-es en grand désarroi, pour dire le moins.

Florent : "Notre réflexion critique et notre projet de monter une école remontent à très longtemps. Mais l'une de nos raisons pour nous fixer la rentrée 2017 comme date-butoir, c'est que nous avons nous-mêmes deux enfants, qui avaient trois et six ans. La plus grande allait donc devoir

Appel à refuser l'école numérique

Florent et Clarie ont fait partie dès l'origine, en 2015, des signataires de l'*Appel de Beauchastel* contre l'école numérique. Ce texte, toujours présenté en réunions publiques et qui continue à recevoir de nouvelles signatures, dresse le réquisitoire de l'informatique désormais omniprésente à l'école. Coûts écologiques, gabegie des moyens et extrême nocivité pour les élèves, leurs capacités d'attention, leurs apprentissages, etc. (2)

entrer en primaire et nous voulions les faire bénéficier d'un autre enseignement, tout en évitant l'école à la maison. C'était épargner nos enfants et aussi si possible ceux des autres".

Par ailleurs, la décision de participer à l'essor, encore faible, mais sensible des écoles privées, n'a pas été prise de gaité de coeur, mais faute de pouvoir faire bouger les choses de l'intérieur.

Après des tentatives inabouties en Ardèche, le couple revient dans la Loire, région de ses premières affectations et où se trouve un réseau d'amis sensibles à leur projet. C'est une façon de se jeter à l'eau. Une

(1) Les écoles "hors contrat" se caractérisent par une vraie liberté quant aux programmes et aux méthodes, zéro subvention, ainsi que des obligations légales relatives au droit à l'instruction, à l'hygiène et la sécurité.

(2) L'*Appel* est disponible à l'école, sur demande. *Silence* en avait traité dans son dossier *Vers une école sans écrans?* septembre 2017, n° 459.



Les Collines bleues

▲ Ici, pas d'écrans, mais le traditionnel "tableau noir".

réunion avec une dizaine de parents permet de vérifier que l'école envisagée pourrait démarrer avec une dizaine d'élèves. Puis, par chance, trois personnes partageant une ancienne villa bourgeoise au sein d'un jardin arboré magnifique acceptent d'héberger l'école au moins pour la première année. D'ailleurs, elles y apporteront en plus soutien bienveillant et aide bénévole, en particulier au moment des repas.

À L'ÉCART DES POSTURES DOGMATIQUES

L'enseignement aux *Collines bleues* est soutenu par quelques principes clairs. Les enfants sont répartis en deux classes, maternelle et primaire. Pas d'affiliation à une méthode en particulier, mais une forte inspiration *Montessori*, surtout pour la maternelle. Cela signifie une importance centrale accordée à la manipulation des objets, à la répétition si l'enfant en éprouve le besoin, aux apprentissages sensoriels qui préparent les autres. Pour les primaires, un grand soin est accordé aux programmes. Ils se veulent à la fois denses, stimulants, logiques et progressifs, avec une acquisition précoce des fondamentaux lecture-écriture-calcul. Les disciplines scolaires (fondamentaux et histoire, géographie, leçons de chose) sont maintenues, avec un travail au bureau limité au strict nécessaire. Les enfants passent une heure à une heure trente en extérieur. La discipline est nécessaire, mais non punitive, l'évaluation se pratique sans résultats chiffrés ni "enjeu dramatisé dans la classe". Enfin, aucun écran informatique ("le meilleur moyen d'empêcher un apprentissage est de l'automatiser trop tôt") et le souci ne pas introduire de polluants dans l'école.

Cette démarche éducative est-elle passiste ou d'avant-garde, alternative ou démocratique ? Aux *Collines bleues*, on se méfie des catégorisations souvent floues ou dogmatiques. Après une année de fonctionnement, la satisfaction consiste

à voir "qu'on a l'impression de ne pas se tromper". Le ratio adulte/élève, le cadre et l'investissement humain dans et autour de l'école n'y sont sans doute pas pour rien. Quoi qu'il en soit, les élèves se sont développés harmonieusement, dans le plaisir, ont acquis les apprentissages possibles à leurs âges, sans contrainte inutile. Et ce, même dans le cas évoqué par Florent d'un enfant "qui aurait certainement rencontré des difficultés dans un autre contexte".

QUI DIT PRIVÉ DIT PAYANT

Aux *Collines bleues*, les frais de scolarité sont calculés en fonction des revenus des parents et oscillent entre 125 et 250 euros mensuels par enfant. Or, poursuit Florent : "Nous ne voulions pas faire une école de riches, d'autant que le Roannais est une région très sinistrée. Même si pour l'instant, sans aide et avec un petit nombre d'élèves, nous ne pouvons pas avoir des tarifs plus 'populaires'. La scolarité reste donc chère. Pourtant, "les trois quarts de nos familles ne paient pas d'impôts et il y en a même qui touchent le RSA. Elles sont d'ailleurs assez héroïques de ce point de vue". L'engagement des parents en termes financiers est un autre motif de satisfaction pour le couple.

Aujourd'hui, l'école est prête à accueillir davantage d'élèves. La rentrée 2018 s'est déroulée avec 16 enfants alors qu'une vingtaine serait préférable. Il s'agirait notamment d'absorber le passage d'un demi-SMIC pour deux à un SMIC pour deux (et donc de moins tirer sur les économies du ménage). L'école recherche des soutiens moraux et financiers. Clarie et Florent espèrent que "la solidarité nationale qui vaut pour l'enseignement d'État" se mettra en œuvre pour leur projet, et ne renoncent pas à envisager de poursuivre l'aventure avec le niveau du collège !

Danièle Garet ■

École Les Collines bleues
607 route de la Gare
42370 Saint-Alban-les-Eaux
tél. : 04 77 64 35 32
contact@les-collines-bleues.fr
www.les-collines-bleues.fr

Une brochure de présentation de l'école est disponible.

Florent Gouget est l'auteur de :
École, la servitude au programme, éd. La Lenteur, 2011



▲ Gyropodes



▲ Hoverboard

La mobilité urbaine servie sur un plateau vert

“Un des avantages de l'hoverboard est qu'il respecte l'écologie. Étant donné qu'il s'agit d'un engin électrique qui fonctionne sur batterie, cela signifie qu'il ne pollue pas. C'est un moyen de circuler qui respecte donc l'environnement, tout en s'amusant. [...] Cette planche motorisée représente l'avenir du déplacement économique et non polluant, c'est pour cela que les écolos dans l'âme n'ont pas hésité à l'adopter.” (1)

LES ANTIQUES "SKATEBOARDS", SOUS COUVERT d'ambition écologique, sont-ils condamnés à disparaître au profit de leur descendance motorisée ? À une ou plusieurs roues (2), des micro-véhicules électriques portables, bénéficiant de batteries compactes et d'une technologie pointue assurant la stabilité en roulant, se présentent comme une alternative propre à assainir nos trajets quotidiens. Faut-il boire ce discours vert ? Rien n'est moins sûr...

Comme dans le cas de tout nouveau concept de véhicule motorisé, fort de nos deux siècles d'expérience du sujet en terme de pollution induite de l'air par les transports (3), il est important de poser d'emblée les questions qui fâchent : quel est l'impact de leur fabrication, se substituent-ils ou s'additionnent-ils à d'autres moyens existants de déplacements, quel mode de production d'énergie les abreuve, allongent-ils les distances parcourues des déplacements qu'ils suscitent et, enfin, quel sera leur véritable destin en fin de vie ?

L'ÉLECTRIFICATION DE LA MICRO-MOBILITÉ INDIVIDUELLE

Les métaux rares qu'ils mobilisent, à extraire puis enfouir ou recycler est un premier débat, largement traité avec l'essor nouvellement promis de la voiture

électrique (4). Mais ici comme ailleurs, les extractions limitées de métaux critiques, tels le lithium (5) ou le cobalt (6), leur incapacité à convertir la totalité du parc thermique mobile existant (7), à assouvir en même temps les usages électroniques nomades tout en lissant des productions intermittentes d'électricité doivent nous interroger sur les priorités d'usage des batteries mobiles, depuis la grosse berline statutaire tout électrique jusqu'à la trottinette et le drone, en passant par les véhicules urbains de livraisons et les deux-roues thermiques. Sans orienter le marché de manière volontaire, il est à craindre que les usages énergivores et générateurs de profit, en mal de verdissement, drainent massivement ces précieuses ressources.

Nous manquons d'éléments tangibles sur le potentiel substitutif de tels déplacements. S'il remplacent sur un même parcours l'usage d'une voiture (en déclenchant le report modal vers les transports en commun), c'est très bien, mais leur proportion et leur pérennité posent question. Combien se substitueront à la marche s'ils conduisent à allonger les trajets, au bon vieux vélo ? Sans recul pour juger d'emblée leur efficacité globale, il est a minima permis de douter des prétendues vertus de l'électrification de la micro-mobilité individuelle...

Laurent Castaignède ■

Laurent Castaignède est ingénieur de l'École Centrale Paris, fondateur du bureau d'études BCO2 Ingénierie (www.bco2.fr) et auteur de *Airvore ou la face obscure des transports*, éd. Écosociété, 2018.

(1) Site internet monhoverboard.net, "Hoverboard, guide et comparatif", § 2.4.1, extrait en juin 2018.

(2) Tels la gyroroue (1 roue), l'hoverboard (2 roues) ou l'es skate (4 roues).

(3) Laurent Castaignède, *Airvore ou la face obscure des transports*, éd. Écosociété, chap. 2 à 5.

(4) À la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, puis à chaque décennie depuis le début des années 1970.

(5) Plus de 70 % des réserves de base de lithium se trouvent dans les "salars" (lacs salés asséchés) de Bolivie, du Chili et d'Argentine.

(6) Près de 50 % des réserves de cobalt se trouvent dans la région du Katanga en République démocratique du Congo.

(7) Environ 1 milliard de voitures, 350 millions de camions et au moins 500 millions de motocycles.



Un engrais vert : le trèfle incarnat

Un lecteur nous emmène faire un petit détour agronomique par l'Irlande... mais parlez-vous l'engrais ?

LA RICHESSE DU SOL EST UN ÉLÉMENT essentiel pour la production maraîchère biologique. À défaut d'utiliser des engrais chimiques, le producteur ou la productrice doit trouver des moyens naturels d'enrichir le sol après la culture. En Irlande, pour pallier ce problème, le trèfle incarnat est utilisé comme engrais vert en maraîchage.

DES QUALITÉS MULTIPLES

Pendant sa croissance, une plante consomme une partie des nutriments présents dans le sol pour se développer. Après une culture, le sol est appauvri, ainsi, pour pouvoir apporter suffisamment de matière organique pour la prochaine culture, il est essentiel de l'enrichir. La culture du trèfle incarnat a donc un rôle capital. Cette plante appartenant à la famille des légumineuses, permet de fixer l'azote dans le sol. En effet, la plante absorbe l'azote présent dans l'air, et le fixe au niveau de ses racines dans le sol. Ses racines favorisent une aération et un bon drainage. Elle est aussi un bon moyen de protéger le sol de l'érosion. Enfin, une fois fauchée, elle peut être utilisée comme fourrage pour le bétail. Ainsi, les qualités du trèfle rouge sont multiples. Dépassé par la production de masse, il retrouve petit à petit son utilité dans les exploitations plus modérées.

UN AVIS IRLANDAIS

En Irlande, dans le comté de Tippérari, Annie Dalton, maraîchère biologique, sème le trèfle rouge une fois ses cultures estivales récoltées. Les graines sont semées à la volée, environ 15 kilos par hectare. Un an et demi plus tard, au printemps, les trèfles sont fauchés, puis la terre est recultivée. Selon elle, deux ans sont nécessaires pour que la terre s'enrichisse en éléments nutritifs. Ainsi chaque année un plan de rotation est mis en place pour renouveler la richesse de ses terres. Pour améliorer le processus d'enrichissement le trèfle peut se coupler avec plusieurs plantes, notamment d'autres légumineuses, à savoir la luzerne, la vesce, ou encore le seigle... L'utilisation du trèfle comme engrais est parfaitement adaptée à cette petite exploitation biologique d'une quarantaine d'hectares. En effet, le climat y est assez pluvieux, le sol est principalement travaillé à la main, ce qui évite un tassement de la terre. Enfin, la non utilisation de produits chimiques et la rotation des cultures permettent au trèfle de se développer pleinement, et à la terre d'être toujours fertile.

Victor Bardet ■

La responsabilité partagée, ça marche !

Bravo pour le numéro de septembre (n° 470, dossier "Autogérons les coop' alimentaires").

Mon compagnon et moi ne connaissons pas la Diony-Coop. C'est une joie de découvrir un nouvel exemple qui montre que pratiquer la coresponsabilité pour faire fonctionner une coopérative (ou une association), ça marche... Possiblement mieux que la répartition des tâches selon le dogme classique qui domine chez les "alternatifs" comme ailleurs. Bien sûr il faut une préparation sur un certain nombre de points.

Le dossier de ce numéro met à notre portée un éclairage appréciable sur ce sujet essentiel (il nous tient particulièrement à cœur).

C'est ce type de travail sur des aspects fondamentaux pour une alternative durable qui nous fait aimer *Silence*. Bonne continuation !

Huguette Lafontaine

Haute-Garonne



À propos des Chemtrails

Un grand merci à M. Marko pour son article [son courrier sur les traînées de condensation aérienne dans *Silence* de septembre 2018, n° 470 page 41, NDLR]. Enfin quelqu'un qui observe ! Bravo. Certainement que son article méritait un autre traitement que celui que lui a réservé M. Fabien Piasecki (...).

Le problème est extrêmement sérieux. Il se produit dans le monde entier et met en danger notre planète et le vivant sous toutes ses formes.

Voici simplement quelques repères pour vos lecteurs avec comme seule première consigne : regarder le ciel, prenez le temps de le regarder. Lorsque vous aurez vu l'anormalité de certains phénomènes, faites vos recherches et vous comprendrez alors pourquoi cela est maintenu dans un silence terrible. (...)

Claire Gillespie

Alpes-Maritimes

À propos de l'article de Fabien Piasecki sur les chemtrails, en réponse à une question posée dans le courrier des lecteurs [*Silence* de septembre 2018, page 41] : un lecteur s'est fait traiter de "complotiste" et beaucoup de personnes sensées, qui observent le phénomène des chemtrails, une procédure d'épandages souffrés pour freiner le réchauffement planétaire, se sont émues de cette réponse de M. Piasecki dans votre revue plutôt bien orientée dans la défense de la nature et l'information citoyenne objective.

Jean-François Block

Tout d'abord, je remercie Michel Marko d'avoir abordé ce sujet [*des traînées de condensation aériennes, dans Silence* de septembre 2018, page 41]. Depuis un certain temps, je fulmine de ne plus pouvoir observer un ciel bleu le matin. (...) Nos ciels de printemps sont bien souvent obscurcis par ces nombreuses traînées (...). Je constate aussi ces innombrables traînées et je ne rentre pas dans le débat des "chemtrails" auxquels je ne crois pas. Je veux juste donner suite à cette intervention pour deux raisons :

- j'ai l'impression que l'expert sollicité pour répondre noie un peu le poisson et que ces propos ne sont pas très clairs quant aux causes réelles ;
- je ne trouve pas qu'il (ou que la revue) condamne avec suffisamment de fermeté les conséquences flagrantes de nos modes de vie et de consommation où l'avion est devenu un mode de transport trop banalisé et pas suffisamment taxé au regard des conséquences à payer par tous, y compris par le sédentaire par choix et/ou par obligation, qui subit quand même les désordres liés à ce mode de transport.

D'ailleurs, pour moi, les "chemtrailers" se rendent complices de ce mode de vie en déculpabilisant le consommateur d'avion. C'est bien commode la théorie du complot !

La croissance exponentielle du mode de transport aéronautique a forcément en elle-même des conséquences directes sur le climat. (...) Et je trouve que cela n'a pas été suffisamment et fermement condamné dans la réponse au regard de l'orientation éditoriale qui est la vôtre.

Danielle Mallas

Côte-d'Or

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lectrices soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net. Soyez concis : pas de textes de plus de 3000 signes.

Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction.

Essais

■ **Utopies et utopistes**, Thierry Paquot, éd. La découverte, 2018, 128 p., 10 €. Nouvelle édition d'une excellente introduction aux utopies, de Thomas More au 20^e siècle, montrant le pire comme le meilleur de ces expériences littéraires ou réalisées, dans les domaines du travail et des loisirs, de l'éducation, de la famille, de la sexualité, ou encore de l'architecture et de l'urbanisme.

■ **L'Écosophie ou la sagesse de la nature**, suivi de *La belle vie*, Serge Mongeau, éd. Écosociété, 2018, 208 p., 16 €. Réédition de deux textes importants d'un précurseur de l'écologie au Québec. Pour faire le point avec sagesse sur notre rapport à la nature et son lien au bonheur et au sens de la vie notamment.

■ **Pendant ce temps la machine de mort**, Benjamin Aflalo (12 chemin du Touron, 31320 Castanet Tolosan), 32 p., 9 €. Des dessins pour dénoncer la folie nucléaire civile et militaire dans toute son horreur, sur fond d'univers concentrationnaire. De nombreuses références aux bandes-dessinées célèbres. On rit jaune.

■ **A.S.848 : un numéro dans une case**, Frédéric Pusé, éd. Bookelis, 2018, 268 p., 12 €. Essai atypique écrit à partir de l'expérience professionnelle personnelle de l'auteur, qui dénonce un management inique de la part de sa hiérarchie et les conditions de travail précaires et humiliantes des agent-es de sécurité. L'écriture est parfois maladroite, le récit relativement original.

■ **La voix de ceux qui crient. Rencontre avec des mandateurs d'asile**, Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, éd. Albin Michel, 2018, 318 p., 19,50 €. Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, anthropologue et psychologue, a reçu pendant 8 ans des personnes migrantes, et analyse dans ce récit à la première personne les enjeux psychologiques rattachés au statut de "migrant", et les traumatismes attachés aux parcours des personnes qu'elle a reçu en consultation.

■ **Bernard Charbonneau ou la critique du développement exponentiel**, Daniel Cérézuelle, éd. Le passager clandestin, collection Précurseurs de la décroissance, 2018, 108 p., 8 €. Bernard Charbonneau, avec son ami Ellul, a dénoncé toute sa vie le risque que fait peser la croissance sur nos libertés individuelles. Plus nous avons recours à la technique et moins nous sommes libres. Dès les années 1970, il étudiait ce que pouvait être une société stable ou décroissante.

■ **Le génie de la permaculture**, Steve Read, éd. du Terran, 2018, 190 p., 18 €. Les livres sur le sujet se multiplient. Celui-ci est très clair, illustré de nombreux exemples, mais comme les autres ouvrages du genre, il se limite pour l'essentiel à l'aménagement d'un jardin, ne faisant que survoler de très nombreux autres sujets (énergie, habitat, villes soutenables...). On est encore loin d'avoir une vision d'ensemble, à moins qu'il ne faille aller aux stages proposés en fin d'ouvrage.

Roman

■ **Semaines mortelles**, Alex Berg, éd. Actes Sud, traduction de l'allemand par Jacqueline Chambon, 2018, 330 p., 22,80 €. Alors qu'un attentat vient d'avoir lieu à Berlin, Djamal, allemand de naissance, mais d'origine irakienne, est pris à partie dans la rue par des militants d'extrême-droite. Au même moment, il est approché par un islamiste. Va-t-il se laisser entraîner sur la voie du terrorisme, alors qu'il était jusqu'alors parfaitement intégré dans la population ? Le regard des "blancs" va contribuer à jeter le doute, jusqu'aux policiers qui l'arrêtent sur plainte des nazillons. Une histoire complètement dans l'air du temps et qui dénonce l'état d'urgence permanent actuel.

■ **Le miel du lion**, Matthew Neill Null, éd. Albin Michel, traduction Bruno Boudard, 2018, 420 p., 23 €. En 1904, en Virginie-occidentale, aux États-Unis, des milliers de bûcherons coupent la forêt primaire dans des conditions de vie épouvantables. Certains montent un syndicat clandestin et visent la grève générale. Mais à cette époque, cela se prépare en volant de la dynamite, en achetant des armes, et avec la volonté de tuer des patrons.

Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations

Pablo Jensen



La philosophie des sciences n'est pas assez enseignée au cours de notre scolarité et c'est bien dommage. L'auteur, physicien, en analysant différentes méthodologies, montre que les modèles mathématiques, simplificateurs, peuvent être adaptés à la physique, moins à la biologie et pratiquement pas à la sociologie. Et pourtant, la tendance à mettre notre monde en équations est lourde. À travers de multiples exemples, il montre les biais des méthodes utilisées, avant de conclure par une remise en cause radicale de cette démarche. Si l'État et ses économistes essaient de nous faire entrer dans des cases, c'est d'abord parce que, libéraux à droite et partis centralisés à gauche en ont besoin pour asséoir leur pouvoir. L'auteur initiateur des "café des sciences", estime qu'à l'ère de la pensée écologique, ces modes de pensées sont dépassés. Il faut trouver des moyens de faire de la science sans renier la difficulté des complexités. Lecture un peu ardue, mais les nombreux et heureux exemples permettent de reprendre son souffle. MB

Éd. Seuil / Sciences ouvertes, 2018, 320 p., 22 €

Le potager naturel à la hauteur d'enfant

Jean-Marie Lespinasse



Ce livre présente la mise en place d'un jardin dans des carrés surélevés. Il présente les outils nécessaires, le bricolage initial à mettre en place, les plantes cultivables, leur disposition dans le carré en fonction de l'exposition au soleil... Très pédagogique, il permettra aux parents ou aux enseignants de créer un jardin avec les enfants les plus jeunes. FV

Éd. du Rouergue, 2018, 96 p., 15,80 €

Comment la non-violence protège l'État

Peter Gelderloos



Ce livre est une charge virulente contre la non-violence comme stratégie et comme philosophie. Il reproche à celle-ci d'être protectrice de l'État et de l'ordre établi, du capitalisme, des privilèges blancs, coloniaux et masculins, et dénonce son inefficacité supposée. Il pose quelques interpellations bienvenues pour réfléchir sur les limites et les fourvolements possibles de la non-violence. Mais il se base également sur de nombreux préjugés (passivité,

tendre l'autre joue, condamner toute violence révolutionnaire) qui autorisent des attaques infondées et de nombreux contresens. Il n'interroge pas les limites de l'action armée, qu'il promeut entre autres. Les effets dramatiquement destructeurs de celle-ci aux niveaux humain, psycho-social et démocratique ne sont à aucun moment évoqués. Une réflexion intéressante mais à prendre avec des pincettes critiques affûtées. GG

Trad. Nicolas Casaux et Arthur Fontenay, éditions Libres, 2018, 236 p., 13 €

Révolutionnaires, réfugiés & résistants Témoignages des républicains espagnols en France 1939 – 1945

Federica Montseny



C'est pour rendre hommage au courage des exilé-es espagnol-es, à la dignité de leur engagement une fois qu'ils et elles eurent passé la frontière française, qu'au début des années 50, Federica Montseny coordonne la rédaction de cet ouvrage collectif. Afin de conserver un témoignage de ces années qui ont commencé dans le fracas de la guerre, la fuite à l'étranger et ont été suivies par l'accueil dramatique que leur a réservé la France malgré leur engagement sans faille dans le combat contre les nazis. Elle se lance par voie de presse dans la collecte de documents et de témoignages qu'elle projette d'éditer sous forme de fascicules. Les courriers qu'elle reçoit sont si fournis que c'est finalement un livre qui sera édité à plusieurs reprises. Cet ouvrage paraît pour la première fois en français grâce au travail de traduction de Serge Utgé-Royo et des éditions CNT-RP/Association 24 août 1944. Une page d'histoire trop souvent oubliée, écrite par celles et ceux-là mêmes qui l'ont vécue. Un témoignage historique ! PM

Éditions CNT-RP/Association 24 août 1944, 420 p., 15 €

Manuel d'éco-résistance, journal de bord d'un écolo activiste

Jean-François Noblet



Un petit guide sympathique qui donne quelques bonnes idées pour réagir individuellement contre la chasse, la publicité ou encore contre la pollution sonore et lumineuse. Ces idées sont agrémentées d'anecdotes vécues et de quelques conseils juridiques utiles. L'auteur a notamment été co-fondateur puis directeur de la FRAPNA Isère. Toutefois, certaines réactions triviales qui sont rapportées ne semblent pas de nature à améliorer le vivre ensemble. Des réflexions seraient à mener sur les luttes collectives et l'aspect sermonneur de la défense de l'environnement. RD

Illustrations de François Boucq, éd. Plume de Carotte, 2018, 87 p., 14 €

Livres

Décarboner l'économie De l'huile de roche à l'huile de coude

Arnaud du Crest



Nous devons mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles pour limiter le changement climatique. Cela peut se faire par un scénario promu par Négawatt, mais est-ce suffisant ? L'auteur rappelle que les énergies renouvelables nécessitent des matières premières rares et qu'il n'est pas sûr que nous en ayons assez pour assurer la substitution. Il reste alors à redévelopper l'énergie humaine, ce qui passe par une hausse du temps de travail (que l'auteur chiffre à 6 %). Cette hausse peut se faire dans la sphère technologique et salariée (hétéronomie) ou dans la sphère privée (autonomie). Augmenter notre temps de travail autonome présente bien des avantages, pour la qualité de nos relations sociales, pour notre santé, pour notre rapport à la nature... et peut accompagner une forte et nécessaire baisse de notre consommation de manière à revenir à une empreinte écologique soutenable. Ce livre regorge d'idées passionnantes, mais certains passages techniques, surtout au début du livre, sont ardues. Accrochez-vous, cela en vaut la peine ! MB

Éd. Chronique sociale, 2018, 132 p., 12,50 €

L'illusion nucléaire La face cachée de l'arme atomique

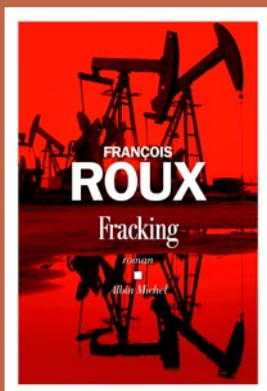
Paul Quilès, Jean-Marie Collin et Michel Drain



Il existe un discours officiel immuable pour justifier la poursuite de la dissuasion nucléaire. Trois spécialistes de haut niveau démontent ici les croyances affichées : le nucléaire n'a pas mis fin à la Seconde Guerre mondiale, n'a pas permis de maintenir la paix, ne justifie de la présence de la France au Conseil de sécurité de l'ONU, n'assure pas notre indépendance... Ils rappellent que nous sommes passés à plusieurs reprises près d'une 3^e guerre mondiale, que des accidents graves ont eu lieu, que le risque d'un hiver nucléaire est gravissime. Ils essaient de chiffrer ce que coûte la bombe atomique et à qui cela profite. Un tour d'horizon convaincant pour appuyer la démarche des initiatives pour le désarmement nucléaire (IDN) dont ils sont des piliers. FV

Éd. Charles Léopold Mayer, 2018, 176 p., 20 €





Fracking

François Roux

Dans un pays qui vient d'élire Trump, les Wilson se battent dans le Dakota pour faire vivre leur ferme biologique. Mais leur sous-sol a été vendu à des entreprises qui y exploitent du gaz de schiste. Au milieu du trafic d'énormes camions qui provoquent de multiples accidents, la santé des habitants flanche au fur et à mesure que les pollutions s'aggravent.

Les tribus indiennes voisines s'opposent au passage d'un gazoduc. Les luttes se rejoignent pour essayer de faire prendre conscience aux dirigeants des entreprises qu'ils sont en train de tout détruire. Mais le pouvoir est du côté de l'argent... Remarquable roman bien dans l'ambiance du moment qui questionne le recours à la violence dans les combats écologistes. MB

Éd. Albin Michel, 2018, 264 p., 19,50 €

Romans

Le cas Zéro

Sarah Barukh



Laurent, médecin, découvre dans son hôpital la mise à l'écart d'un malade. En cherchant à comprendre ce traitement spécifique, il va s'affronter à toute une série d'intérêts contradictoires. Il va également devoir faire face à sa famille qui a peur d'une contamination. À travers cette histoire qui ne dure que quelques jours, l'auteur reconstitue ce qu'ont dû être les débats autour de la découverte des premiers malades du Sida : modes de contamination inconnus, course des laboratoires pour trouver un traitement, affolement des politiques qui craignent un mouvement de panique du public, peur des frais insupportables pour la sécurité sociale... La force de la romancière est d'avoir transformé cela en un thriller haletant, avec des personnages hauts en couleur, des rebondissements incessants, une description détaillée de l'ambiance de travail dans un service médical. Une fois le livre commencé, impossible de s'arrêter. MB

Éd. Albin Michel, 2018, 540 p., 22,90 €

Ecotopia

Ernest Callenbach



Will est le premier journaliste étasunien à avoir le droit d'effectuer un reportage à Ecotopia, pays issu de la sécession 20 ans plus tôt de 3 États de la côte ouest. À travers ses articles et son carnet de voyage, on découvre cette contrée étonnante qui a opéré une rupture écologique, sociale et culturelle majeure. Femmes au

pouvoir, travail 20 heures par semaine, décentralisation, autogestion, recyclage, sexualité libérée, il y a de quoi surprendre l'émissaire du monde capitaliste. Dans cette société utopique, une loi impose par exemple de soumettre tout nouvel objet avant d'être mis sur le marché à un test de réparation avec des outils simples par 10 personnes tirées au sort. Un récit fluide, écrit en 1975 et réédité ici, qui présente les avantages (très imaginatif) et les inconvénients (trop descriptif) de la littérature utopique. GG

Traduction Brice Matthieussent, éd. Rue de l'échiquier fictions, 2018, 300 p., 19 €

B.D.

Résilience

Tome 2 : La vallée trahie

Lebon et Poupelin



En 2069, l'Europe est devenu un vaste champ de culture industrielle. Des écologistes essaient encore de résister. Dans le premier tome, on a vu comment la petite ferme de nos héros a été détruite par les Forces de Sécurité. A la fin, ils sont sauvés par le réseau Résilience qui les emmène par un train souterrain dans un parc naturel où s'est reconstituée une petite communauté. Mais un traître s'est infiltré dans le groupe permettant aux autorités de les repérer et de donner l'assaut. S'en suit des scènes qui rappellent les assauts policiers sur le théâtre de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Le monde des OGM a-t-il totalement gagné ? Des survivant-es ont réussi à quitter les lieux... Un récit d'anticipation écologique magnifique. MB

Éd. Casterman, 2018, 64 p., 15,50 €

La ballade des dangereuses

Journal d'une incarcération

Delphine et Anaëlle Hermans, Valérie Zézé



Zézé retourne pour la huitième fois dans la prison pour femmes de Berkendael à Bruxelles. L'album nous immerge avec elle dans cette expérience, pas à pas, à travers les différentes étapes et les anecdotes de la vie quotidienne, les petites joies et les grandes détresses. C'est Zézé la narratrice de ce récit. On découvre peu à peu son parcours et ce qui l'a menée là, ses rêves et ses blessures. Un récit très humain, illustré à l'aquarelle avec finesse et pudeur. Ce récit d'une histoire réelle et contemporaine constitue un témoignage d'une rare précision sur ce que l'on peut vivre en prison. GG

Éd. La boîte à bulles, 2018, 128 p., 20 €

Mutations

Léo et Jamar Corine, Simon Fred



Dans un monde futur, les orques attaquent les navires de pêche. Le début d'une longue enquête pour Romane et El Malik. Mais le contexte est très original : le pétrole manque et seules les plus riches disposent encore d'une voiture. Le changement climatique a provoqué l'arrivée d'une banquise entre Madagascar et la Mozambique. Les riches sont d'abord les Noirs suite à un retournement politique. Manipulations génétiques, firmes multinationales surprenantes, tous les ingrédients sont réunis pour une nouvelle aventure orchestrée par Léo, l'auteur de la série Aldébaran. Un dessin puissant, une intrigue serrée... tout pour annoncer une nouvelle série écologique à succès. MB

Éd. Dargaud, 2018, 64 p., 15 €

Sous les pavés

Warnauts et Raives



Des histoires d'amour qui se croisent, un étudiant photographe venu des États-Unis en garde à vue, un fils de chirurgien qui contribue modestement à la révolution en fournissant des stimulants, autant d'éléments qui rendent le scénario séduisant et permettent de raconter Mai 68 d'un point de vue original tout en étant le plus fidèle possible à l'Histoire. FV

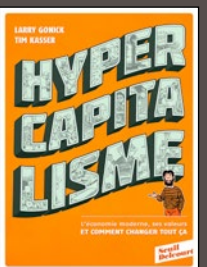
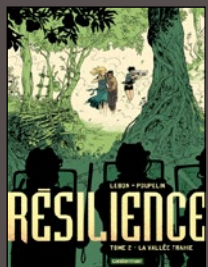
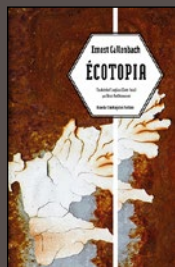
Éd. Le Lombard, 2018, 80 p., 16,45 €

Hypercapitalisme

Larry Gonick et Tim Kasser



Voici sous forme d'une BD humoristique, et sous l'angle de la psychologie, une description du passage de l'économie de marché à l'hypercapitalisme et des moyens que nous avons de mettre en place d'autres relations entre humains. Cela s'appuie à chaque fois sur des travaux



universitaires. Les cinquante dernières pages montrent différents types d'action comme l'achat réfléchi, la simplicité volontaire, le partage, les coopératives, le contrôle de la publicité, la défense des droits, l'action politique et les manifestations : les études montrent que les personnes qui font de la politique sont plus heureuses que les autres ! Cela demande pas mal d'heures pour tout lire, mais c'est ô combien encourageant pour toutes celles qui sont investies sur les fronts de l'alternative. Les psys nous donnent raison ! FV

Éd. *Seuil/Delcourt*, traduction *Hélène Rénaud*, 2018, 236 p., 24 €

Jeunes

Quand tu seras grand

Emily Winfield Martin



Dès 2 ans. Une belle déclaration d'amour d'un parent à son enfant : "Quand je te regarde et que tu me regardes, je me demande quelle personne merveilleuse tu seras". Le livre décline à l'aide d'illustrations naïves la diversité des possibles de l'enfant lorsqu'il sera adulte. Un album qui vient détourner la traditionnelle question "Qu'est-ce que tu aimerais faire quand tu seras grand ?" en montrant que c'est davantage "l'être" que le "faire" qui importe. GG

Trad. *Ilona Meyer*, éd. *des Éléphants*, 2018, 40 p., 14 €

Mission Vélo

Lucie Vallon et Nat Mikles



Dès 8 ans. Le vélo, c'est bon pour la planète, mais aussi pour la santé et le moral. En quelques pages astucieusement illustrées, avec quelques pages de jeux, une présentation de l'intérêt de faire du vélo, pas seulement pour les loisirs, mais aussi pour se déplacer. Réalisé avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette et la Sécurité routière, les bases pour se lancer sur son deux roues. Très agréable. À offrir aux plus jeunes et à leurs parents. FV

Éd. *Rue de l'Echiquier Jeunesse*, 2018, 40 p., 8 €

Philippine Lomar T3 : Poison dans l'eau

Dominique Zayn, Greg Blondin, Dawid



Dès 8 ans. Dans cette BD, l'héroïne, adolescente, découvre ce qui pollue la Somme au niveau d'Amiens. Une sombre histoire de recyclage de déchets industriels, d'arnaque, de concurrence sans oublier les battements de cœur de notre détective. Le scénario n'est pas très complexe, mais cela peut faire réfléchir sur le devenir de nos déchets et les enjeux financiers qui vont avec. MB

Éd. *de la Gouttière*, 2018, 48 p., 12,70 €

Musique

Kalebala

Thierry Moral, Antoine Marhem



Dès 3 ans. Kalebala est une jeune tzigane dont le meilleur ami est un hérisson. Les deux compères partent à l'aventure à la recherche des cheveux d'or qu'elle n'a pas et vont faire de nombreuses rencontres édifiantes. Ce conte musical issu d'un spectacle vivant est le troisième volet d'une série intitulée "Complètement à l'Est". Il alterne récit et musiques instrumentales ou chantées aux sonorités tziganes joliment interprétées. Une fable sur l'acceptation de soi et sur la connaissance des gens du voyage. GG

diffusion.inillo@gmail.com, CD de 21 mn, 5 €

Quercy-Pontoise

Les Ogres de Barback & le Bal Brotto Lopez



Embarquez messieurs-dames dans le monde dansant et festif des Ogres de Barback et de leur nouvelle rencontre scénique. Avec leurs amis occitans, les banlieusards de Cergy-Pontoise, ils nous livrent ici un album enregistré en concert dans lequel se marient les sonorités et les ambiances, mêlant une touche de rock avec des accents folk endiablés, le tout servi sur des textes en français et en occitan, qui, comme d'habitude, accompagnent les mélodies de savoureux pamphlets militants. Des reprises des deux groupes, en plus de celle d'Alain Leprest, s'enchaînent dans une parfaite réécriture musicale permettant à chacun de s'approprier les chansons de ses acolytes. Trombone, scie musicale, contrebasse, soubassophone, piano, guitare, etc. nous entraînent dans un bal populaire d'une rare qualité musicale. JP

Irfan production, 2018, 12 titres, 61 mn, 11 €

Films

Shens papèrs

Philippe Espinasse et Eva Cassagnet



C'est un court métrage musical et dansé, en occitan et en kabyle sous-titré en français, qui explore de manière "sensible" ce que cela fait d'être "sans papiers" dans notre société quand on arrive de loin et qu'on ne parle pas la langue. D'un côté, des danseuses et des danseurs interprètent un rondeau gascon, de l'autre une femme se démêle avec ses papiers et erre dans la ville. La rencontre va-t-elle se produire ? Une démarche originale qui sensibilise autrement que par les mots et la pensée rationnelle à l'exclusion et à ce qui nous fait vivre ensemble. GG

Art'Ôc, 2016 (artoc@outlook.fr, tél. : 05 62 63 40 95), 6 mn 40 s, visible sur vimeo.com

Nous avons également reçu... 2/2

B. D.

■ **Hedge Fund, T5 : mort au comptant**, *Roulot Christian, Sabbah Philippe, Hénaff Patrick*, éd. *Le Lombard*, 2018, 48 p., 12,45 €. En Erythrée, un investisseur croit avoir réussi à acheter des terres agricoles, mais se voit doubler au dernier moment par les Chinois. Il décide de se refaire financièrement en entraînant le Président dans une spéculation sur le riz. Mais l'arrivée de stock de riz dans le pays va provoquer des émeutes de la faim. Le tout sous le regard des fonds d'investissement et des services secrets. La puissance du fric sans limite, ici ou ailleurs.

■ **Mémoires d'un frêne**, *Park Kun-woong*, éd. *de l'Echiquier*, 2018, 300 p., 21,90 €. Traduction du coréen par Kette Amoruso. Présentés du point de vue d'un frêne, les massacres commis par la police et l'armée sud-coréenne pour éviter la propagation des idées communistes : des dizaines de milliers de personnes abattues dans des fosses communes. Magnifique maîtrise du dessin pour présenter des images ô combien horribles.

■ **Le tour de Belgique**, *Monsieur lou*, éd. *Rue de l'Echiquier*, 2018, 128 p., 16,50 €. L'art du vélo aussi bien pour faire des courses cyclistes que des vélorutions. Récit de randonnées à travers le "plat pays". Graphiquement très réussi.

■ **Plus fort que la haine**, *Pascal Bresson, René Follet*, éd. *Glénat*, 2014, 56 p., 14,50 €. Dans le sud des États-Unis, le seul moyen pour un Noir de battre un Blanc passe par la boxe. C'est ainsi que Doug va envoyer KO le fils de son patron. Doug réussira si bien dans la boxe qu'il deviendra champion du monde. Une histoire un peu trop optimiste sur la fin de la ségrégation raciste.

Jeunesse

■ **J'aime pas les poupées et j'aime pas les super-héros**, *Stéphanie Richard, Gwenaëlle Doumont, Talents Hauts*, 2018, 28 p., 11,50 €. Dès 6 ans. Deux petits albums qui mettent en scène respectivement une fille et un garçon qui n'aiment pas les jeux auxquels on les assigne en raison de leur sexe : les poupées et les super-héros.

■ **Renard se jette à l'eau**, *Fibretege, Floriane Ricard, Rue de l'Echiquier jeunesse*, 2018, 40 p., 12,90 €. Dès 6 ans. Le voisin de Renard déverse des pesticides dans son jardin. Renard s'inquiète des conséquences écologiques et sanitaires et va suivre la chaîne de l'eau, de son jardin à la rivière et à l'océan, pour tenter de sauver ce qu'il peut de cette pollution.

■ **Le petit Poucet et l'usine à saucisses**, *Sophie Azambre le Roy, Benoît Preteseille, Carl Roosens*, éd. *Biscoto*, 2018, 32 p. + CD 29 mn, 19 €. Dès 3 ans. Version contemporaine du petit Poucet : si les parents disparaissent, c'est au moment où la maison de la famille est rasée pour faire place à un centre commercial et des usines. L'ogre produit des saucisses dans une usine moderne...

Film

■ **Présent simple**, réalisé par *Rino Novielli*, DVD 2014, 48 min. En 2009, deux Namurois-es, Marc et Veronika, se rencontrent sur leur lieu de travail aux "Amis de la Terre". Lui était forgeron, elle avait étudié la philologie slave. Après plusieurs années de sensibilisation à l'écologie, ils décident d'appliquer les valeurs de la simplicité volontaire en réduisant leurs besoins matériels pour gagner en autonomie, au plus près de la nature. Le duo choisit de vivre en roulotte sur un terrain en Tchèque ! L'aventure débute en janvier 2012.



Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.



Quoi de neuf ?

Cinéphiles écolos à Paris

Nous recherchons une personne intéressée pour aller assister aux projections de presse des films auxquels nous sommes invité-es, à Paris. Nous vous faisons passer les invitations que nous recevons (une par mois environ). Vous vous y rendez selon vos disponibilités (c'est souvent en journée et en semaine) pour faire ensuite une petite chronique du film pour les pages "livres" de la revue. Pour en savoir plus, contactez la revue !

Merci pour votre soutien à Alexis !

Silence a lancé au début de l'été un appel à solidarité avec Alexis Robert, notre relais local en Bretagne, dont la maison a brûlé. "L'appel lancé par Silence pour la reconstruction à la Guette a donné à ce jour 2860€ en chèques. Nous tenons à remercier tous les donateurs et toutes les donatrices", nous écrit Alexis. "Nous avons commencé à réaliser une cuisine collective, et au printemps 2019 la maison brûlée deviendra un lieu d'accueil. L'éco-lieu va être remis à une SCIC et la gestion

du lieu à l'association La Guette, terre et partage". Le lieu a continué à accueillir pendant l'été 2018 des rencontres variées autour de l'écologie.

Bienvenue Julie !

Julie Gaubert rejoint l'équipe de rédaction de Silence pour un stage de 3 mois, d'octobre à janvier 2019. Diplômée en journalisme de la faculté Lyon 2, elle va mettre ses compétences, sa curiosité et son énergie communicative au service du comité de rédaction ainsi que du développement de la revue. Vous trouverez bientôt sa signature dans les pages de votre mensuel préféré...

Des Silence en cagettes !

Vous avez envie de promouvoir la revue et ses belles couvertures, mais comment les mettre en valeur ? Une cagette et des clous vous suffiront pour construire ce présentoir mobile et léger. En photo, le prototype construit par un bon ami de Silence, Pascal. Plus d'excuses, Silence peut maintenant trôner dans votre Bio-coop, sur un marché ou dans votre salon !



Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 15 et 16 novembre !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14h 30 à 20h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par Silence. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. Prochaines expéditions : 13 et 14 décembre, 17 et 18 janvier, 14 et 15 février, etc.

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à 10h les mercredis 24 octobre (pour le numéro de décembre), 21 novembre (pour le numéro de janvier), 19 décembre (pour le numéro de février), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, Silence est une revue participative ! Vous pouvez aussi proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction. Pour envoyer des infos pour le numéro de décembre, vous avec donc jusqu'au 30 octobre, puis jusqu'au 27 novembre pour le numéro de janvier, etc. N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous.

Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de Silence.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : Silence est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net/
rubrique : Comment participer

Rejoignez un relai local

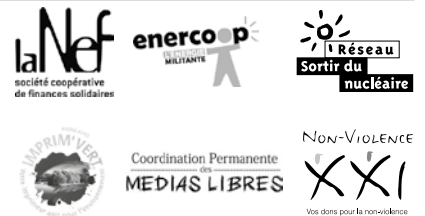
- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com
- > **Auvergne-Rhône-Alpes.** Jean-Paul Pellet - Allier, jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir).
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 7, rue du Dr Prosper Defau, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25, rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 45 bis, rue de Vayringe, 54000 Nancy, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr

- > **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouveaux abonnés au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 20 = 100 € (pour la France).

Partenaires





Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port: (métropole, zone europe et suisse): 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- 434 Militer en beauté
- 435 Sauver le climat par le bas
- 438 Végétarisme, un peu, beaucoup, passionnément
- 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- 442 Océans, l'urgence méconnue
- 444 Coopératives, question de taille
- 445 Extraction minière ni ici, ni ailleurs
- 448 Tout le monde en selle !
- 449 Vivre avec la forêt
- 450 Genre et éducation alternative
- 451 Handicaps : conquérir son autonomie
- 453 Travailler moins, et si on essayait ?
- 454 Créer des lieux alternatifs
- 455 Pour des élections moins primaires !
- 456 Nouveaux ogm, nouveaux combats
- 457 Le chant des luttes

- 459 Vers une école sans écrans ?
- 460 Les élections municipales à mi-mandat
- 461 Cuisines en transition
- 462 Les nouveaux visages de l'habitat participatif
- 464 Semences vivantes, graines d'autonomie
- 465 Réagir aux violences du quotidien
- 466 Jouer hors des cases
- 467 Le syndicalisme peut-il être écolo ?
- 468 Rouler pour des idées
- 470 Autogérons les coop' alimentaires !
- 471 L'arbre, cet allié méconnu
- 472 Nous vieillirons ensemble !

Numéros régionaux

- 436 La Réunion
- 441 Aude et Pyrénées-Orientales
- 447 Seine-et-Marne et Val d'Oise
- 452 Champagne-Ardennes
- 458 Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
- 463 Hérault
- 469 Loire

Cochez le (s) numéro (s) désiré (s). Faites le total (4,80€ l'exemplaire). Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger: 2,20€ pour un ex., 4€ pour 2 ex., 5€ pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)) :

Livres



Manuel de transition, 212 p. - 20€**

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



Non-violence dans la révolution syrienne 120 p. - 9€***

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.

Frais de port: (métropole, zone europe et suisse): * 4€ / ** 4,5€ / *** 2,5€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	22€	29€
Particulier 1 an, 11 n°	48€	57€
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	60€	68€
Soutien 1 an, 11 n°	60€ et +	60€ et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	80€	92€
Petit budget 1 an, 11 n°	33€	40€
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	110€	Nous contacter

Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Vos coordonnées (MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
 9, rue Dumenge
 69317 LYON Cedex 04
 FRANCE
 I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
 (adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à : _____ Le : _____
 Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Les banques salissent la planète : nettoyons-les !

À Angers, un lavage
était bienvenu...



La *Société Générale* est la banque n° 1 des énergies sales en France, par son soutien aux énergies fossiles (charbon, gaz de schiste, sables bitumineux, forages dans l'Arctique).

Elle est même la première banque française à appuyer la politique climaticide de Trump en finançant massivement le développement de l'exportation de gaz de schiste en Amérique du Nord. Le 8 septembre 2018, des actions ont été organisées dans des agences de la *Société Générale* dans toute la France, à l'initiative des *Amis de la terre* et de *Action Non violente COP 21*. Armés d'éponges, de balais et de serpillières, les activistes sont venu·es récupérer, frotter, astiquer 38 agences pour "passer un savon à la *Société Générale*".

Une action géante de nettoyage de l'agence centrale parisienne est prévue le 14 décembre 2018, jour de la clôture de la COP 24, si la banque n'annonce pas publiquement entre-temps une révision de sa politique.



À Lille on affiche son désaccord...



À Dunkerque ça brosse dur!



À Saint-Avoid on fait reluire...



À Paris on astique !